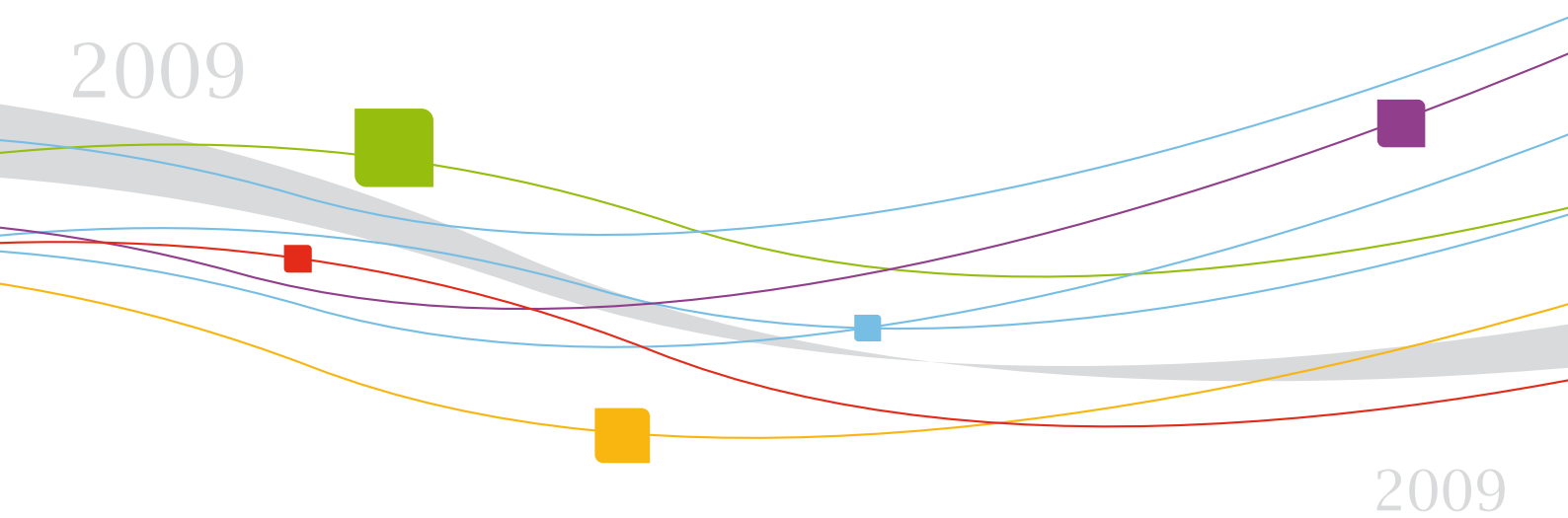




Document de référence
Rapport Financier Annuel 2009





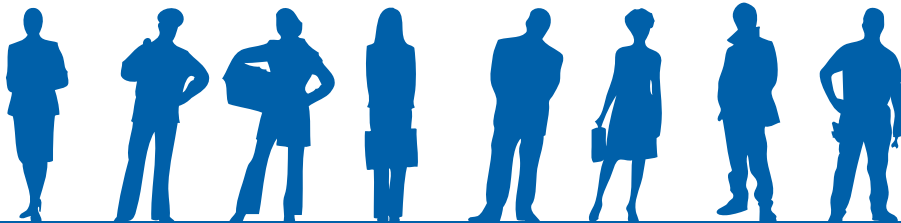
Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 30 avril 2010 conformément à l'article 212-13 de son règlement général. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'AMF. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

Ce document de référence est disponible sur le site internet de GFI Informatique : www.gfi.fr ou auprès de la Direction de la Communication, au 15 rue Beaujon à PARIS 75008.

Le site internet de GFI Informatique dispose de nombreuses informations concernant le Groupe (stratégie, implantations, filiales, chiffres clés, informations financières...).

En application de l'article 28 du règlement (CE) n° 809/2004 de la Commission, les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent document de référence :

- les comptes consolidés et individuels et les rapports d'audit correspondants figurant aux pages 62 à 107 et 109 à 136 du document de référence de l'exercice 2008 déposé auprès de l'AMF en date du 30 avril 2009 sous le n° D. 09-377 ;
- les informations financières figurant aux pages 7 à 52 du document de référence de l'exercice 2008 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 30 avril 2009 sous le n° D. 09-377 ;
- les comptes consolidés et individuels et les rapports d'audit correspondants figurant aux pages 79 à 160 et 167 à 172 du document de référence de l'exercice 2007 déposé auprès de l'AMF en date du 30 avril 2008 sous le n° D. 08-353 ;
- les informations financières figurant aux pages 6 à 59 du document de référence de l'exercice 2007 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 30 avril 2008 sous le n° D. 08-353 ;
- les parties non incluses de ces documents sont soit sans objet pour l'investisseur, soit couvertes à un autre endroit du document de référence.



Le succès de nos clients est le moteur de notre avenir

DOCUMENT DE RÉFÉRENCE
Rapport Financier Annuel
2009



SOMMAIRE

1	L'ACTIVITÉ	7		
1.1.	Présentation générale de l'activité	8	1.10.	Responsabilité Sociale et Environnementale 23
1.2.	Les zones géographiques	8	1.10.1.	Développement Durable 23
1.2.1.	France	8	1.10.2.	Une responsabilité sociale 23
1.2.2.	Espagne – Portugal	9	1.11.	Événements postérieurs à la clôture de l'exercice 24
1.2.3.	Benelux – Suisse	9	1.12.	Facteurs de risques 24
1.2.4.	Canada	9	1.12.1.	Risques Opérationnels - Risques Juridiques 24
1.2.5.	Maroc	9	1.12.2.	Risques Financiers 25
1.2.6.	Italie - Activités destinées à être cédées	9	1.12.3.	Risques Stratégiques 25
1.2.7.	Allemagne - Activités destinées à être cédées	10	1.12.4.	Risques liés à la propriété intellectuelle 26
1.3.	Les offres	10	1.12.5.	Assurance et couverture des risques 26
1.3.1.	Cinq branches	10	1.13.	Éléments significatifs susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique 27
1.3.2.	Cinq secteurs	12	1.14.	Délais de paiement des fournisseurs de GFI Informatique 27
1.4.	Organigramme simplifié du Groupe GFI Informatique	13		
1.5.	Données financières consolidées	14	2	LES ACTIONS – LE CAPITAL 29
1.5.1.	Résultat opérationnel courant	14	2.1.	Informations générales 30
1.5.2.	Autres éléments opérationnels	14	2.1.1.	Capital social 30
1.5.3.	Coût de l'endettement financier net et autres produits et charges financiers	15	2.1.2.	Négociabilité des actions 30
1.5.4.	Résultat net	15	2.1.3.	Forme des actions 30
1.5.5.	Résultat par action	15	2.1.4.	Mode d'inscription en compte des actions (article 7 des statuts) 30
1.5.6.	Flux financiers et politique d'investissement	15	2.1.5.	Conditions d'accès aux Assemblées générales 30
1.5.7.	Endettement net	16	2.2.	Structure de l'actionnariat au 31 décembre 2009 31
1.6.	Le marché des services informatiques et les perspectives du Groupe GFI Informatique	16	2.2.1.	Actionnariat salarié 31
1.6.1.	Le marché et les tendances	16	2.2.2.	Franchissements de seuils 32
1.6.2.	Perspectives du Groupe	17	2.2.3.	Participations réciproques 32
1.7.	Données financières issues des comptes sociaux de GFI Informatique	17	2.2.4.	Pacte d'actionnaires 32
1.7.1.	Résultat d'Exploitation	17	2.3.	État des autorisations financières au 31 décembre 2009 33
1.7.2.	Résultat Financier	17	2.4.	Capital et évolution du Capital 33
1.7.3.	Résultat Exceptionnel	18	2.4.1.	Capital potentiel 33
1.7.4.	Impôt sur les sociétés	18	2.4.2.	Évolution du capital depuis le 1 ^{er} janvier 2007 34
1.7.5.	Résultat Net	18	2.5.	Autres informations sur les actions – Cours de Bourse 34
1.7.6.	Acquisitions et restructurations	18	2.5.1.	Nantissement d'actions de la société et de ses filiales 34
1.7.7.	Filiales et Participations – Inventaire des Valeurs mobilières	18	2.5.2.	Cours de Bourse et de transactions 34
1.7.8.	Résultats des cinq derniers exercices	18	2.5.3.	Analyse des transactions 35
1.7.9.	Affectation du résultat de GFI Informatique	19	2.5.4.	Cours de Bourse 35
1.7.10.	Dividendes et politique de distribution	19		
1.8.	Innovation et certification	19	3	GOVERNANCE D'ENTREPRISE 37
1.8.1.	Recherche et Développement	19	3.1.	Conseil d'administration au 1 ^{er} avril 2010 38
1.8.2.	Système de Management de la Qualité et Certification	20	3.1.1.	Liste des principaux mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux de GFI Informatique dans toute société 38
1.9.	Gestion sociale - Ressources humaines	21	3.1.2.	Rémunérations des mandataires sociaux 42
1.9.1.	Effectifs	21	3.1.3.	Autres informations sur les mandataires sociaux 45
1.9.2.	Évolution de la masse salariale	21		
1.9.3.	Formation	21		
1.9.4.	Organisation du temps de travail	22		
1.9.5.	Participation et Intéressement	22		
1.9.6.	Actionnariat salarié - Politique d'attribution d'options d'achat ou de souscription d'actions ou d'attribution d'actions gratuites	23		



3.2. Honoraires des commissaires aux comptes et des membres de leur réseau	46
3.3. Rapport du Président du conseil d'administration sur la composition, les conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration et les procédures de contrôle interne et de gestion des risques	47
3.3.1. Préparation et organisation des travaux du conseil d'administration et Étendue des pouvoirs du directeur général	47
3.3.2. Le conseil d'administration	47
3.3.3. Administrateurs indépendants	48
3.3.4. Censeurs	48
3.3.5. Fréquence des réunions	48
3.3.6. Relations du conseil d'administration avec les tiers	48
3.3.7. Principales décisions adoptées par le conseil d'administration	48
3.3.8. Le directeur général	49
3.3.9. Les directeurs généraux délégués	49
3.3.10. Comité d'audit et de contrôle interne	49
3.3.11. Comité des nominations et des rémunérations	50
3.3.12. Comité des investissements	51
3.3.13. Procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la société	51
3.4. Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du conseil d'administration de la société GFI Informatique	55

4 ÉVÉNEMENT INTERVENU APRÈS L'ARRÊTÉ DES COMPTES 57

5 RAPPORTS SPÉCIAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLÉE 59

5.1. Rapport du conseil d'administration relatif aux attributions d'actions gratuites	60
5.2. Rachat par la société de ses propres actions	60
Descriptif du « Programme de Rachat 2010 »	60
Les modalités des rachats	61
Bilan du « Programme de Rachat 2009 »	61

6 ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2009 63

6.1. États financiers consolidés	64
État du résultat global consolidé	64
Tableaux consolidés des flux de trésorerie	65
État de la situation financière consolidée	66
Variation des capitaux propres consolidés	67
6.2. Informations générales	69
6.3. Principes et méthodes comptables	69
Base de préparation des états financiers	69
Principes généraux de consolidation	70
Présentation	71
Méthodes d'évaluation	71
6.4. Faits caractéristiques et périmètre de consolidation	76
Faits caractéristiques	76
Périmètre de consolidation	78
6.5. Notes sur l'état de la situation financière consolidée	82
Note 1 : Écarts d'acquisition	82
Note 2 : Autres immobilisations incorporelles	84
Note 3 : Immobilisations corporelles	85
Note 4 : Actifs financiers non courants	86
Note 5 : Clients et comptes rattachés	86
Note 6 : Autres créances	87
Note 7 : Endettement, part à long terme	87
Note 8 : Provisions non courantes	87
Note 9 : Autres passifs financiers non courants et courants	89
Note 10 : Provisions courantes	89
Note 11 : Endettement, part à court terme	90
Note 12 : Passifs financiers courants	91
Note 13 : Dettes fiscales et sociales	91
Note 14 : Autres passifs courants	92
6.6. Notes sur l'état du résultat global consolidé	92
Note 15 : Chiffre d'affaires	92
Note 16 : Charges de personnel et effectifs	93
Note 17 : Résultat opérationnel	93
Note 18 : Coût de l'endettement financier net	94
Note 19 : Autres produits et charges financiers	94
Note 20 : Impôts sur les résultats	95
6.7. Informations sectorielles	98
Note 21 : Information sectorielle	98
6.8. Informations complémentaires	103
Note 22 : Instruments financiers	103
Note 23 : Risques divers	106
Note 24 : Engagements hors bilan	106
Note 25 : Événements postérieurs	107
Note 26 : Informations relatives aux parties liées	107
Note 27 : Objectifs et politique de gestion des risques financiers	108
Note 28 : Application IFRS 5 et IAS 8, tableaux de passage	111
6.9. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	116



SOMMAIRE

7	COMPTES SOCIAUX DE GFI INFORMATIQUE SA	117	8	AUTRES INFORMATIONS A CARACTÈRE GÉNÉRAL	145
7.1.	Comptes annuels au 31 décembre 2009	118	8.1.	Renseignements concernant la société	146
	Bilan	118	8.1.1.	Dénomination sociale et siège social	146
	Compte de résultat	120	8.1.2.	Forme juridique	146
7.2.	Annexe aux comptes annuels	122	8.1.3.	Date de constitution et durée de la société	146
7.2.1.	Principaux événements de l'exercice	122	8.1.4.	Objet social (article 2 des statuts)	146
7.2.2.	Règles et principes comptables	122	8.1.5.	Registre du commerce et des sociétés	146
7.2.3.	Événements postérieurs à la clôture	125	8.1.6.	Lieu où peuvent être consultés les documents et renseignements relatifs à la société	146
7.2.4.	Notes sur le bilan	125	8.1.7.	Exercice social	147
	Note 1 : Immobilisations incorporelles	125	8.1.8.	Assemblées générales (article 17 des statuts)	147
	Note 2 : Immobilisations corporelles	126	8.1.9.	Affectation et répartition du résultat (article 19 des statuts)	147
	Note 3 : Immobilisations financières	126	8.1.10.	Modalités du paiement des dividendes (article 20 des statuts)	147
	Note 4 : Clients et comptes rattachés	127	8.1.11.	Participations significatives	147
	Note 5 : Autres créances	128	8.1.12.	Identification des détenteurs de titres au porteur : Titres au Porteur Identifiables (article 7 des statuts)	147
	Note 6 : Valeurs mobilières de placement	128	8.1.13.	Nomination et révocation des administrateurs (article 11 des statuts)	148
	Note 7 : Disponibilités	128	8.1.14.	Rémunération des administrateurs (article 15 des statuts)	148
	Note 8 : Comptes de régularisation	128	8.2.	Renseignements concernant la Direction de la société	148
	Note 9 : Capitaux propres	129	8.3.	Responsable du document	148
	Note 10 : Autres fonds propres	129	8.4.	Responsables du contrôle des comptes	149
	Note 11 : Mouvements relatifs aux provisions	129	8.4.1.	Commissaires aux comptes titulaires	149
	Note 12 : Échéances des dettes financières	130	8.4.2.	Commissaires aux comptes suppléants	149
	Note 13 : Dettes d'exploitation et autres dettes	131	8.5.	Communication financière	150
	Note 14 : Informations concernant les entreprises liées	132	8.5.1.	Listes des informations publiées par le Groupe GFI Informatique au cours des 12 derniers mois	150
7.2.5.	Notes sur le compte de résultat	132	8.5.2.	Calendrier de publication 2010	150
	Note 15 : Chiffre d'affaires	132	8.5.3.	Responsable de l'information	150
	Note 16 : Production immobilisée	132	9	TABLE DE CONCORDANCE ET INDEX	151
	Note 17 : Reprises d'amortissements, dépréciations et provisions, transferts de charges	132			
	Note 18 : Résultat financier	133			
	Note 19 : Résultat exceptionnel	134			
	Note 20 : Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	135			
	Note 21 : Accroissement et allègement de la dette future d'impôts	135			
	Note 22 : Participation de l'exercice	135			
7.2.6.	Autres informations significatives	136			
	Note 23 : Engagements hors bilan	136			
	Note 24 : Rémunérations des dirigeants	138			
	Note 25 : Effectif moyen	138			
	Note 26 : Droit individuel à la formation (DIF)	138			
	Note 27 : Proposition d'affectation des résultats	138			
	Note 28 : Tableau des filiales et participations	139			
7.3.	Autres informations	140			
	Résultat financier des 5 derniers exercices	140			
	Inventaire des valeurs mobilières détenues par GFI Informatique SA	141			
7.4	Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels	142			
7.5	Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés	143			



RAPPORT DE GESTION

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous avons réunis en Assemblée générale ordinaire annuelle afin de vous rendre compte de l'activité de la société et du Groupe GFI Informatique au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009, de son organisation, et de vous présenter les perspectives du Groupe.

Les éléments présentés ci-après aux chapitres 1 à 3 ainsi que leurs renvois aux chapitres 6 et 7 sont constitutifs du rapport de gestion.



1 L'ACTIVITÉ

	Page		Page
1.1. Présentation générale de l'activité	8	1.8. Innovation et certification	19
1.2. Les zones géographiques	8	1.9. Gestion sociale - Ressources humaines	21
1.3. Les offres	10	1.10. Responsabilité Sociale et Environnementale	23
1.4. Organigramme simplifié du Groupe GFI Informatique	13	1.11. Événements postérieurs à la clôture de l'exercice	24
1.5. Données financières consolidées	14	1.12. Facteurs de risques	24
1.6. Le marché des services informatiques et les perspectives du Groupe GFI Informatique	16	1.13. Éléments significatifs susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique	27
1.7. Données financières issues des comptes sociaux de GFI Informatique	17	1.14. Délais de paiement des fournisseurs de GFI Informatique	27



1.1. Présentation générale de l'activité

Le contexte économique s'est révélé très défavorable pendant l'ensemble de l'exercice. Certains pays comme l'Italie ou l'Allemagne ont été plus sensibles que d'autres à la conjoncture. Les secteurs télécoms et industrie ont vu leur niveau d'activité se contracter de manière significative.

Pour autant, la mise en œuvre à compter du printemps d'un plan stratégique visant à améliorer nos marges à travers une concentration de nos opérations en Europe du Sud et une approche intégrée du Groupe, s'est poursuivie pendant toute l'année. Le plan vise à positionner le Groupe à moyen terme sur des offres à plus grande valeur ajoutée et à améliorer sa résistance à la crise. Cette démarche passe par une remontée dans la chaîne de valeur pour l'ensemble de nos offres, en créant des offres Métiers dans chacun de nos 5 secteurs d'activité.

La signature, surtout en fin d'année de contrats récurrents importants et l'augmentation du portefeuille d'affaires signées ont permis d'enregistrer les premiers résultats significatifs. Ces contrats auront un impact en 2010.

Les activités allemandes et italiennes, dont les cessions sont intervenues en mars 2010, sont présentées dans le présent rapport comme des activités destinées à être cédées, conformément à la norme IFRS 5.

L'intégration de la société Fortsum au Canada, à compter du 21 mai dernier, s'est déroulée dans de bonnes conditions. Cette acquisition est la seule modification de périmètre réalisée durant l'année 2009.

C'est dans ces conditions que le chiffre d'affaires consolidé est de 663,6 millions d'euros en 2009 contre 682,0 millions d'euros l'exercice précédent (avant IFRS 5 : 726,4 millions contre 768,1 millions), soit une réduction de 2,7 % (5,4 % avant IFRS 5).

Le résultat opérationnel courant du Groupe a également baissé en valeur avec un montant de 29,7 millions d'euros en 2009 contre 44,2 millions d'euros constatés en 2008 (avant IFRS 5 : 26,2 millions contre 44,9 millions). Le résultat opérationnel courant avant impact de l'amortissement d'actifs incorporels liés au regroupement d'entreprises est de 32,9 millions d'euros contre 46,3 millions d'euros en 2008 et le taux de marge opérationnelle courante correspondante s'établit à 5,0 % contre 6,8 % l'exercice précédent.

Pour l'Allemagne, le résultat de l'activité destinée à être cédée est négatif de 9,3 millions d'euros, et pour l'Italie de 42,0 millions d'euros.

Le résultat net après résultat des activités destinées à être cédées est ainsi négatif avec une perte de 57,8 millions d'euros part du Groupe.

1.2. Les zones géographiques

1.2.1. France

Dans un contexte difficile, la France a globalement réalisé une performance se situant dans la moyenne du marché. Le Groupe a réalisé en France un chiffre d'affaires de 486,1 millions d'euros en 2009 contre 514,4 millions d'euros en 2008, soit une réduction d'activité de 5,5 %. L'activité en France représente 73 % du chiffre d'affaires consolidé. La décroissance organique du chiffre d'affaires a été de 5,8 % par rapport à l'exercice précédent. La marge opérationnelle courante s'établit à 19,1 millions d'euros, soit 3,9 % contre 6,3 % en 2008.

L'activité du secteur Banque assurance s'est redressée de manière significative en fin d'année et plusieurs accords de partenariats passés en fin d'année ouvrent des champs d'opportunités importantes tant en France qu'en Europe.

Le Secteur Public a vu la conclusion d'opérations importantes avec le ministère de la Justice, le GIE Sésame Vitale, le ministère des Affaires Étrangères. Dans la branche Logiciels, il faut relever en fin d'année, un carnet de commande de très bon niveau.

Dans le secteur des Télécoms, après un automne délicat, l'année se termine avec une opération majeure signée avec le groupe BOUYGUES TELECOM.

Le secteur Transport & Services est certainement un des secteurs les plus touchés par la conjoncture. On relèvera en fin d'année la signature d'une Infogérance significative dans le monde des infrastructures STX.

Des opérations encourageantes pour ERDF et COFELY (GDF-Suez) laissent à penser que le positionnement stratégique du Groupe sur le secteur Utilities-Energie est bien en train de se réaliser.



▶ 1.2.2. Espagne – Portugal

Le Groupe a réalisé en Espagne et au Portugal un chiffre d'affaires de 102,7 millions d'euros en 2009 contre 107,0 millions d'euros en 2008 soit une régression de 4,0 %, mais avec un quatrième trimestre en progression de 1,5 %, notamment grâce aux activités d'intégration en monétique au Portugal.

La marge opérationnelle courante s'établit à 3,9 % en Espagne (2,8 millions d'euros) et 0,7 % au Portugal (0,2 million d'euros) en 2009 contre respectivement 6,6 % et 5,6 % en 2008.

Il faut noter le développement régulier de la branche Intégration ERP, et grâce à la stratégie sectorielle mise en place, la signature en fin d'année d'un important contrat dans le domaine bancaire (SIBS).

Afin de simplifier son organisation, les trois filiales portugaises sont fusionnées depuis le 1^{er} janvier 2010.

▶ 1.2.3. Benelux – Suisse

Le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires dans ces deux pays de 18,2 millions d'euros en 2009 contre 20,2 millions d'euros en 2008. La conjoncture a pesé lourdement notamment sur le secteur automobile qui est le plus important en Belgique avec une baisse de 9,1 % sur l'année.

Le Groupe a dégagé dans ces pays une marge opérationnelle égale à 0,5 million d'euros en 2009 à comparer à 0,6 million d'euros en 2008.

▶ 1.2.4. Canada

Le Groupe a réalisé en 2009 un chiffre d'affaires de 52,2 millions d'euros contre 36,3 millions d'euros en 2008. Ceci représente une croissance de 43,7 % mais une décroissance organique du chiffre d'affaires de 26,9 %. La marge opérationnelle courante est de 12,0 % (6,3 millions d'euros) contre 11,9 % en 2008.

L'intégration de Fortsum depuis le mois de mai 2009 s'est exécutée correctement. Des précisions sur cette acquisition sont présentées dans les états financiers consolidés au chapitre 6.4 page 77 du présent document de référence. Ce sont les activités ERP et surtout de Monétique qui ont marqué un net ralentissement, surtout au premier semestre.

▶ 1.2.5. Maroc

Le Groupe a enregistré une croissance du chiffre d'affaires de 8,1 % avec 4,5 millions d'euros en 2009 et une marge opérationnelle courante de 0,8 million d'euros.

C'est la montée en charge progressive de la plate-forme offshore du Groupe et son installation définitive sur son site de Casashore qui expliquent ce résultat. Plusieurs grands donneurs d'ordres alimentent ce centre avec des travaux récurrents.

▶ 1.2.6. Italie - Activités destinées à être cédées

En Italie, GFI Informatique a réalisé un chiffre d'affaires de 40,9 millions d'euros en 2009, à comparer à 61,2 millions d'euros en 2008 et une perte opérationnelle courante de près de 3,5 millions d'euros en 2009.

Le recul du chiffre d'affaires de 33,2 % est lié au contexte local très difficile notamment dans le secteur des MARCHES PUBLICS, à la plus grande sélectivité des opérations en privilégiant la qualité

des affaires signées en termes de marge et de besoins en fonds de roulement et à la décision d'arrêter les activités de ventes de licences et de matériels.

Conformément au plan de recentrage annoncé, le Groupe GFI Informatique a signé le 17 mars 2010 un protocole selon lequel il cède la totalité des actions détenues dans GFI Italia, après avoir reconstitué les fonds propres de la filiale.



En application de la norme IFRS 5, les activités de GFI Italia sont comptabilisées sous une rubrique « activités destinées à être cédées ». Ce résultat est négatif de 42,0 millions d'euros. Le résultat opérationnel courant du Groupe ne comprend plus celui de l'Italie.

L'examen des comptes a mis à jour des ajustements sur les exercices antérieurs, notamment liés à des avances fournisseurs non soldées qui correspondaient à des charges d'exercices précédents.

La note 28 des états financiers consolidés présente sous forme de tableaux de passage l'application des normes IFRS 5 et IAS 8.

1.2.7. Allemagne - Activités destinées à être cédées

Le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 21,9 millions d'euros en 2009 dans cette zone contre 24,9 millions d'euros en 2008. La conjoncture a pesé lourdement notamment sur le secteur automobile qui est très significatif en Allemagne, avec une baisse de 12,0 % sur l'année.

Le Groupe a dégagé en Allemagne une marge opérationnelle égale à zéro en 2009 à comparer à 0,8 million d'euros en 2008.

Conformément au plan de recentrage annoncé, le Groupe GFI Informatique a signé le 4 mars 2010 un protocole selon lequel

la filiale GFI Informatique Holding GmbH cède l'ensemble des participations actuellement contrôlées en Allemagne.

En application de la norme IFRS 5, les activités allemandes sont comptabilisées sous une rubrique « activités destinées à être cédées ». Ce résultat est négatif de 9,3 millions d'euros. Le résultat opérationnel courant du Groupe ne comprend plus celui des filiales allemandes cédées.

La note 28 des états financiers consolidés présente sous forme de tableaux de passage l'application de la norme IFRS 5.

1.3. Les offres

Acteur incontournable des services à valeur ajoutée et des logiciels en Europe du Sud, le Groupe s'est développé de manière significative ces dernières années en s'appuyant sur son expertise et ses compétences dans cinq branches.

GFI Informatique a choisi de développer une stratégie commerciale fondée sur une approche sectorielle métier, et cinq secteurs majeurs ont été identifiés. Cette approche induit une montée en gamme dans la chaîne de valeur à travers la différenciation et la capitalisation sur les savoir-faire métiers du Groupe.

1.3.1. Cinq branches

Conseil

Le pôle Conseil représente un montant de 33 millions⁽¹⁾ d'euros, soit 5 % du chiffre d'affaires du Groupe en 2009.

En 2009, le Business Consulting est constitué d'une équipe de haut niveau d'environ 350 consultants réalisant des missions pour lesquelles l'expertise dans la compréhension de la problématique du métier est la valeur prépondérante. La majorité des missions concerne les métiers des clients.

L'activité « Monétique et Moyens de Paiement », grâce à l'expertise développée, est rattachée à la branche Conseil. Le Groupe a développé un avantage compétitif depuis de nombreuses années dans ce domaine. Cette offre se situe à la fois dans le conseil et dans l'intégration de systèmes et recouvre l'ensemble des problématiques du conseil à l'infogérance des systèmes d'information.

(1) Données de gestion non tirées des États financiers audités.

En France, la filiale GFI Monetic contribue aux réflexions menées autour des enjeux représentés par les cartes privatives dans la grande distribution ou chez les pétroliers, les cartes de fidélité en général et l'ensemble des questions liées à la fraude de ces nouveaux systèmes. Le Canada et le Portugal, sous des formes spécifiques, sont également très présents dans ce secteur.

Application Services

L'Ingénierie (Application Services) est la branche qui constitue l'offre la plus importante du Groupe et qui est son cœur de métier. GFI Informatique réalise plus de 365 millions d'euros⁽¹⁾ de son chiffre d'affaires dans ce domaine, soit 55 % du total, avec un savoir-faire multiple : projet d'intégration au forfait, assistance à la maîtrise



d'ouvrage, développement spécifique, tierce maintenance, tierce recette applicative, *e-business*, décisionnel...

Le processus d'industrialisation grâce aux centres de services permet de répondre aux attentes de massification et de pérennisation. L'offre TMA s'appuie également sur une industrialisation des processus qui séparent l'exécution des prestations (*back-office*) de la relation client (*front-office*). L'organisation en centre de services s'est révélée ici particulièrement efficace.

Le Groupe GFI Informatique est l'un des principaux acteurs en France en matière de TMA (gestion du patrimoine applicatif). Ce cadre contractuel pluriannuel, avec des moyens adaptés, permet de maintenir le patrimoine applicatif des clients avec un certain niveau d'engagement de qualité ou de performance.

Le Groupe GFI Informatique dispose de plus d'une capacité à réaliser des prestations en mode offshore dans ses centres en Espagne et au Maroc.

Infrastructures Services

Infrastructures Services représente 17 % du chiffre d'affaires du Groupe avec plus de 113 millions d'euros ⁽¹⁾ de chiffre d'affaires. Cette ligne de services concerne essentiellement la gestion des infrastructures et de la production. Elle est le socle de développement de l'offre SaaS.

Il s'agit d'apporter aux clients à la fois expertise, performance, intégrité et continuité de leurs systèmes d'information. Les savoir-faire ont été industrialisés autour de quatre grandes lignes : services d'infrastructures, services de production, services de support et également conseil-expertise. Le Groupe GFI Informatique décline son offre essentiellement au travers de sa filiale spécialisée GFI Informatique - Production.

Les centres de services, répartis sur 4 sites en France, sont également organisés afin d'apporter toute une gamme de services autour de l'externalisation. Ces sites sont certifiés ISO 9001 (2008) pour les activités d'Infogérance.

Software

La branche Logiciels a représenté 106 millions d'euros ⁽¹⁾ en 2009, soit 16 % du chiffre d'affaires du Groupe, ce qui en fait un des premiers éditeurs français de logiciels.

Le marché des collectivités locales et territoriales représente depuis de nombreuses années une base commerciale très importante et le Groupe GFI Informatique dispose d'une position de leader incontesté

dans de nombreuses composantes de l'offre. Le groupe GFI est classé éditeur numéro 2 derrière Microsoft dans le Secteur Public par plusieurs grands cabinets d'analystes (PAC, Gartner). L'ensemble de l'offre couvre la quasi-totalité des services d'une collectivité : comptabilité, contrôle budgétaire, ressources humaines, action sociale, gestion des transports scolaires avec notamment la solution Pégase. Dans le domaine des établissements publics nationaux, le Groupe GFI Informatique, via sa filiale GFI Progiciels, équipe plus de 400 établissements avec sa solution de gestion budgétaire.

Le second marché sur lequel le Groupe GFI Informatique se positionne en tant que leader, à travers sa filiale GFI Chrono Time, concerne « la Gestion du temps ». Le Groupe qui dispose de près de 2 000 clients est présent dans les principaux grands groupes français et dans un nombre très important d'hôpitaux dans lesquels ce service est particulièrement sensible. Grâce à sa filiale canadienne, le Groupe GFI Informatique est également présent dans le secteur du Tourisme.

Enterprise Services

S'appuyant sur plus de 600 consultants ou experts fonctionnels, cette branche représente 43 millions d'euros ⁽¹⁾, soit 7 % du chiffre d'affaires du Groupe. L'offre GFI Informatique concerne les principaux ERP du marché : SAP, ORACLE Applications, HR Access et SAGE.

L'entité SAP est la plus conséquente. L'année 2009 a vu la mise en place d'un partenariat fort avec l'éditeur éponyme afin d'aller plus loin qu'une simple expertise technologique sur la base installée de SAP.

GFI Informatique est le premier intégrateur de SAGE en France par le nombre de licences vendues comme par le chiffre d'affaires de prestations réalisées en 2009. A ce titre, le partenariat SAGE/GFI est un exemple à développer au sein de la branche ES.

L'entité SIRH dispose d'une expertise fonctionnelle et technologique sur l'ensemble des offres ERP du module RH, et en particulier sur les offres HR Access et sur le module Peoplesoft RH de l'éditeur Oracle.

L'entité Performance Management et Business Intelligence permet au Groupe GFI d'appréhender les réalités métiers des besoins technologiques du décisionnel. A ce titre, le Groupe dispose d'expertise forte autour de la mise en place de KPI (*Key Performance Indicators*) ou de Scorecards et cela afin que l'expertise technique en aval sur les solutions comme Business Objects ou Cognos Impromptu permette d'en faire plus que de simples outils de reporting.



1.3.2. Cinq secteurs

Comme déjà indiqué, GFI Informatique a choisi de développer une stratégie fondée sur une approche sectorielle métier. Cinq secteurs majeurs ont été identifiés au niveau du Groupe. Cette dynamique a pour but de répondre aux nouvelles exigences du marché, de plus en plus axées sur la connaissance métiers au-delà de l'expertise technologique.

Cette organisation s'inscrit dans la démarche de progression dans la chaîne de valeur en proposant de nouvelles offres structurées pour chaque secteur, et de capitaliser sur ses positions fortes en France pour se développer en Europe et plus particulièrement en Europe du Sud.

Banque Assurance

Le chiffre d'affaires de ce secteur est de 186 millions d'euros ⁽¹⁾. Les principaux clients sont BNP PARIBAS, CAISSE D'ÉPARGNE, CRÉDIT AGRICOLE, SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, FORTIS, CAJA DE MADRID, BBVA, CASER...

Les offres Métiers mises en place sur ce secteur historique du Groupe GFI sont :

- Gestion des risques opérationnels ;
- *Reengineering* des processus de distribution ;
- Capital client ;
- Bureau évolutif et poste de travail conseiller ;
- Services en ligne (portail client) ;
- Finance de marché.

Secteur Public

Le chiffre d'affaires de ce secteur est de l'ordre de 100 millions d'euros ⁽¹⁾. Les plus grands ministères sont les principaux clients : justice, finance, intérieur... Le Groupe GFI compte également dans ses clients une centaine d'établissements publics et d'hôpitaux, 9 régions, 70 départements et plusieurs centaines de communes en France, et des gouvernements régionaux en Espagne.

Les offres Métiers mises en place sur le secteur de prédilection de la branche software sont :

- l'accès à la justice par le numérique ;
- déployer les TIC au service de la santé ;
- diversifier les usages et les services numériques ;
- portail eCitoyen ;
- évolution du système de gestion des retraites, plan senior.

Télécom et média

Le chiffre d'affaires de ce secteur est de l'ordre de 146 millions d'euros ⁽¹⁾. Les principaux clients sont ORANGE, TELEFONICA, VODAFONE, BOUYGUES TELECOM et TELECOM ITALIA.

Les offres Métiers mises en place sur ce secteur sont :

- Gestion des offres ;
- Billing ;
- Portail de services ;
- Gestion de la fraude.

Transport, industrie & services

Le chiffre d'affaires de ce secteur est de l'ordre de 179 millions d'euros ⁽¹⁾. Les principaux clients sont SNCF, RATP, AIR FRANCE, LA POSTE EUROCONTROL et SNCB.

Les offres Métiers mises en place sur ce secteur sont :

- Paris en ligne ;
- Entreprise communicante ;
- Service de transport intelligent.

Utilités & Energies

Le chiffre d'affaires de ce secteur est de l'ordre de 53 millions d'euros ⁽¹⁾. Les principaux clients sont EDF, GDF-SUEZ, ENEL, TERNA, TOTAL et AREVA.

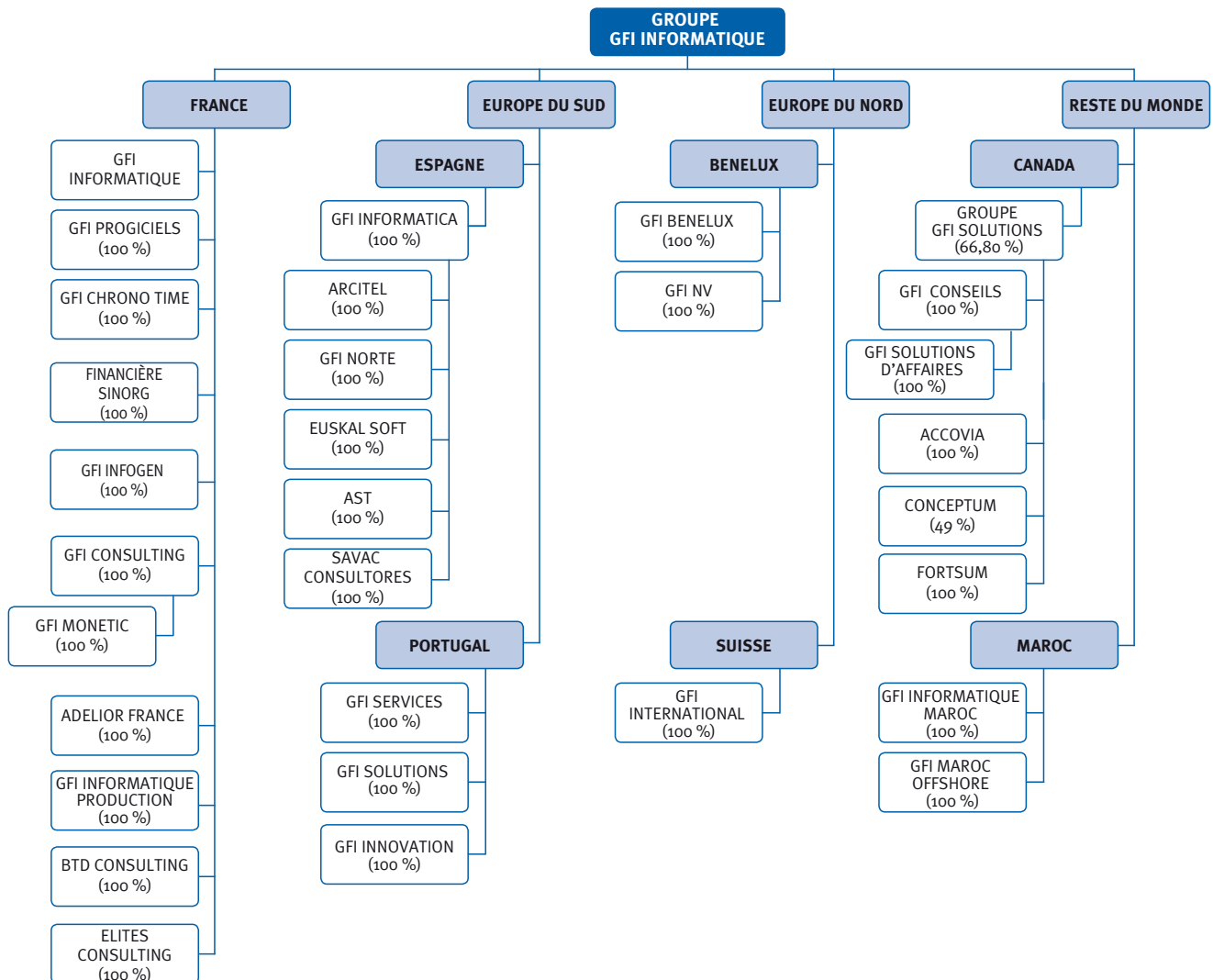
Les offres Métiers mises en place sur ce secteur sont :

- Gestion des immobilisations (infrastructures vieillissantes) ;
- Renouvellement et optimisation des infrastructures de production ;
- Réseau intelligent ;
- Dérégulation.

(1) Données de gestion non tirées des États Financiers audités.



1.4. Organigramme simplifié du Groupe GFI Informatique ⁽¹⁾



(1) Après les cessions des activités allemandes et italiennes.



1.5. Données financières consolidées

1.5.1. Résultat opérationnel courant

L'activité en 2009 a subi, comme l'ensemble du secteur informatique, l'impact de la crise économique. La bonne résistance du Groupe sur ses marchés stratégiques n'a pu cependant éviter une détérioration de la marge opérationnelle.

Le résultat opérationnel courant du Groupe a baissé en valeur avec un montant de 29,7 millions d'euros en 2009 contre 44,2 millions d'euros constatés en 2008. Le résultat opérationnel courant avant impact de l'amortissement d'actifs incorporels liés au regroupement d'entreprise est de 32,9 millions d'euros contre 46,3 millions d'euros en 2008. Le taux de marge opérationnelle courante ajusté de cet impact s'établit à 5,0 % contre 6,8 % l'exercice précédent.

Première étape du plan de recentrage annoncé par le Groupe, les cessions de l'Allemagne et de l'Italie ont donné lieu à application

de la norme IFRS 5. En application de celle-ci, les activités cédées sont comptabilisées sous une rubrique « activités destinées à être cédées » et ne sont plus comprises dans le résultat opérationnel courant. Sauf indications contraires, les éléments chiffrés présentés ci-après sont établis après application de la norme IFRS 5.

L'examen des comptes de GFI Italia a mis à jour des ajustements sur les comptes 2006 pour 2,9 millions d'euros, 2007 pour 3,3 millions d'euros et 2008 pour 0,3 million d'euros. En application de la norme IAS 8, ces corrections sont traitées dans le présent document de manière rétrospective.

La note 28 des états financiers consolidés présente sous forme de tableaux de passage l'application des normes IFRS 5 et IAS 8.

1.5.2. Autres éléments opérationnels

En 2009, le Groupe a enregistré 29,3 millions d'euros de charges opérationnelles non courantes qui se composent principalement de :

- 9,0 millions : coûts de restructuration principalement en France et en Espagne ;
- 6,2 millions : dépréciation du goodwill espagnol ;
- 3,6 millions : transaction litige *Engineering* ;
- 9,8 millions : provision sur litige TVA ;
- 0,9 million : résultat de dilution positif au Canada ;
- 0,8 million : dépréciation actif lié au déménagement ;
- 0,7 million : autres.

Litige TVA

Les redressements notifiés en 2007 et 2008 concernent la remise en cause de l'exonération de TVA sur certaines livraisons intracommunautaires, et portent sur une somme globale de 8,5 millions d'euros, à laquelle il convient d'ajouter les intérêts de retard pour 1,3 million d'euros, ainsi que les majorations de 40 % pour manquements délibérés soit 3,4 millions d'euros, soit un total, intérêts et majorations compris de 13,2 millions d'euros.

GFI Informatique a contesté vigoureusement les propositions de rectification et a fait les différents recours hiérarchiques durant toute l'année 2009. Au stade actuel du dossier, l'administration vient de confirmer sa position et d'émettre un avis de mise en recouvrement rendant nécessaire pour GFI Informatique, le provisionnement des redressements (hors pénalités), soit un montant de 9 752 milliers d'euros qui a été comptabilisé en résultat opérationnel non courant.

GFI Informatique considère toujours que ces redressements ne sont pas justifiés, ni en droit, ni en fait et va engager un contentieux devant les juridictions compétentes pour défendre sa position.

Litige Engineering

Dans le cadre de l'appel en garantie reçu de la part de la société Engineering, consécutif à la cession de la société Engisanita intervenue en juillet 2002, la société a conclu une transaction en 2009 de 4 millions d'euros. Ce montant net d'une reprise de provision de 0,3 million d'euros constitue une charge opérationnelle non courante pour l'exercice de 3,6 millions d'euros.



▶ 1.5.3. Coût de l'endettement financier net et autres produits et charges financiers

Le coût de l'endettement financier net d'un montant total de 2,8 millions d'euros en 2009 à comparer à 5,0 millions en 2008 comprend principalement des charges d'intérêts pour 2,5 millions d'euros en 2009 contre 4,3 millions d'euros en 2008. La variation du poste s'explique essentiellement par l'évolution des conditions de marché et des besoins du Groupe.

Les autres produits et charges financières représentent une charge nette de 2,4 millions d'euros ; ils sont constitués essentiellement des charges financières (swap et autres) pour 2,3 millions d'euros. Ils comprennent également la variation de la juste valeur des instruments de couverture qui est positive en 2009 avec un produit de 1,0 million d'euros à comparer à un produit de 0,5 million d'euros constaté en 2008 (Cf. note 19 des états financiers consolidés).

▶ 1.5.4. Résultat net

Le résultat net de l'ensemble consolidé avant résultat des activités en cours de cession est une perte qui s'élève à 5,3 millions d'euros comparable à un résultat de 22,9 millions d'euros en 2008.

Il tient compte d'une charge d'impôts qui s'élève à 0,5 million d'euros en 2009 (Cf. note 20 des états financiers consolidés).

Le résultat des activités destinées à être cédées est négatif de 51,3 millions d'euros, à savoir 9,3 millions d'euros pour l'Allemagne, et 42,0 millions d'euros pour l'Italie.

Le résultat net de l'ensemble consolidé est une perte de 56,6 millions d'euros contre un bénéfice de 14,4 millions d'euros en 2008, dont un bénéfice pour les intérêts minoritaires d'un montant de 1,2 million d'euros à comparer à 0,4 million d'euros en 2008, et une perte part du Groupe de 57,8 millions d'euros.

▶ 1.5.5. Résultat par action

Le résultat par action (avant résultat des activités destinées à être cédées) est négatif de 0,12 euro en 2009 contre + 0,42 euro en 2008.

Le résultat par action dilué (avant résultat des activités destinées à être cédées) est négatif de 0,12 euro en 2009 contre + 0,42 euro en 2008.

▶ 1.5.6. Flux financiers et politique d'investissement

L'impact des activités destinées à être cédées est présenté sur une ligne séparée.

Flux de trésorerie générés par l'activité

La capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier et impôt s'est élevée à 26,1 millions d'euros en 2009 contre 47,8 millions d'euros en 2008. Le besoin en fonds de roulement du Groupe s'est réduit de 25,8 millions d'euros en 2009. Compte tenu de cette forte amélioration du besoin en fonds de roulement, les flux de trésorerie générés par l'activité s'établissent à 47,7 millions d'euros en 2009 contre 33,4 millions d'euros au titre de 2008.

Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement

Les flux d'investissements de 29,1 millions d'euros se décomposent principalement en investissements incorporels pour 6,3 millions d'euros, en investissements corporels pour 3,0 millions d'euros, et 19,9 millions d'euros liés aux acquisitions de nouvelles filiales, nettes des trésoreries acquises (acquisition de Fortsum au Canada).



Flux de trésorerie liés aux opérations de financement

Les flux de trésorerie liés aux opérations de financement sont négatifs de 22,2 millions d'euros en 2009 et sont composés de :

- augmentation de capital de filiale : 6,9 millions d'euros ;
- versement de dividendes au titre de l'exercice 2008 : - 11,9 millions d'euros ;
- souscription-remboursements nets d'emprunts : - 5,9 millions d'euros ;

- variation du tirage d'affacturage : - 6,9 millions d'euros ;
- intérêts financiers versés : - 2,7 millions d'euros ;
- coûts des instruments de couverture : - 2,2 millions d'euros.

Flux de trésorerie liés aux actifs destinés à la vente

Les flux de trésorerie liés aux actifs destinés à la vente ont été négatifs de 2,7 millions d'euros en 2009.

1.5.7. Endettement net

L'endettement net du Groupe s'établit à 95,1 millions d'euros à fin décembre 2009 (après reclassement de la dette nette liée aux activités destinées à être cédées) contre 92,3 millions d'euros à fin décembre 2008 (y compris activités italiennes et allemandes). En tenant compte de disponibilités de 15,7 millions d'euros, l'endettement net est constitué des éléments suivants :

Emprunts bancaires

Le Groupe a procédé le 15 décembre 2009 au refinancement de sa dette avec le pool bancaire. Amortissable en 5 ans, le contrat est souscrit à taux variable.

A la suite de ces opérations, le montant total des emprunts auprès des établissements de crédit (hors dettes de crédit-bail) s'élève à 84,4 millions d'euros au 31 décembre 2009. Les échéances de ces dettes se détaillent comme suit :

(en milliers d'euros)	31.12.2009	Échéances futures				
		2010	2011	2012	2013	2014
Emprunts auprès des établissements de crédit	84 412	17 301	20 903	20 344	12 975	12 889

Contrats d'affacturage et concours bancaires courants

Le Groupe GFI Informatique dispose de lignes de financement auprès d'établissements d'affacturage en France et en Espagne ainsi que des concours bancaires courants et des financements par crédit-bail.

Au 31 décembre 2009, le Groupe utilise 2,5 millions d'euros de tirage sur ses créances cédées aux sociétés d'affacturage sur un total autorisé pour le Groupe de 76,5 millions d'euros. Il dispose de 23,2 millions d'euros de concours bancaires courants sur un total autorisé de 24,6 millions d'euros au niveau du Groupe, et la dette de crédit-bail est de 0,6 million d'euros.

1.6. Le marché des services informatiques et les perspectives du Groupe GFI Informatique

1.6.1. Le marché et les tendances

Le contexte économique s'est révélé très défavorable pendant l'ensemble de l'année 2009. Les incertitudes sur l'efficacité des politiques de relance de l'économie ont pesé sur l'évolution de la demande globale, et des principaux clients du Groupe.

Certains pays comme l'Italie, l'Espagne ou l'Allemagne ont été plus sensibles que d'autres à la conjoncture. De même, certains secteurs comme les télécoms et l'industrie, ou le tourisme, ont connu des baisses d'activité significatives.



La pression sur les prix a été permanente notamment chez les donneurs d'ordres qui pratiquent le référencement de leurs

fournisseurs. Globalement, les marchés sur lesquels opère le Groupe se sont contractés.

▶ 1.6.2. Perspectives du Groupe

Les activités du Groupe en 2010 devraient continuer à être affectées par le contexte économique qui devrait rester difficile. Malgré cette situation, le Groupe devrait bénéficier de la réorganisation mise en place en 2009, et voir se renforcer ses positions commerciales sur les offres à plus forte valeur ajoutée.

L'année 2010 doit également permettre au Groupe GFI Informatique de se positionner en tant que leader en Europe du Sud dans une organisation totalement intégrée.

A cette fin, le Groupe s'est donné plusieurs axes d'amélioration :

- amélioration de la productivité en renforçant le *process* industriel des centres de production et des bases *offshore* ;
- renforcer la présence commerciale chez les grands donneurs d'ordres ;

- renforcement des partenariats avec intégration de solutions métiers ;
- intégration européenne ;
- amélioration du management des ressources humaines, notamment grâce à la GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences) ;
- regroupement des unités sur un seul site en Île-de-France.

Tout ceci devrait permettre de constater une amélioration de la profitabilité.

1.7. Données financières issues des comptes sociaux de GFI Informatique

L'ensemble des informations sont issues des comptes sociaux, ci-après, au chapitre 7 du présent rapport.

▶ 1.7.1. Résultat d'Exploitation

Le chiffre d'affaires de GFI Informatique SA est de 363,0 millions d'euros 2009 contre 353,7 millions d'euros en 2008, soit une progression de 2,6 %.

Le résultat d'exploitation s'élève à 7,3 millions d'euros en 2009 contre 17,9 millions d'euros en 2008.

▶ 1.7.2. Résultat Financier

Le résultat financier de 2009 tient compte d'une nette réduction des intérêts et autres charges financières, et d'un léger retrait des produits et dividendes des participations.

Le résultat financier est fortement négatif avec une perte de 52,4 millions d'euros contre un solde positif de 3,8 millions d'euros en 2008. Les dépréciations sur titres et prêts aux filiales sont d'un montant total de 66,8 millions d'euros.



1.7.3. Résultat Exceptionnel

Le résultat exceptionnel est négatif de 22,1 millions d'euros, à comparer à un résultat également négatif de 5,2 millions d'euros en 2008.

Les charges exceptionnelles comprennent principalement une provision pour le litige TVA de 9,8 millions d'euros, des charges

exceptionnelles de 4,8 millions d'euros au titre des coûts de restructurations, des indemnités versés ou provisionnées dans le cadre de litiges pour 5,5 millions d'euros, ainsi qu'une provision sur cession de la filiale GFI Italia de 3,5 millions d'euros.

La note 19 des comptes sociaux détaille l'ensemble de ces éléments.

1.7.4. Impôt sur les sociétés

Les conventions d'intégration fiscale mises en place permettent à la société de bénéficier d'un produit net d'intégration de 2,3 millions d'euros. La société a présenté un dossier de crédit impôt recherche

de 0,8 million d'euros. Ces deux éléments ont généré un produit fiscal de 3,1 millions d'euros.

1.7.5. Résultat Net

Le résultat net de 2009 ressort à une perte de 64,2 millions d'euros, à comparer à un bénéfice de 16,5 millions d'euros en 2008.

1.7.6. Acquisitions et restructurations

Le Groupe a poursuivi la simplification de ses structures juridiques avec les fusions dans GFI Informatique dans le cadre de transmissions universelles de patrimoines des sociétés Groupe

BTD, GFI BFA au 1^{er} janvier, Elios Informatique au 1^{er} avril et Euvoxa au 31 décembre 2009.

1.7.7. Filiales et Participations – Inventaire des Valeurs mobilières

Le tableau des filiales et participations et l'inventaire des Valeurs mobilières sont annexés au chapitre Comptes Sociaux au

chapitre 7.2.6 note 28 et au chapitre 7.3 du présent document de référence.

1.7.8. Résultats des cinq derniers exercices

Le tableau présentant les résultats des cinq derniers exercices est annexé au chapitre Comptes Sociaux au chapitre 7.3 du présent document de référence.



▶ 1.7.9. Affectation du résultat de GFI Informatique

Le résultat à affecter est composé comme suit :

Origines	(en milliers d'euros)
Report à nouveau	14 213
Résultat de l'exercice	(64 201)
TOTAL	(49 988)

Il est proposé d'affecter le résultat comme suit :

Affectation du résultat distribuable	(en milliers d'euros)
Réserve légale	-
Prime de fusion	35 513
Prime d'émission	14 475
TOTAL	49 988

▶ 1.7.10. Dividendes et politique de distribution

Les distributions au titre des cinq derniers exercices ont été les suivantes :

Années	2008	2007	2006	2005	2004
Nombre d'actions au 31 décembre	54 293 742	54 293 742	46 339 887	43 154 277	43 154 173
Valeur nominale (en euros)	2,00	2,00	2,00	2,00	2,00
Dividende par action (en euros)	0,22	0,22	0,20	0,10	-
Revenu global par action (en euros)	0,22	0,22	0,20	0,10	-
MONTANT NET DISTRIBUÉ (en euros) ⁽¹⁾	11 861 550	11 854 757	9 251 343	4 619 846	-

(1) Les actions auto-détenues par la société à la date de mise en paiement n'ont pas droit aux dividendes.

1.8. Innovation et certification

▶ 1.8.1. Recherche et Développement

Les investissements réalisés par le Groupe en 2009 en France en matière de Développement ont été consacrés :

- à la poursuite du renouvellement technologique des produits de l'ensemble de l'offre RH et Aide sociale pour collectivités locales ;
- aux évolutions fonctionnelles des Progiciels, conformément aux évolutions législatives ou réglementaires ;
- à des compléments fonctionnels des produits de gestion de temps.

Au titre de 2009, 5,4 millions d'euros de frais de développement concernant l'activité en France, Espagne et Canada des Solutions logicielles du Groupe ont été portés à l'actif car ils répondent aux critères d'activation établis par les normes IFRS.



Le Groupe a également lancé plusieurs programmes de recherche. La plupart sont liés à de nouvelles utilisations des mobiles de dernière génération ; les difficultés techniques à surmonter concernent généralement l'authentification des transactions et leur sécurité. L'agrément « Crédit Impôt Recherche » de GFI Informatique vient d'être renouvelé pour trois années.

Les frais de développement ne répondant pas aux critères d'activation se sont élevés à près de 2 millions d'euros en 2009. Ils figurent dans les charges opérationnelles courantes de l'exercice. Par ailleurs, GFI Informatique a déposé un dossier de crédit impôt recherche.

1.8.2. Système de Management de la Qualité et Certification

Procédures et meilleures pratiques : « GMS »

Moteur central de la transformation du Groupe, des phases de vente jusqu'aux phases d'industrialisation des prestations en centres de services, notre corpus formel de management par la qualité « GMS » (*Global Management System*) est accessible aux collaborateurs par intranet, de façon sécurisée. Il couvre tous les processus de l'entreprise : *Marketing*, *Vente*, *Delivery*, *Ressources Humaines*, *Finances* et *Juridique*.

Par cet outil, GFI Informatique facilite la communication de ses exigences fondamentales de fonctionnement. Le partage des processus communs, des procédés industriels, des guides et des outils favorise une culture commune pour l'ensemble des offres du Groupe qui vise non seulement la capitalisation permanente des bonnes pratiques et leur généralisation, mais aussi leur personnalisation à chacun de ses clients. Grâce à ces pratiques performantes de management, de pilotage, d'ingénierie et de support, la société progresse dans ses capacités à respecter ses engagements tant en termes de délais qu'en niveau de qualité, à améliorer son efficacité et globalement, cela participe à accroître sa compétitivité.

Norme ISO 9001 pour l'amélioration permanente

GFI Informatique a obtenu en janvier 2009, le renouvellement pour une période de 3 ans de son certificat AFAQ ISO 9001 version novembre 2008.

Ce certificat AFAQ couvre les activités essentielles du Groupe GFI Informatique sur les sites français en matière de conception, de réalisation et d'intégration de systèmes, ainsi que pour l'Infogérance et la tierce maintenance applicative (TMA) et enfin pour l'intégration et la distribution des Solutions logicielles et d'intégration des ERP.

GFI Informatique est évalué conformément à la version 2008 de la norme ISO 9001 qui apporte un regard plus précis sur les processus d'externalisation au-delà de l'importance attribuée par la société à la satisfaction de ses clients, au respect de ses engagements, au pilotage par la mesure et l'analyse ainsi qu'à l'amélioration permanente de ses processus et de ses résultats.

Une Revue Qualité est auto-réalisée chaque année par la Direction Qualité, sur les objectifs visés : en 2009 le focus a été mis sur la satisfaction client et la maîtrise des risques. Un audit AFNOR a également eu lieu sur les pratiques « qualité » mises en place.

Normes ISO 20000 et ITIL pour la gestion des services

Pour ses opérations d'Infogérance, GFI Informatique vise la conformité par rapport à la norme ISO 20000-1. En 2009 GFI a été la première SSII généraliste certifiée ISO 20000 (pour son centre de Téléservice 24/7 de Nantes).

Par ailleurs, les équipes s'appuient depuis plusieurs années sur les meilleures pratiques ITIL promues par l'ITSMF (IT Service Management Forum). GFI Informatique est membre fondateur de la branche française de ce dernier.

Modèle CMMI pour l'Intégration

Dans le cadre de ses prestations d'intégration, GFI Informatique a lancé la démarche d'évaluation de ses centres de services par rapport au modèle CMMI (modèle de maturité du Software Engineering Institute, États-Unis). Les plans d'actions menés visent l'optimisation des processus pour une industrialisation adéquate des produits et services délivrés à nos clients dans ces centres.

Modèle E-SCM pour la gestion du Sourcing

GFI Informatique est membre fondateur de l'association française AE-SCM visant à promouvoir le modèle E-SCM (Modèle de maturité de Sourcing de l'ITQC de l'Université de Carnegie, États-Unis). GFI Informatique vise la convergence de ses pratiques avec le modèle E-SCM, en priorité dans le cadre de ses programmes multi-projets traités pour ses grands clients partenaires.



1.9. Gestion sociale - Ressources humaines

▶ 1.9.1. Effectifs

Les effectifs consolidés ont baissé de 159 personnes sur l'année 2009 pour s'établir à fin décembre 2009 à 9.734 personnes (sous-traitance récurrente en Italie, en Belgique, au Canada et en Allemagne incluse). Hors sous-traitant, l'effectif salarié est resté stable à 9.324, contre 9.326 en 2008. Les effectifs du Groupe travaillant hors de France représentent 39 % des effectifs totaux et la répartition hommes/femmes est de trois quarts/un quart.

Ces variations s'expliquent par la conjoncture et son impact sur l'évolution de l'activité.

En France, les procédures de licenciement ont concerné 204 personnes, et 176 à l'international. C'est l'Italie qui a été le plus concerné par les mesures de restructuration qui ont permis de réduire les effectifs de près de 127 collaborateurs dont 8 salariés et 119 de sous-traitants.

Pour faire face aux difficultés de recrutement, le Groupe a encouragé des partenariats avec un certain nombre d'écoles, et dans cet esprit, a accueilli un nombre croissant de stagiaires qui ont été plus d'une centaine en France cette année. La formule de l'apprentissage a été également expérimentée cette année dans plusieurs unités du Groupe.

Avec l'aide de l'UNIRH (Union pour l'insertion et la réinsertion professionnelle des personnes handicapées), le Groupe a soutenu en France une politique d'embauche des travailleurs handicapés, notamment au moyen d'annonces spécifiques.

En 2009, le Groupe a mis en place un plan Senior qui rentre en vigueur au 1^{er} janvier 2010. Ce plan comporte des actions pour le maintien dans l'entreprise des seniors avec des indicateurs de suivi.

▶ 1.9.2. Évolution de la masse salariale

L'évaluation régulière des collaborateurs reste le principe directeur de la politique des ressources humaines mise en place ; celle-ci a deux caractéristiques : l'évaluation des missions exécutées et l'évaluation du collaborateur.

La méthodologie des entretiens annuels a été refondue, tant sur le fond que sur la méthode. L'Entretien Annuel de Développement Professionnel doit mieux prendre en compte le référentiel métier existant, ainsi que la détection des situations individuelles particulières.

Le Comité salaire apprécie les demandes d'évolutions salariales. Cette pratique a permis au Groupe d'appliquer en 2009 une politique salariale souple et prudente à la fois, en veillant à maintenir une cohérence entre les pratiques du Groupe avec celles en vigueur

dans la profession et celles du marché. Le Comité veille également au respect du principe d'égalité hommes/femmes et des autres discriminations.

La négociation annuelle des salaires a permis, en 2009, la conclusion d'un accord avec les organisations syndicales (NAO). L'accord a porté sur l'évolution des bas salaires et les salaires féminins.

En France, l'augmentation du salaire moyen calculé en tenant compte de la rotation des effectifs n'a été que de 0,6 %. L'évolution des salaires féminins a été d'un taux légèrement supérieur.

Les rémunérations variables concernent environ 15 % des effectifs et sont directement liées à des objectifs précis cosignés par avenants individuels établis en début d'année.

▶ 1.9.3. Formation

Afin d'améliorer la préparation des plans de formation, avec identification et prise en compte des populations sensibles – femmes, jeunes, seniors, etc., le projet GARI a été généralisé à l'ensemble des unités. En gérant l'ensemble des compétences des collaborateurs, cet outil sera un atout majeur dans la politique de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences.

Dans le cadre de cette GPEC, le Groupe a pu également mettre en place « les périodes de professionnalisation », formation en alternance débouchant sur une certification. Ce dispositif a déjà concerné plusieurs dizaines de collaborateurs.

Le Groupe a globalement maintenu son effort de formation en 2009, et les actions suivantes méritent d'être signalées :

En France

Les dépenses de formation ont représenté environ 2,5 % de la masse salariale brute et les différents programmes ont concerné plus de 25 % des effectifs dans les différentes sociétés françaises du Groupe.



En 2009, le Groupe a poursuivi la mise en place de l'Université GFI qui regroupe des formations stratégiques impulsées par la Direction Générale. Parmi les sujets traités : l'Université des chefs de projets et des directeurs de projets destinée à harmoniser les pratiques de management de projets au forfait, l'Université des commerciaux pour la vente de grands projets, et l'Université RH des managers pour donner des compétences plus fortes à l'encadrement intermédiaire en matière de droit du travail et de gestion des compétences. Cette formation a également vocation à les sensibiliser à la responsabilité sociale de l'entreprise.

Par ailleurs, un effort important a été fait pour améliorer l'employabilité des collaborateurs en intercontrat en leur donnant des compétences métier et NTIC dans le cadre de formations longues.

En Espagne

Dans le cadre de sa stratégie de recrutement et de fidélisation de ses collaborateurs, GFI Informatique en Espagne cherche à développer des partenariats avec des Universités, et des Instituts.

Le système de suivi des carrières a également été renforcé et perfectionné pour mieux répondre aux objectifs du Groupe dans ce pays.

Au Maroc

Le développement des activités Offshore nécessite un effort très significatif tant pour sélectionner que pour former les nouveaux collaborateurs. Des progrès doivent être encore accomplis pour mettre en place une gestion de carrière adaptée.

1.9.4. Organisation du temps de travail

Les différentes sociétés du Groupe appliquent des dispositions conformes aux usages de la branche professionnelle de leur pays d'implantation.

Importance de la sous-traitance

Le recours à la sous-traitance concerne essentiellement la recherche de compétences techniques dont le Groupe ne dispose pas, et qui sont proposées soit par d'autres SSII, soit par des consultants indépendants. Le recours à la sous-traitance est significatif en Italie, en Allemagne, au Canada. Le nombre total de sous-traitants dans ces pays était de 411 personnes au 31 décembre 2009.

Relations du travail

Des séminaires d'accueil « *Welcome* » sont régulièrement organisés pour les nouveaux embauchés. Le journal interne de GFI Informatique en France « COM' vous » a fêté en 2009 son 50^e numéro. Il commente l'actualité du Groupe, ses réussites et met en valeur les hommes et femmes ayant participé aux projets traités dans le journal. Ce journal se décline également au niveau de deux régions.

Au titre des politiques communes mises en place dans l'ensemble des sociétés du Groupe, figurent l'engagement de respecter les législations locales et européennes en matière de relations du travail (égalité professionnelle homme/femme, non-discrimination d'une manière générale, relations sociales, emploi des seniors, etc.) et un certain nombre de normes dans la gestion de la carrière des collaborateurs.

En France, le Groupe est organisé au niveau social en plusieurs ensembles, dont une Unité Économique et Sociale (UES) qui regroupe les sociétés GFI Informatique, GFI Progiciels et Némausic, soit 4 249 collaborateurs. Une commission paritaire pour l'Unité Économique et Sociale GFI Informatique composée de délégués syndicaux de l'entreprise et de représentants de la Direction se réunit périodiquement. Cette UES résulte d'un accord collectif.

Chaque niveau réunit des représentants du personnel, des délégués du personnel, un Comité d'entreprise et des Comités d'établissement et d'un ou plusieurs Comités d'Hygiène et de Sécurité (CHSCT). En 2009, le Groupe a versé en France pour 2,3 millions d'euros de subventions aux différents Comités d'entreprises pour gérer les œuvres sociales.

En Espagne, le Groupe est organisé en 9 sociétés d'importances très différentes. Les deux plus importantes comptent des Comités d'entreprise de 13 représentants, les autres, un ou deux représentants désignés par des collaborateurs.

1.9.5. Participation et Intéressement

Le montant de la participation distribuable au titre de 2009 en France s'élève à 1,0 million d'euros contre 1,3 million d'euros en 2008.

Ces sommes sont gérées dans le cadre d'un PEE (Plan d'épargne entreprise) offrant au choix des collaborateurs plusieurs FCPE

(Fonds commun de placement d'entreprise) à vocations diverses, dont le FCPE GFI Informatique Expansion investi en actions GFI Informatique. Il n'y a aucun contrat d'intéressement en cours au sein du Groupe.



► 1.9.6. Actionnariat salarié - Politique d'attribution d'options d'achat ou de souscription d'actions ou d'attribution d'actions gratuites

Un Plan d'épargne entreprise a été ouvert en 1998 à l'ensemble des salariés du Groupe. Un fonds commun de placement « GFI Expansion » a été créé afin d'acquérir et gérer des actions GFI Informatique. Ce FCPE a obtenu l'agrément n° 06985 de la Commission des opérations de Bourse le 7 mai 1998. Le FCPE est géré par Natixis Asset Management et détient au 31 décembre 2009 un total de 212 000 actions GFI Informatique, soit 0,39 % du capital social.

Dans le passé, le Groupe GFI Informatique a déjà plusieurs fois mis en œuvre des plans d'attribution d'options d'achat ou de souscription d'actions, ou d'attribution d'actions gratuites. Ces plans sont réalisés afin d'associer à l'amélioration de la performance du Groupe, les dirigeants et salariés qui jouent un rôle effectif, direct ou indirect, dans l'obtention des résultats. Si les conditions économiques permettaient de mettre à nouveau en œuvre ce type de plan, ces décisions seraient soumises à l'approbation de l'Assemblée générale.

Le 21 mai 2008, le conseil d'administration avait utilisé les autorisations de l'Assemblée générale pour attribuer 516 000 actions gratuites à une cinquantaine de salariés de différentes filiales françaises ou internationales du Groupe. Malheureusement l'évolution de la situation macroéconomique n'a pas permis de constater des améliorations de la performance du Groupe sur 2008 et 2009, améliorations qui conditionnaient ces attributions. En définitive aucune attribution n'a eu lieu.

Le 9 décembre 2009, le conseil d'administration a utilisé le solde des autorisations de l'Assemblée générale pour attribuer 584 000 actions gratuites à une trentaine de salariés de différentes filiales françaises ou internationales du Groupe. Ces attributions ne deviendront définitives que si, à l'issue de la période d'acquisition d'une durée de deux années, le ratio de résultat opérationnel courant sur chiffre d'affaires consolidé atteint certains seuils au cours des exercices 2010 et 2011. Des explications complémentaires sont fournies au 2.2.1 et dans le rapport spécifique inséré sous 5.1 ci après.

1.10. Responsabilité Sociale et Environnementale

► 1.10.1. Développement Durable

La société GFI Informatique assurant pour ses clients essentiellement des prestations intellectuelles, les conséquences environnementales de son activité ne sont pas significatives. Cependant, la Direction Générale a sensibilisé l'ensemble des cadres supérieurs sur ce thème.

En application de la Directive européenne relative au recyclage des déchets électroniques, le Groupe GFI Informatique a mis en œuvre les dispositions suivantes :

- sélection d'un fournisseur agréé pour la récupération et le retraitement des déchets et composants électroniques provenant des matériels informatiques obsolètes mis au rebut ;
- mise en place de procédures visant à l'application des modalités de récupération des matériels et composants à recycler.

Le Groupe a donné instruction à l'ensemble des responsables d'établissement de prendre toutes les mesures possibles tendant à réduire les consommations d'énergie, notamment avec des mises en place d'extinction des bureaux, et de contrôle des températures des locaux. L'utilisation de papier recyclé et recyclable a été recommandée.

Mis en place dans un premier temps sur un site pilote, le contrat de collecte de papiers de bureau issu d'un tri sélectif à la source a été étendu à l'ensemble de la région Île-de-France. Le déploiement se poursuit maintenant aux principaux sites régionaux.

Le journal interne de GFI Informatique « COM' vous » et le document de référence sont édités sur du papier certifié PEFC.

► 1.10.2. Une responsabilité sociale

La Direction Générale a sensibilisé l'ensemble des acteurs de l'entreprise en particulier son Comité de Direction, les managers et l'ensemble des collaborateurs sur la responsabilité sociale de l'entreprise.

Plusieurs actions méritent d'être signalées :

- élaboration d'une charte à destination des managers qui leur est proposée à la signature, incorporée à l'avenant annuel qui définit leurs objectifs ;



- élaboration d'un guide du recrutement largement diffusé auprès des acteurs concernés, qui met en avant les principes d'égalité des chances, et de non-discrimination ;
- mise en place d'un partenariat spécifique avec l'UNRIH, afin de mettre en place une politique réelle d'embauche de travailleurs handicapés ;
- négociation en cours d'un plan de prévention sur les risques psychosociaux ;
- désignation d'un référent senior, d'un référent handicapés et désignation d'un référent HALDE ;
- une première collaboration avec l'association « Nos banlieues ont du talent ».

1.11. Événements postérieurs à la clôture de l'exercice

Afin de faciliter l'intégration du Groupe sur un site unique, GFI Informatique a signé le 19 janvier 2010, un bail pour des nouveaux locaux devant lui permettre de regrouper, sur la commune de Saint-Ouen, l'ensemble des collaborateurs d'Île-de-France. Cette nouvelle adresse est destinée à devenir le futur siège social du Groupe.

Conformément au plan de recentrage annoncé, le Groupe GFI Informatique a signé, le 4 mars 2010, un protocole selon lequel

la filiale GFI Informatique Holding GmbH cède l'ensemble des participations actuellement contrôlées en Allemagne.

De même, le Groupe GFI Informatique a signé, le 17 mars 2010, un protocole selon lequel, il cède la totalité des actions détenues dans GFI Italia, après avoir reconstitué les fonds propres de la filiale. Cette cession est prévue pour courant avril.

1.12. Facteurs de risques

Le Groupe GFI Informatique procède régulièrement à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable et significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats ou sa capacité à

réaliser ses objectifs. Elle considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés.

1.12.1. Risques Opérationnels - Risques Juridiques

Projets clients

GFI Informatique intervient sur des projets informatiques parfois complexes comme éditeur de Progiciels ou prestataire de services. De ce fait, le Groupe n'est pas à l'abri d'une réclamation d'un client considérant que les produits du Groupe ou ses consultants n'ont pas atteint les objectifs attendus dans les délais prévus ou lui ont causé des préjudices. Le Groupe peut alors être exposé à payer des dommages et intérêts.

Les procédures mises en place, sous l'égide du Comité des risques permettent de s'assurer qu'aucun engagement hors norme n'a été pris avec un client et que l'exécution des projets est conforme aux prévisions.

Le système Qualité de GFI Informatique, certifié ISO 9001, définit les règles d'établissement et de validation des propositions techniques et financières.

Réglementation

Le Groupe GFI Informatique n'est soumis à aucune réglementation particulière et l'exploitation de son activité n'est subordonnée à aucune autorisation légale ou administrative, et ce, même pour l'ensemble de ses filiales internationales. Quelques secteurs sensibles dans lesquels opèrent ses clients nécessitent parfois la conclusion d'accords de confidentialité spécifiques.



Toutefois, les risques juridiques qui existent dans différents domaines (droit social, droit des contrats, droit fiscal, etc.) concernent le Groupe GFI Informatique au même titre que toute autre entreprise de services.

Les propositions de redressement fiscaux ou ceux émis par l'Urssaf sont provisionnés pour leur montant en principal et intérêts à la réception des avis de mise en recouvrement, et ce même si une réclamation a été émise ou si un contentieux a été ouvert. Dans ce cas, le montant des pénalités et majorations n'est toutefois pas provisionné.

▶ 1.12.2. Risques Financiers

Solvabilité clients

Le Groupe est exposé au risque de défaillance financière d'un client. Les risques financiers de l'entreprise sont identifiés au stade de la prospection et de l'établissement de la proposition commerciale, technique et financière. Chaque nouveau client fait l'objet d'une enquête de solvabilité systématique menée par le service recouvrement et dont les résultats sont communiqués au directeur financier du Groupe.

Les dix principaux clients du groupe GFI Informatique représentent près de 30 % du chiffre d'affaires consolidé en 2009. Aucun des dix principaux clients ne représente à lui seul plus de 10 % du chiffre d'affaires du Groupe.

La ventilation des créances échues et non dépréciées est décrite en note 5 des états financiers consolidés, présentée en page 86 du présent document. L'exposition par pays est présentée en note 21 des états financiers consolidés « Informations sectorielles ».

Risques de taux

L'exposition du Groupe au risque de variation des taux d'intérêt de marché est liée à l'endettement financier du Groupe, à taux variable. Ce point est développé en note 27 des états financiers consolidés « Risques de liquidité », présenté en page 108 du présent document.

▶ 1.12.3. Risques Stratégiques

Risques liés aux acquisitions potentielles

L'acquisition de sociétés qui présentent un intérêt pour le Groupe a pour principal objectif l'implantation sur des nouveaux marchés ou le renforcement dans des activités stratégiques. Les opérations d'acquisition présentent toujours un risque de sélection de la bonne cible, d'intégration des équipes, de réussite des synergies

Information sur les litiges

Les litiges et contentieux sont décrits en notes 10 et 23 des états financiers consolidés présentées en pages 89 et 106 du présent document.

A la connaissance de la société, sur une période couvrant les douze derniers mois, il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage (y compris, toute procédure dont la société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée) qui pourrait avoir ou a eu récemment des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la société et/ou du Groupe.

Risques de liquidité

L'objectif du Groupe est de maintenir l'équilibre entre la continuité des financements et leur flexibilité grâce à l'utilisation de découverts, d'emprunts bancaires, et de contrats d'affacturage. Les contrats d'emprunts bancaires comportent des clauses conventionnelles dites de défaut, pour lesquelles les critères financiers sont appréciés à la clôture annuelle et pour certains aux clôtures trimestrielles.

La dette financière est soumise au respect de clauses conventionnelles dites de défaut. Elle s'élève au 31 décembre 2009, à 84,4 millions d'euros. Ces clauses dites de défaut sont présentées en note 27 des états financiers consolidés, présentée en page 108 du présent document.

La société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

Risques de change

En matière de flux commerciaux, il n'y a pas de couverture de change, l'essentiel des échanges étant effectué dans la zone Euro. Dans les autres cas (Suisse, Canada, Maroc), les produits issus de la vente sont générés dans la même devise que les coûts d'exploitation liés, limitant ainsi l'exposition au taux de change. Les flux intra-Groupe opérationnels en devises étrangères sont extrêmement limités.

Ce point est développé en note 27 des états financiers consolidés « Risques de change », présenté en page 110 du présent document.

envisagées, et de mise en œuvre des garanties prises. Le Comité d'investissement du Groupe veille au bon déroulement du processus d'acquisition.

Les méthodes d'évaluation des écarts d'acquisitions sont présentées en annexe aux états financiers consolidés au 6.3 page 71 du présent document. La note 1 en page 82 et 83 décrit ces éléments et les tests de valorisations qui sont pratiqués.



Risques de compétition

GFI Informatique intervient sur un marché concurrentiel dans lequel les ventes de services informatiques et de Logiciels sont liées aux décisions d'investissement de ses clients.

Des risques inhérents à la conjoncture peuvent conduire à retarder voire annuler le démarrage de certains projets. La gestion des ressources humaines et des sous-traitants peut également s'avérer sensible, notamment en période de hausses des salaires.

1.12.4. Risques liés à la propriété intellectuelle

Les marques et logos utilisés par le Groupe ont été déposés en France pour les pays de l'Union européenne. De plus, les codes source des Progiciels conçus et développés par le Groupe font

l'objet de dépôts réguliers auprès de l'Agence pour la Protection des Programmes (APP).

1.12.5. Assurance et couverture des risques

En matière d'assurance, il faut distinguer les assurances dommages pour lesquelles les risques sont systématiquement couverts, et les assurances de responsabilité.

Les principales polices d'assurances concernent la responsabilité civile professionnelle et d'exploitation, la couverture du parc d'ordinateurs portables, la couverture de l'ensemble du parc d'automobiles et de l'ensemble des locaux occupés par GFI Informatique et ses filiales.

Police responsabilité civile professionnelle

GFI Informatique a souscrit pour son compte et celui de ses filiales une police d'assurance Responsabilité Civile Professionnelle et d'Exploitation Groupe qui a pour objet de garantir les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile que GFI Informatique peut encourir du fait de ses activités professionnelles dès lors qu'elle fait l'objet d'une réclamation fondée au titre des dommages corporels, matériels ou immatériels consécutifs ou non. Les montants des garanties sont les suivants, sous déduction d'une franchise de 0,1 million d'euros :

- Responsabilité Civile Professionnelle :
 - tous dommages confondus : 20,0 millions d'euros par année d'assurance dont dommages immatériels non consécutifs : 20,0 millions d'euros par année d'assurance.
- Responsabilité Civile Exploitation :
 - tous dommages confondus : 10,0 millions d'euros par année d'assurance dont :

- dommages matériels et immatériels consécutifs : 5,0 millions d'euros ;
- dommages immatériels non consécutifs : 1,5 million d'euros ;
- atteintes accidentelles à l'environnement : 1,0 million d'euros.

Police dommages

GFI Informatique a souscrit pour son compte et celui de ses filiales françaises une garantie pour l'ensemble du parc informatique lui appartenant, soit le matériel fixe et le matériel portable, ainsi que pour les frais de reconstitution des archives informatiques et les frais supplémentaires, ainsi que pour l'ensemble des dommages susceptibles d'arriver sur un site.

Police flotte automobile

GFI Informatique a souscrit pour son compte et celui de ses filiales françaises une garantie couvrant l'ensemble de son parc de location de véhicules longue durée ainsi qu'une garantie couvrant les risques inhérents aux véhicules personnels des collaborateurs lorsqu'ils sont utilisés dans le cadre des activités professionnelles.

Police responsabilité des dirigeants

GFI Informatique a également souscrit une police couvrant la responsabilité des dirigeants.



1.13. Éléments significatifs susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique

En application de l'article L. 225-100-3 du Code de commerce, il n'existe pas à la connaissance de la société d'éléments significatifs susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique, à

l'exception d'un contrat de crédit signé le 15 décembre 2009, ce dernier devenant renégociable en cas de changement de contrôle et dont le solde dû au 31 décembre 2009 est de 65 millions d'euros.

1.14. Délais de paiement des fournisseurs de GFI Informatique

(articles L. 441-6-1 du code de Commerce)

La dette « fournisseurs » au 31 décembre 2009 peut être décomposée par échéance selon le tableau qui suit :

(en milliers d'euros)	Total	Factures échues	Factures non échues		
			de 0 à 30 jours	de 31 à 60 jours	à plus de 60 jours
Fournisseurs	28 183	11 685	15 419	1 017	61



2

LES ACTIONS – LE CAPITAL

	Page		Page
2.1. Informations générales	30	2.4. Capital et évolution du Capital	33
2.2. Structure de l'actionnariat au 31 décembre 2009	31	2.5. Autres informations sur les actions – Cours de Bourse	34
2.3. État des autorisations financières au 31 décembre 2009	33		



2.1. Informations générales

▶ 2.1.1. Capital social

Au 31 décembre 2009, le capital social s'élève à 108 587 484 euros. Il est divisé en 54 293 742 actions de 2 euros chacune, de même catégorie. Compte tenu des actions auto-détenues par

GFI Informatique (378 099 actions) qui n'ont pas droit de vote, le nombre de droits de vote au 31 décembre 2009 est de 53 915 643.

▶ 2.1.2. Négociabilité des actions

Les actions sont cotées sur l'Eurolist d'Euronext (compartiment B). Elles sont toutes librement négociables, dans les conditions et selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur (article 8 des statuts).

▶ 2.1.3. Forme des actions

Les actions entièrement libérées sont nominatives ou au porteur selon le choix de l'actionnaire dans le cadre des dispositions légales et réglementaires en vigueur (article 7 des statuts).

▶ 2.1.4. Mode d'inscription en compte des actions (article 7 des statuts)

Les actions seront inscrites au gré des propriétaires :

- en ce qui concerne les actions nominatives, en compte nominatif pur auprès de la société ou en compte nominatif administré auprès d'un intermédiaire financier habilité ;
- en ce qui concerne les actions au porteur, en compte auprès d'un intermédiaire financier habilité.

Les actions sont admises aux opérations d'Euroclear France. La société a prévu dans ses statuts, et conformément à la loi, la possibilité de rechercher l'identification des actions au porteur.

▶ 2.1.5. Conditions d'accès aux Assemblées générales

L'article 17 des statuts – rappelé ci-après en 8.1.8. – précise les conditions d'accès aux Assemblées générales. Ces informations

sont également rappelées dans l'avis de réunion publié au BALO et sur le site internet de la société www.gfi.fr.



2.2. Structure de l'actionnariat au 31 décembre 2009

A la connaissance de la société, la structure estimée de l'actionnariat de la société se présente comme suit :

Actionnaires	31.12.2009			31.12.2008			31.01.2008		
	Actions détenues	Capital %	Droits de vote %	Actions détenues	Capital %	Droits de vote %	Actions détenues	Capital %	Droits de vote %
Public	21 488 586	40 %	40 %	23 010 901	42 %	43 %	25 709 580	47 %	47 %
Itefin Participations ⁽³⁾	15 069 443	28 %	28 %	15 069 443	28 %	28 %	15 069 443	28 %	28 %
Boussard & Gavaudan ⁽¹⁾	13 675 542	25 %	25 %	11 861 689	22 %	22 %	9 463 208	17 %	17 %
Financière de l'Échiquier ⁽²⁾	2 740 000	5 %	5 %	2 740 000	5 %	5 %	2 740 000	5 %	5 %
Managers et salariés	726 061	1 %	1 %	762 531	2 %	2 %	831 225	2 %	2 %
Administrateurs non salariés	4 011	0 %	0 %	81 882	0 %	0 %	81 882	0 %	0 %
FCP GFI	212 000	0 %	0 %	198 050	0 %	0 %	196 750	0 %	0 %
Actions auto-détenues	378 099	1 %	0 %	569 246	1 %	0 %	201 654	0 %	0 %
TOTAL	54 293 742	100 %	100 %	54 293 742	100 %	100 %	54 293 742	100 %	100 %

(1) Information au 21 avril 2009 lors de la déclaration de franchissement de seuil.

(2) Information au 21 janvier 2008 lors de la déclaration de franchissement de seuil.

(3) La société Itefin Participations est détenue par Messieurs Jacques Tordjman (0,2 %), Vincent Rouaix (4,5 %), Michel Beilin (5,4 %), Pierre Chiarelli (1,0 %), les sociétés Jactor (24,6 %), Auteuil Conseil (1,0 %), FCPR Apax France VII (36,1 %), AltamirAmboise (27,2 %).

Conformément aux statuts de la société, chaque administrateur détient au moins une action sous forme nominative. Hormis les actions auto-détenues qui n'ont pas droit de vote, tous les titres de

GFI Informatique sont assortis d'un droit de vote par action. Il n'y a pas de droit de vote double.

2.2.1. Actionnariat salarié

Dans le cadre du Plan d'épargne entreprise, le FCPE « GFI Expansion » détient au 31 décembre 2009 un total de 212 000 actions GFI Informatique.

Le 21 mai 2008, le conseil d'administration avait utilisé les autorisations de l'Assemblée générale pour attribuer 516 000 actions gratuites à une cinquantaine de salariés de différentes filiales françaises ou internationales du Groupe. Malheureusement l'évolution de la situation macroéconomique n'a pas permis de constater des améliorations de la performance du Groupe sur 2008 et 2009, améliorations qui conditionnaient ces attributions. En définitive aucune attribution n'a eu lieu.

Le 9 décembre 2009, le conseil d'administration a utilisé le solde des autorisations de l'Assemblée générale pour attribuer 584 000 actions gratuites à une trentaine de salariés de différentes filiales françaises ou internationales du Groupe. Ces attributions ne deviendront définitives que si, à l'issue de la période d'acquisition d'une durée de deux années, le ratio de résultat opérationnel courant sur chiffre d'affaires consolidé atteint certains seuils au cours des exercices 2010 et 2011 comme cela est précisé dans le rapport spécifique inséré sous 5.1 ci-après.



2.2.2. Franchissements de seuils

La société a été informée des franchissements de seuils suivants :

Franchissement de seuil(s) Date	Seuils franchis en capital et en droits de vote	Sens	Actionnaire(s) ayant franchi le/les seuils	Nb d'actions détenues	% détenu capital droit de vote
21.04.09	25 %	Hausse	Concert Boussard et Gavaudan AM LP ⁽²⁾ et SAS Boussard et Gavaudan Gestion ⁽³⁾	13 675 542	25,19 ⁽¹⁾

⁽¹⁾ Sur la base d'un capital composé de 54 293 742 actions représentant autant de droits de vote.

⁽²⁾ Contrôlée par Boussard et Gavaudan Partners Limited, agissant pour le compte des fonds Sark Master Fund Limited.

⁽³⁾ Société de gestion de portefeuille, contrôlée par Boussard et Gavaudan Partners limited, agissant pour le compte des fonds communs de placement BG Long Term Value et BG Long Term et alternative.

Aucun autre franchissement de seuil n'a été déclaré à la société.
A la connaissance de la société, à l'exception des sociétés Boussard & Gavaudan, Itefin Participations et Financière de

l'Échiquier, aucun actionnaire ne détient plus de 5 % du capital de la société.

2.2.3. Participations réciproques

Il n'existe aucune participation réciproque permettant un auto-contrôle de la société GFI Informatique.

2.2.4. Pacte d'actionnaires

A la connaissance de la société, il n'existe pas de pacte d'actionnaire, ni d'actions de concert à l'exception des concerts liés aux franchissements de seuils.



2.3. État des autorisations financières au 31 décembre 2009

Les autorisations financières en cours sont les suivantes :

Date d'autorisation de l'Assemblée	Nature de l'autorisation	Nombre maximum d'actions autorisées	Plafond cumulé en nombre d'actions	Durée autorisation	Date d'expiration	Utilisation
20 mai 2009 12 ^e résolution	Rachat d'actions (au prix d'achat maximum 8 euros)	920 000	Néant	18 mois	20.11.2010	Oui ci-après 2.4.1.
21 mai 2008 17 ^e et 18 ^e résolution	Augmentation de capital avec et sans droit préférentiel de souscription	15 000 000	15 000 000	26 mois	21.07.2010	Néant
21 mai 2008 20 ^e résolution	Augmentation de capital par incorporation de réserves	15 000 000		26 mois	21.07.2010	Néant
21 mai 2008 21 ^e résolution	Augmentation réservée aux salariés	500 000	Néant	26 mois	21.07.2010	Néant
20 mai 2009 13 ^e résolution	Augmentation de capital en rémunération d'apports de titres de capital	5 429 374	Néant	26 mois	20.07.2011	Néant
29 juin 2007 15 ^e résolution	Attribution gratuite d'actions	1 100 000	Néant	38 mois	29.08.2010	Totalement utilisée

2.4. Capital et évolution du Capital

2.4.1. Capital potentiel

Au 31 décembre 2009, le nombre total des actions dont l'émission est autorisée par l'Assemblée générale des actionnaires et pour lesquelles l'autorisation n'a pas été utilisée, est de 22 029 374 actions.

Le 17 mars 2010, le conseil d'administration a constaté que les conditions mises à l'attribution de 516 000 actions par le

conseil d'administration du 21 mai 2008 n'étaient pas réunies. En prononçant la caducité du dit plan, le nombre total des actions dont l'émission est autorisée par l'Assemblée générale des actionnaires et pour lesquelles l'autorisation n'a pas été utilisée, est ramené à 21 513 374 actions.

Date d'autorisation par l'Assemblée générale	Nature de l'autorisation	Montant nominal maximum de l'autorisation (en euros)	Nombre d'actions autorisées à émettre	Nombre d'actions restant à émettre
21 mai 2008	Augmentation de capital en numéraire	30 000 000	15 000 000	15 000 000
21 mai 2008	Augmentation réservée aux salariés	1 000 000	500 000	500 000
20 mai 2009	Augmentation de capital en rémunération d'apport de titres de capital	10 858 748	5 429 374	5 429 374
29 juin 2007	Attributions d'actions gratuites	2 200 000	1 100 000	584 000
TOTAL		44 058 748	22 029 374	21 513 374 ⁽¹⁾

(1) Après le conseil d'administration du 17 mars 2010 ayant constaté la caducité du plan d'attribution d'actions gratuites du 28 mai 2008.



Comme indiqué ci-après au chapitre 5.1, le conseil d'administration en date du 9 décembre 2009, usant de la faculté qui lui a été donnée par l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 29 juin 2007, a décidé de consentir aux salariés et dirigeants du Groupe GFI Informatique, des droits à attribution gratuite d'actions GFI Informatique représentant 584 000 actions de 2 euros de valeur nominale sous conditions de performance.

Compte tenu des 21 513 374 actions restant à émettre, le capital potentiel au 17 mars 2010 s'élève à 151 614 232 euros. Il n'existe pas d'autres titres émis donnant accès, directement ou indirectement, au capital de la société.

2.4.2. Évolution du capital depuis le 1^{er} janvier 2007

Dates des Assemblées générales ou des conseils d'administration	Opérations	Nominal de l'action (en euros)	Augmentation de capital (en euros)	Prime d'émission apport/fusion (en euros)	Montant successif du capital (en euros)	Actions de la société en nombre cumulé (en euros)
01.01.07	A nouveau				92 679 774	46 339 887
19.03.07 *	Constatation augmentation de capital en numéraire (BSAR)	2	100	167	92 679 874	46 339 937
29.06.07 *	Constatation augmentation de capital en numéraire (BSAR)	2	1 806 152	3 025 304	94 486 026	47 243 013
12.09.07 *	Constatation augmentation de capital en numéraire (BSAR)	2	13 851 806	23 201 776	108 337 832	54 168 916
14.12.07	Absorption Algoriel	2	249 652	132 545	108 587 484	54 293 742

* Date à laquelle l'exercice des BSAR a été constaté par le conseil d'administration.

2.5. Autres informations sur les actions – Cours de Bourse

2.5.1. Nantissement d'actions de la société et de ses filiales

La société GFI Informatique a nanti la totalité des actions qu'elle détient dans ses filiales 3739490 Canada Inc., soit 5 000 000 actions

de catégorie A et BTD Consulting, en faveur des banques membres du club deal, par acte en date du 15 décembre 2009.

2.5.2. Cours de Bourse et de transactions

Le titre GFI Informatique fait partie du compartiment B d'Euronext Paris, de NYSE Euronext et des indices CAC MidSmall 190, CAC Small 90, CAC Technology, CAC Software & Computer Services, CAC All Shares.

Les informations présentées ci-après, provenant d'Euronext, ont été fidèlement reproduites et aucun fait n'a été omis qui les rendrait inexacts ou trompeuses.

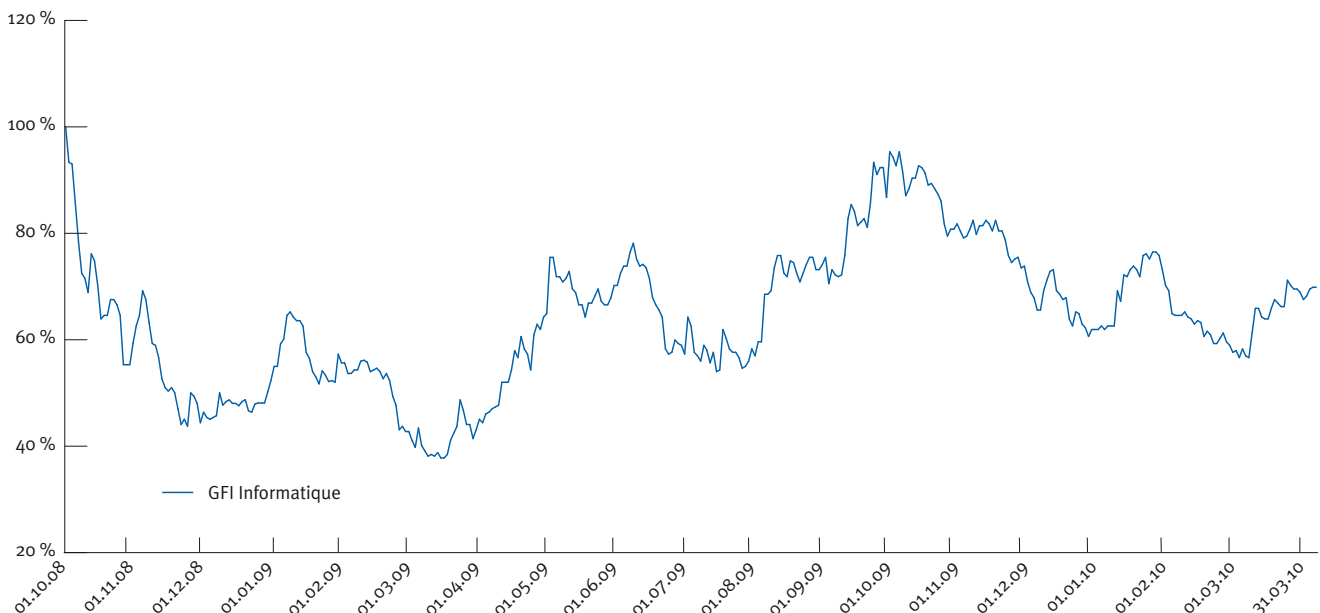


► 2.5.3. Analyse des transactions

	Nombre de séances de cotations	Nombre total de transactions en titres	Moyenne des volumes quotidiens	Total des volumes (en millions d'euros)	Moyenne quotidienne des capitaux (en millions d'euros)	Cours du mois le plus bas (en euros)	Cours du mois le plus haut (en euros)	Cours moyen du mois (Clôture) (en euros)
2008								
Octobre	23	2 810 631	122 201	8,91	0,39	2,50	4,02	3,05
Novembre	20	3 089 525	154 476	7,44	0,37	2,15	3,03	2,52
Décembre	21	2 679 651	127 602	6,28	0,30	2,20	2,57	2,36
2009								
Janvier	21	2 035 890	96 947	5,24	0,25	2,45	2,90	2,65
Février	20	930 010	46 501	2,29	0,11	2,08	2,77	2,46
Mars	22	1 360 026	61 819	2,90	0,13	1,98	2,45	2,16
Avril	20	923 342	46 167	2,49	0,12	2,17	3,30	2,60
Mai	20	485 213	24 261	1,46	0,07	2,82	3,20	2,99
Juin	22	3 690 711	167 760	11,40	0,52	2,58	3,27	2,94
Juillet	23	712 315	30 970	1,94	0,08	2,48	2,98	2,65
Août	21	1 160 712	55 272	3,61	0,17	2,71	3,28	3,11
Septembre	22	2 219 418	100 883	7,69	0,35	3,01	3,79	3,47
Octobre	21	1 302 023	62 001	4,58	0,22	3,24	3,79	3,51
Novembre	21	594 661	28 317	1,89	0,09	2,85	3,41	3,23
Décembre	22	1 094 342	49 743	3,16	0,14	2,73	3,15	2,89
2010								
Janvier	20	1 348 382	67 419	4,09	0,20	2,80	3,27	3,08
Février	20	577 044	28 852	1,61	0,08	2,61	2,95	2,75
Mars	23	1 320 852	57 428	3,86	0,17	2,57	3,23	2,91

► 2.5.4. Cours de Bourse

Indice 100 au 1^{er} octobre 2008





3

GOVERNANCE D'ENTREPRISE

	Page		Page
3.1. Conseil d'administration au 1^{er} avril 2010	38	3.4. Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du conseil d'administration de la société GFI Informatique	55
3.2. Honoraires des commissaires aux comptes et des membres de leur réseau	46		
3.3. Rapport du Président du conseil d'administration sur la composition, les conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration et les procédures de contrôle interne et de gestion des risques	47		



Le conseil d'administration est composé de sept administrateurs, d'un censeur et de deux représentants du Comité d'entreprise. La liste des membres du conseil d'administration de la société est la suivante :

3.1. Conseil d'administration au 1^{er} avril 2010

M. Vincent Rouaix	Président-directeur général
M. William Bitan	administrateur indépendant
M. Alexis Chevrrière, représentant Boussard & Gavaudan Partners Ltd	administrateur
M. Patrick de Giovanni	administrateur
M. Jean-Hervé Lorenzi	administrateur indépendant
M. Bernard Pache	administrateur indépendant
M. Gilles Rigal, représentant Itefin Participations	administrateur
M. Henri Moulard	censeur
M. Alain Kuong Kaing	représentant le Comité d'entreprise
M. Jean-Luc Louis	représentant le Comité d'entreprise

Il n'existe pas d'administrateur nommé par les salariés. Conformément aux statuts, chaque administrateur détient au moins une action de la société, inscrite sous la forme nominative.

Monsieur Jacques Tordjman a démissionné de ses fonctions de directeur général le 17 mars 2009, de Président à l'issue de l'Assemblée générale du 20 mai 2009 et d'administrateur le 27 mai 2009. Le mandat d'administrateur de Monsieur Jacques Lebhar est échu depuis l'Assemblée générale du 20 mai 2009.

3.1.1. Liste des principaux mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux de GFI Informatique dans toute société

Vincent Rouaix

Né le 16.06.1959

Age ⁽¹⁾ : 50 ans

Adresse professionnelle : 15 rue Beaujon, 75008 Paris

Échéance du mandat d'administrateur ⁽²⁾ : 2010

Fonctions principales exercées dans le Groupe GFI Informatique

Président de GFI Informatique SA depuis le 20 mai 2009

Directeur général délégué de GFI Informatique SA jusqu'au 17 mars 2009 et directeur général de GFI Informatique SA depuis

Président du Comité des investissements de GFI Informatique SA depuis le 17 mars 2009

Administrateur de GFI Informatique

Président-directeur général de GFI Informatique - production SA, et d'Adelior France

Représentant de GFI Informatique en qualité de Président de GFI Consulting SAS (France)

Représentant de GFI Informatique en qualité de Président de GFI Monetic SAS (France)

Président-directeur général et administrateur de GFI International SA (Suisse) à compter du 20 mai 2009

Président et administrateur de GFI Canada SA (Canada) à compter du 20 mai 2009

Administrateur du Groupe GFI Solutions Inc. (Canada) à compter du 20 mai 2009

(1) A la date de l'Assemblée générale statuant sur les comptes annuels.

(2) Assemblée générale statuant sur les comptes de l'année 2009.



Président et administrateur de Holding GFI Informatique Maroc (Maroc) à compter du 20 mai 2009

Membre du conseil de surveillance de GFI Informatik Management Holding AG (Allemagne) à compter du 20 mai 2009

Représentant de GFI Informatique en qualité d'administrateur de Grupo Corporativo GFI Informatica (Espagne) à compter du 20 mai 2009

Fonctions principales exercées en dehors du Groupe GFI Informatique

Gérant d'Auteuil Conseil EURL (France)

Membre du Comité d'administration de Itefin Participations SAS

Autres mandats et fonctions exercés au cours des cinq dernières années

Administrateur de la société IB Group, cotée à Paris (jusqu'en novembre 2007)

Expertise et expérience professionnelle

Diplômé de l'École Supérieure des Travaux Publics, M. Vincent Rouaix a effectué l'ensemble de sa carrière dans des groupes de services internationaux. En 1986, il rejoint la société Logispace, où il accède au poste de directeur général, puis de Président-directeur général. En 1999, il est nommé directeur général de la société Cognicase France, puis en 2001 Executive Vice-Président et directeur général Europe de la société Cognicase.

M. Vincent Rouaix a ensuite créé et développé le Groupe Adeliior avec le support de fonds d'investissements. Suite à la prise de contrôle du Groupe Adeliior par le Groupe GFI Informatique, il est nommé administrateur (mars 2006), puis directeur général délégué (décembre 2006) de GFI Informatique, et directeur général depuis le 17 mars 2009. Il a pris la présidence du conseil d'administration le 20 mai 2009.

William Bitan

Né le 01.01.1949

Age⁽¹⁾ : 61 ans

Adresse professionnelle : 44 rue Ferdinand, 75017 Paris

Échéance du mandat d'administrateur⁽²⁾ : 2012

Fonctions principales exercées dans le Groupe GFI Informatique

Administrateur de GFI Informatique SA (France)

Président du Comité d'audit et de contrôle interne de GFI Informatique SA (France)

Fonctions principales exercées en dehors du Groupe GFI Informatique

Consultant indépendant (société WHB Conseil)

Membre du conseil de surveillance de Adomos SA

Membre du conseil de surveillance de Acheter-Louer.fr SA

Autres mandats et fonctions exercés au cours des cinq dernières années

Directeur financier de Capgemini (société cotée) (jusqu'en 2004)

Administrateur « Indépendant » de Teamlog (jusqu'en 2007)

Expertise et expérience professionnelle

M. William Bitan a commencé sa carrière en 1968 au sein de la Direction Financière de SEMA. En 1986, il est nommé directeur du contrôle de gestion de SEMA Group Plc (société de droit britannique cotée au London Stock Exchange et à la Bourse de Paris), puis directeur financier, membre du Comité exécutif et administrateur, en 1992. Il est nommé directeur opérationnel du Groupe en 2000. En 2001, il rejoint le groupe Capgemini pour exercer successivement les fonctions de directeur du contrôle de gestion, directeur financier, membre du Comité exécutif et administrateur de nombreuses filiales du Groupe. Depuis 2005, il intervient en qualité de consultant indépendant auprès de sociétés, dans le domaine des fusions-acquisitions, du coaching, de la communication financière et de l'élaboration de plans stratégiques auprès de groupes internationaux.

Boussard & Gavaudan Partners Limited – société non cotée représentée par M. Alexis Chevière

Calder House – 1 Dover Street Londres W 1S 4LA (Angleterre)

Échéance du mandat d'administrateur de Boussard & Gavaudan Partners Limited⁽²⁾ : 2012

M. Alexis Chevière est né le 19.02.1970, et est âgé de 40 ans

Fonctions principales exercées dans le Groupe GFI Informatique

Représentant permanent de Boussard & Gavaudan Partners Limited au conseil d'administration de GFI Informatique SA (France)

Membre du Comité d'audit et de contrôle interne de GFI Informatique SA (France)

Membre du Comité des nominations et des rémunérations de GFI Informatique SA (France)

Fonctions principales exercées en dehors du Groupe GFI Informatique

Responsable de Boussard & Gavaudan Investissements Privés

Administrateur du groupe Novafer

Administrateur de DSO

(1) A la date de l'Assemblée générale statuant sur les comptes annuels.

(2) Assemblée générale statuant sur les comptes de l'année 2011.



Autres mandats et fonctions exercés au cours des cinq dernières années

Administrateur et Membre du Comité d'audit de Faiveley Transport
Administrateur de Kiloutou
Administrateur de Depolabo

Expertise et expérience professionnelle

M. Alexis Chevreière est diplômé de l'École Supérieure de Commerce de Paris (ESCP) et d'un MBA du MIT-Sloan School of Management. Il a commencé sa carrière chez Monitor Compagny à Paris en 1993 comme consultant en stratégie, avant de rejoindre en 1996 le département Fusions & Acquisitions de Goldman Sachs à New York, puis Londres, et enfin à Paris comme associate puis comme *executive director*. En 2002, il intègre, à sa création, le fonds d'investissement Sagard, fonds d'investissement français spécialisé sur les opérations *mid-market*. Depuis le début de l'année 2009, Alexis Chevreière est responsable de Boussard & Gavaudan Investissements Privés.

Patrick de Giovanni

Né le 04.03.1945

Age ⁽¹⁾ : 65 ans

Adresse professionnelle : 45 avenue Kléber, 75016 Paris

Échéance du mandat d'administrateur ⁽²⁾ : 2010

Fonctions principales exercées dans le Groupe GFI Informatique

Administrateur de GFI Informatique SA (France)

Membre du Comité d'audit et de contrôle interne de GFI Informatique SA (France)

Fonctions principales exercées en dehors du Groupe GFI Informatique

Administrateur des sociétés Séchilienne Sidec SA, Apax Partners & Cie Gérance SA, Vedici groupe SAS, NWL Investissements SA (Luxembourg).

Membre du Comité d'administration et directeur général d'Itefin Participations SAS

Directeur général de Financière Helios SAS et gérant de SC Plamet

Membre du conseil d'administration de Vedici SAS

Autres mandats et fonctions exercés au cours des cinq dernières années

Président et membre du conseil de surveillance d'Amboise Investissement (jusqu'en 2006)

Représentant d'Apax Partners SA au conseil d'administration de Sèche Environnement (jusqu'en 2006)

Expertise et expérience professionnelle

M. Patrick de Giovanni est directeur associé d'Apax Partners depuis 1983. Il a réalisé un grand nombre d'investissements dans des entreprises industrielles et de services aux entreprises et dans tous les types d'opérations (LBO, Capital développement, Capital risque). Il est ancien Président de l'Association Française des Investisseurs en Capital (AFIC). Patrick de Giovanni est ancien élève de l'École polytechnique.

Jean-Hervé Lorenzi

Né le 24.07.1947

Age ⁽¹⁾ : 62 ans

Adresse professionnelle : 47 rue du Faubourg Saint Honoré, 75008 Paris

Échéance du mandat d'administrateur ⁽²⁾ : 2010

Fonctions principales exercées dans le Groupe GFI Informatique

Administrateur de GFI Informatique SA (France)

Membre du Comité d'audit et de contrôle interne de GFI Informatique SA (France)

Fonctions principales exercées en dehors du Groupe GFI Informatique

Président du conseil de surveillance des sociétés : Edmond de Rothschild Private Equity Partners SAS, Edmond de Rothschild Capital Partners SAS, et Edmond de Rothschild Investment Partners SAS

Membre du conseil de surveillance des sociétés : Compagnie Financière Saint Honoré SA, Newstone Courtage SA, SIACI SA, Assurances & Conseils Saint-Honoré, et Euler Hermes

Représentant permanent de la Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque au conseil d'administration de Novespace SA

Administrateur de BNP Paribas Assurances SA, censeur d'Associés en Finance SA, et du Crédit Foncier de France SA

Expertise et expérience professionnelle

Docteur en sciences économiques, agrégé des facultés de droit et de sciences économiques, M. Jean-Hervé Lorenzi est Professeur à l'université Paris-Dauphine et Président du Cercle des Économistes. Il est également l'auteur de nombreux articles publiés dans des revues scientifiques et de plusieurs ouvrages, dont : « Politique de concurrence contre politique industrielle », « L'Europe et la gouvernance mondiale », et « Recherche et place financière : le cas de la France ».

(1) A la date de l'Assemblée générale statuant sur les comptes annuels.

(2) Assemblée générale statuant sur les comptes de l'année 2009.



Bernard Pache

Né le 13.10.1934

Age ⁽¹⁾ : 75 ans

Adresse professionnelle : Résidence de l'Observatoire – 8 rue du Bel Air, 92190 Meudon

Échéance du mandat d'administrateur ⁽²⁾ : 2010

Fonctions principales exercées dans le Groupe GFI Informatique

Administrateur de GFI Informatique SA (France)

Membre du Comité des investissements de GFI Informatique SA (France)

Fonctions principales exercées en dehors du Groupe GFI Informatique

Administrateur de la société Tessengerlo Chemie (Belgique)

Expertise et expérience professionnelle

Diplômé de l'École polytechnique et de l'École des mines de Paris, M. Bernard Pache a commencé sa carrière au ministère de l'Industrie en qualité d'ingénieur des mines. En 1967, il entre dans le groupe Pechiney où il occupe différents postes à responsabilités : directeur délégué (1983-1984), puis Président-directeur général (1985-1986). Il a ensuite dirigé le groupe Charbonnages de France (1986-1992), le groupe Bull (1992-1993), le groupe EMC (1994-1999) et présidé la société Novatec (1999-2003). M. Bernard Pache est administrateur de GFI Informatique depuis mai 1998.

Itefin Participations – société non cotée représentée par M. Gilles Rigal

45 avenue Kléber, 75016 Paris

Échéance du mandat d'administrateur d'Itefin Participations ⁽²⁾ : 2010

M. Gilles Rigal est né le 26.05.1958, et est âgé de 52 ans

Fonctions principales exercées dans le Groupe GFI Informatique

Représentant permanent d'Itefin Participations au conseil d'administration de GFI Informatique SA (France)

Membre du Comité des investissements de GFI Informatique SA (France)

Membre du Comité des nominations et des rémunérations de GFI Informatique SA (France)

Fonctions principales exercées en dehors du Groupe GFI Informatique

Administrateur d'Altran Technologies SA, et de Cognitis Group SA

Président d'Itefin Participations SAS, et d'Altrafin Participations SAS

Administrateur d'Apax Partners MidMarket SAS, et de Financière MidMarket SAS

Représentant permanent d'Apax Partners SA au conseil d'administration d'Odyssey Group SA (Luxembourg)

Représentant légal d'Altrafin Participations dans la société en participations Altitude

Membre du directoire d'Odyfinance SA (Luxembourg)

Expertise et expérience professionnelle

M. Gilles Rigal a rejoint Apax Partners en 2001 en tant que directeur associé au sein de l'équipe Technologies de l'Information. Avant de rejoindre Apax, il a exercé pendant 20 ans des fonctions de Direction Générale dans le secteur de l'informatique tant en Europe qu'aux États-Unis. Il a notamment été directeur général et Vice-Président Europe de BMC Software. M. Gilles Rigal est Ingénieur ENSEEIHT et titulaire d'un DEA de Robotique de l'Université de Toulouse.

Henri Moulard

Né le 02.05.1938

Age ⁽¹⁾ : 72 ans

Adresse professionnelle : Truffle Capital – 5 rue de la Baume, 75008 Paris

Échéance du mandat de censeur ⁽³⁾ : 2012

Fonctions principales exercées dans le Groupe GFI Informatique

Censeur au conseil d'administration de GFI Informatique SA (France)

Président du Comité des nominations et des rémunérations de GFI Informatique

Fonctions principales exercées en dehors du Groupe GFI Informatique

Président d'HM et Associés (SAS), et de Truffle Capital (SAS)

Président du conseil de surveillance : Dixence (SAS), Financière Centuria (SAS)

Vice-Président du Comité exécutif représentant le collège de censeur de GERPRO (SAS)

Administrateur de Burelle SA et de Neufлизe Vie

Membre du conseil de surveillance d'Unibail-Rodamco

Membre du Comité des nominations et des rémunérations d'Unibail-Rodamco

Membre du Comité d'audit du Crédit Agricole SA

Administrateur d'ELF Aquitaine, et d'Atlamed SA (Maroc)

Censeur et Président du Comité d'audit de Calyon et de Amundi

(1) A la date de l'Assemblée générale statuant sur les comptes annuels.

(2) Assemblée générale statuant sur les comptes de l'année 2009.

(3) Assemblée générale statuant sur les comptes de l'année 2011.



Censeur et Président du Comité des risques et des comptes de LCL-Crédit Lyonnais

Autres mandats et fonctions exercés au cours des cinq dernières années

Administrateur et Président du Comité des rémunérations et des nominations d'Unibail-Rodamco (jusqu'en 2007)

Membre du conseil de surveillance et du Comité d'audit de Foncia (jusqu'en 2007)

Expertise et expérience professionnelle

Diplômé de l'IEP Lyon et titulaire d'un DESS de droit public, M. Henri Moulard a occupé différents postes à responsabilités au sein de la Lyonnaise de Banque, de la Banque La Hénin. Secrétaire Général de la Lyonnaise de Banque en 1977, il en devient directeur général en 1984, puis Président en 1987. En 1992, il devient Président des directoires de la Banque de Neuflyze et du groupe ABN AMRO en France.

En 2000, il prend la présidence de Generali France. Depuis 2002, il est Président d'une société de gestion indépendante de Private Equity (Truffle Venture). En 1998, il est nommé administrateur de GFI Informatique. Il est censeur de GFI Informatique depuis 2003.

3.1.2. Rémunérations des mandataires sociaux

Les informations sur la rémunération des mandataires sociaux sont communiquées selon les recommandations de l'Association Française des Entreprises Privées (AFEP) et du Mouvement

des Entreprises de France (MEDEF) du 6 octobre 2008 et les recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers du 22 décembre 2008.

TABLEAU 1 : SYNTHÈSE DES RÉMUNÉRATIONS, DES OPTIONS ET ACTIONS ATTRIBUÉES A CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL

Vincent Rouaix ⁽¹⁾	Exercice 2008	Exercice 2009
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	18 006	18 063
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 4)	Néant	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 6)	Sans Valeur	208 620
TOTAL	18 006	18 063

(1) DGD jusqu'au 17 mars 2009, DG du 17 mars 2009 au 20 mai 2009 puis PDG.

Jacques Tordjman ⁽¹⁾	Exercice 2008	Exercice 2009
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	693 582	588 688
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 4)	Néant	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 6)	Néant	Néant
TOTAL	693 582	288 688

(1) PDG jusqu'au 17 mars 2009, Président du CA du 17 mars 2009 au 20 mai 2009.

Michel Beilin Directeur général délégué du 1 ^{er} janvier au 17 mars 2009	Exercice 2008	Exercice 2009
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	233 008	28 466
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 4)	Néant	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 6)	Néant	Néant
TOTAL	233 008	28 466



TABEAU 2 : RÉCAPITULATIF DES RÉMUNÉRATIONS DE CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL

	Exercice 2008		Exercice 2009	
	Dus	Versés	Dus	Versés
Vincent Rouaix				
Rémunération fixe	15 627	15 627	15 981	15 981
Rémunération variable	(1)	(1)	(1)	(1)
Rémunération exceptionnelle	Néant	Néant	Néant	Néant
Jetons de présence	Néant	Néant	Néant	Néant
Avantages en nature *	2 379	2 379	2 082	2 082
TOTAL	18 006	18 006	18 063	18 063

* Description des avantages en nature : véhicule.

(1) Il existe un contrat de services liant indirectement M Vincent ROUAIX à GFI Informatique via la société Auteuil Conseil dont il est le gérant et l'associé unique. Le contrat actuel qui a été signé le 15 octobre 2007 et modifié la dernière fois par un avenant en date du 6 avril 2009, prévoit un montant annuel de prestations de 460 000 euros hors taxe à compter du 1^{er} avril 2009. Un avenant est passé chaque année pour verser un complément éventuel en fonction des objectifs atteints. Il a été versé 105 000 euros en 2008 au titre de 2007, et 108 000 euros en 2009 au titre de 2008. Le conseil d'administration du 17 mars 2010 a autorisé la signature d'un avenant pour un versement de 202 500 euros au titre de 2009.

	Exercice 2008		Exercice 2009	
	Dus	Versés	Dus	Versés
Jacques Tordjman				
Rémunération fixe	375 000	375 000	158 333	158 333
Rémunération variable	300 000	220 000 (1)	125 000	425 000 (2)
Rémunération exceptionnelle	Néant	Néant	Néant	Néant
Jetons de présence	Néant	Néant	Néant	Néant
Avantages en nature *	18 582	18 582	5 355	5 355
TOTAL	693 582	613 582	288 688	588 688

* Description des avantages en nature : véhicule, cotisation retraite complémentaire.

(1) Au titre de l'année 2007.

(2) Dont 300 000 euros au titre de l'année 2008.

	Exercice 2008		Exercice 2009	
	Dus	Versés	Dus	Versés
Michel Beilin				
Rémunération fixe	161 034	161 034	26 666	26 666
Rémunération variable	60 000	0	Néant	60 000 (1)
Rémunération exceptionnelle	Néant	Néant	Néant	Néant
Avantages en nature *	11 974	11 974	1 800	1 800
TOTAL	233 008	173 008	28 466	88 466

* Description des avantages en nature : véhicule, cotisation retraite complémentaire.

(1) Au titre de l'année 2008.

Le Comité des nominations et des rémunérations a examiné les critères des rémunérations variables du Président-directeur général, M. Vincent Rouaix pour l'exercice 2010. Les critères de performance

retenus pour la partie variable des rémunérations au titre de 2010 sont : le chiffre d'affaires, le résultat opérationnel courant, et l'évolution de la dette nette, ainsi que plusieurs critères qualitatifs.



TABLEAU 3 : TABLEAU SUR LES JETONS DE PRÉSENCE ET LES AUTRES RÉMUNÉRATIONS PERÇUES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX NON DIRIGEANTS

	Jetons de présence		Autres rémunérations	
	Versés en 2008	Versés en 2009	Versées en 2008	Versées en 2009
Henri Moulard	14 000	13 000	Néant	Néant
Bernard Pache	14 000	13 000	Néant	Néant
Jacques Lebhar	22 000	21 000	Néant	Néant
Itéfin Participations (Gilles Rigal)	Néant	Néant	Néant	Néant
Patrick de Giovanni	Néant	Néant	Néant	Néant
Jean-Hervé Lorenzi	Néant	13 000	Néant	Néant
William Bitan	Néant	Néant	Néant	Néant
TOTAL	50 000	60 000	NÉANT	NÉANT

Les jetons de présence versés aux administrateurs et au censeur sont répartis en fonction d'un critère d'assiduité défini comme suit :

- 50 % des jetons sont affectés aux administrateurs participant uniquement aux réunions du conseil d'administration, dont 50 % en partie fixe, 50 % en partie variable fonction de la participation effective aux réunions du conseil d'administration ;
- 50 % des jetons sont affectés aux administrateurs participant aux Comités spécialisés, dont 50 % en partie fixe, et 50 % partie variable en fonction de la participation effective aux réunions des Comités spécialisés.

TABLEAU 4 : OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS ATTRIBUÉES DURANT L'EXERCICE A CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL

Néant.

TABLEAU 5 : OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS LEVÉES DURANT L'EXERCICE A CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL

Néant.

TABLEAU 6 : ACTIONS DE PERFORMANCE ATTRIBUÉES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DURANT L'EXERCICE A CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL PAR GFI INFORMATIQUE ET PAR TOUTE SOCIÉTÉ DU GROUPE

Nom	Date du plan	Nombre d'actions attribuées	Valorisation des actions (selon IFRS 2)	Date d'acquisition	Condition de performance
Vincent Rouaix		30 000		20 décembre 2011	Cf. rapport spécial
<i>Président-directeur général</i>	9 décembre 2009	70 000	208 620 euros	31 mai 2012	(Ch 5.1)

TABLEAU 7 : ACTIONS DE PERFORMANCE DEVENUES DISPONIBLES DURANT L'EXERCICE POUR CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL

Néant.

TABLEAU 8 : HISTORIQUE DES ATTRIBUTIONS D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS

Néant.

TABLEAU 9 : OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS CONSENTIES AUX DIX PREMIERS SALARIÉS NON MANDATAIRES SOCIAUX ATTRIBUTAIRES ET OPTIONS LEVÉES PAR CES DERNIERS

Néant.

TABLEAU 10 : ENGAGEMENTS PRIS EN FAVEUR DES DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX

Dirigeants mandataires Sociaux	Contrat de Travail		Régime de retraite supplémentaire		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions		Indemnités relatives à une clause de non-concurrence	
	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON
Vincent Rouaix								
<i>Président-directeur général</i>		Non		Non		Non	Oui	



Le 18 décembre 2007, la société a conclu avec Monsieur Vincent Rouaix une convention de non-concurrence. A titre d'indemnisation de l'engagement de non-concurrence souscrit par Monsieur Vincent Rouaix, ladite convention prévoit le versement à ce dernier d'une somme forfaitaire de 600 000 euros le jour de la cessation de son mandat.

Il est précisé que le contrat de services du 15 octobre 2007 liant indirectement Monsieur Vincent Rouaix à GFI Informatique via la société Auteuil Conseil, dispose d'une clause de tacite reconduction avec un préavis de dénonciation d'une durée d'une année.

▶ 3.1.3. Autres informations sur les mandataires sociaux

La société n'a reçu aucune déclaration de la part des différents mandataires sociaux concernant :

- des opérations sur les titres de la société émettrice qu'ils auraient pu réaliser pendant l'exercice 2009 ;
- l'existence d'un lien familial avec un autre membre du conseil d'administration ;
- ou l'existence d'un conflit d'intérêts dans l'exercice de leur fonction.

La société n'a également reçu aucune déclaration de la part des différents mandataires sociaux lui faisant part d'une condamnation pénale, ou d'une sanction administrative de nature à leur interdire d'administrer ou diriger une société anonyme, ni d'aucune condamnation pour fraude, faillite, mise sous séquestre ou liquidation, ou d'incrimination ou sanctions publiques officielles. La société n'a également reçu aucune déclaration de leur part concernant une interdiction d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de Direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur au cours des cinq dernières années.

A la connaissance de la société, il n'y a pas de conflit d'intérêts au niveau des organes d'administration, de Direction et de la Direction Générale.

Restrictions d'intervention sur le titre GFI Informatique

Le règlement intérieur du conseil d'administration stipule que les administrateurs ne doivent pas :

- effectuer d'opérations spéculatives à court terme sur les titres de la société ;

- effectuer d'opérations sur les titres de la société lorsqu'ils sont en possession d'informations susceptibles, dès publication, d'affecter le cours des titres ;
- effectuer d'opérations sur les titres de toute autre société cotée en bourse lorsqu'en vertu de leur fonction d'administrateur du Groupe GFI Informatique, ils sont en possession d'informations susceptibles, dès publication, d'affecter le cours de Bourse des titres de la société susvisée ;
- effectuer des opérations portant sur les titres de la société pendant des périodes qui leur seront spécifiquement indiquées ; pendant les quinze jours précédant l'annonce des résultats annuels et semestriels de la société.

Les administrateurs ayant également des postes d'administrateurs ou gérants dans des fonds d'investissement (Sicav/FCP) qui détiennent eux-mêmes des titres GFI Informatique ne doivent pas, dans le cadre de leurs fonctions, diffuser ou utiliser des informations concernant le Groupe GFI Informatique. L'ensemble des règles ci-dessus est également applicable à toute opération effectuée par les conjoints, ascendants, et descendants des administrateurs.

Clause de non-concurrence

A la suite de la cessation de ses fonctions de directeur général, puis de Président et enfin d'administrateur intervenue le 27 mai 2009, le conseil d'administration a décidé dans sa séance du 15 juin 2009 de signer un engagement de non-concurrence avec Monsieur Tordjman. L'engagement souscrit pour 24 mois est indemnisé pour un montant équivalent à sa dernière rémunération annuelle, soit 680 000 euros.



3.2. Honoraires des commissaires aux comptes et des membres de leur réseau

(en euros)	TUILLET Audit				Ernst & Young				TOTAL			
	Montant		%		Montant		%		Montant		%	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008
Audit												
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	612 929	664 661	100 %	100 %	592 529	628 298	92 %	91 %	1 205 458	1 292 959	96 %	96 %
• pour l'émetteur	303 246	356 150	49 %	54 %	329 000	307 149	51 %	45 %	632 246	663 299	50 %	49 %
• pour les sociétés intégrées globalement	309 683	308 511	51 %	46 %	263 529	321 149	41 %	47 %	573 212	629 660	46 %	47 %
Prestations directement liées à la mission des commissaires aux comptes	0	0	0 %	0 %	3 000	50 000	0 %	7 %	3 000	50 000	0 %	4 %
• pour l'émetteur	0	0	0 %	0 %	3 000	50 000	0 %	7 %	3 000	50 000	0 %	4 %
• pour les sociétés intégrées globalement	0	0	0 %	0 %	0	0	0 %	0 %	0	0	0 %	0 %
Sous-total	612 929	664 661	89 %	100 %	595 529	678 298	92 %	99 %	1 208 458	1 342 959	91 %	99 %
Autres services												
Juridique, fiscal, social	0	0	0 %	0 %	49 374	9 200	6 %	1 %	49 374	9 200	4 %	1 %
Autres	0	0	0 %	0 %	0	0	0 %	0 %	0	0	0 %	0 %
Sous-total	0	0	0 %	0 %	49 374	9 200	6 %	1 %	49 374	9 200	4 %	1 %
TOTAL	612 929	664 661	100 %	100 %	644 903	687 498	100 %	100 %	1 257 832	1 352 159	100 %	100 %



3.3. Rapport du Président du conseil d'administration sur la composition, les conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration et les procédures de contrôle interne et de gestion des risques

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En application des dispositions de l'article L. 225-37, alinéa 7, du Code de commerce, le présent rapport a pour objet de rendre compte aux actionnaires : dans un premier temps, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration, de l'étendue des pouvoirs du directeur général, de l'activité des Comités créés par le conseil, et dans un second temps, des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place.

Ce rapport, qui couvre GFI Informatique et ses filiales, a été préparé avec l'appui de la Direction Financière, en partie sur la base des comptes rendus des travaux du Comité d'audit.

▶ 3.3.1. Préparation et organisation des travaux du conseil d'administration et Étendue des pouvoirs du directeur général

Le conseil d'administration a adopté un règlement intérieur. Celui-ci est disponible sur le site internet de la société : www.gfi.fr. Il peut également être obtenu sous format papier auprès du siège social par tout actionnaire qui en fera la demande.

L'objectif de ce règlement est de préciser les modalités opératoires du conseil d'administration assurant la transparence entre les acteurs et l'efficacité de la gouvernance de GFI Informatique. Il intègre les bonnes pratiques déjà en vigueur dans l'entreprise et définit la composition, l'organisation, et les responsabilités des différents Comités.

En application de la loi du 3 juillet 2008 transposant la directive communautaire 220/46/CE du 14 juin 2006, le code de

gouvernement d'entreprise des sociétés cotées publié par l'AFEP et le MEDEF en décembre 2008, est celui auquel se réfère la société pour l'élaboration du présent rapport, ceci ayant été décidé par le conseil d'administration dans sa séance du 17 décembre 2008. Ce code peut être notamment consulté sur le site internet du MEDEF www.medef.fr.

Le conseil arrête et fixe les principes et les règles des rémunérations de toute nature des mandataires sociaux. Les règles de fonctionnement du conseil d'administration et les rôles des administrateurs, du Président du conseil d'administration, des censeurs, du directeur général et éventuellement des directeurs généraux délégués sont fixés par les statuts.

▶ 3.3.2. Le conseil d'administration

Le conseil d'administration est composé, au 31 décembre 2009, de sept administrateurs, d'un censeur et de deux représentants du

Comité d'entreprise. La liste des membres du conseil d'administration de la société est citée en début du présent chapitre 3.1.



▶ 3.3.3. Administrateurs indépendants

Le règlement intérieur du conseil d'administration définit les critères d'indépendance des administrateurs. Selon ce règlement, interprété notamment par le conseil d'administration dans sa séance

du 17 mars 2010, trois administrateurs sur sept ont été reconnus comme indépendants, à savoir Messieurs Bernard Pache, Jean-Hervé Lorenzi et William Bitan.

▶ 3.3.4. Censeurs

La société est dotée d'un collège de quatre censeurs au maximum, nommés chacun pour une durée de trois ans par l'Assemblée générale ordinaire. Au 31 décembre 2009, un seul censeur a été désigné à savoir Monsieur Henri Moulard.

Les censeurs participent aux réunions du conseil d'administration où ils sont convoqués dans les mêmes conditions que les

administrateurs. Ils peuvent également siéger aux Comités créés par celui-ci. Ils ne disposent d'aucun pouvoir de décision, ni d'aucun droit de vote. Ils sont à la disposition du conseil d'administration avec une voix consultative pour fournir leur avis sur les questions de tous ordres qui leur sont soumises, notamment en matière technique, commerciale, administrative ou financière.

▶ 3.3.5. Fréquence des réunions

Le conseil d'administration se réunit chaque fois que l'intérêt social le nécessite. Au cours de l'exercice écoulé, le conseil d'administration s'est réuni 10 fois (taux de participation 93 %).

▶ 3.3.6. Relations du conseil d'administration avec les tiers

Le conseil d'administration veille à la qualité de l'information fournie aux actionnaires et au marché. Il examine les communiqués de presse qui sont diffusés par la société pour informer les acteurs du marché de tous les événements clés qui concernent le Groupe GFI Informatique.

Conformément à l'article L. 225-238 du Code de commerce, les commissaires aux comptes sont convoqués aux réunions du conseil

au cours desquelles il examine et arrête les comptes intermédiaires (comptes semestriels) et les comptes annuels.

Il est précisé que le rapport de gestion (cf. chapitre 1.13 page 27) liste les éléments significatifs susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique.

▶ 3.3.7. Principales décisions adoptées par le conseil d'administration

Les principales décisions du conseil d'administration sont les suivantes :

- arrêté des comptes individuels et des comptes consolidés au 31.12.2008, convocation de l'Assemblée générale ;
- acquisition de la société Fortsum au Canada ;
- présentation d'une cartographie des risques ;
- autorisation du conseil d'une résolution amiable du litige avec la société italienne Engineering ;
- nomination de Monsieur Vincent Rouaix en qualité de Président de la société ; nomination de nouveaux membres au sein des Comités spécialisés ;
- plan stratégique ;
- arrêté des comptes semestriels, individuels et consolidés au 30 juin 2009, arrêté des états prévisionnels ;
- plan d'attribution d'actions gratuites ;
- arrêté des conditions d'un emprunt bancaire d'un montant de 65 millions d'euros ;
- autorisation des cessions des filiales allemandes et italiennes ;
- présentation du budget 2010.



Au cours de réunions qui ont été consacrées aux arrêtés de comptes, le Président du Comité d'audit a informé le conseil d'administration des évaluations et options comptables retenues et de leur caractère approprié aux situations que les comptes semestriels et annuels

retracent. D'une manière générale, le conseil d'administration est régulièrement informé, soit directement, soit par l'intermédiaire de ses Comités, de tout événement significatif sur la marche des affaires de la société.

▶ 3.3.8. Le directeur général

Dans sa séance du 17 mars 2009, le conseil d'administration avait décidé de séparer, à titre temporaire, les fonctions de Président et de directeur général. Depuis cette date Monsieur Jacques Tordjman assurait la présidence du conseil d'administration, et Monsieur Vincent Rouaix assurait la Direction Générale. Le conseil d'administration dans sa séance du 20 mai 2009, a décidé de nommer en qualité de Président, Monsieur Vincent Rouaix qui cumule ainsi les fonctions de directeur général et de Président de la société.

Le directeur général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la société dans la limite de l'objet social, des pouvoirs attribués aux Assemblées d'actionnaires, et au conseil d'administration par la loi et les statuts, et dans le respect du règlement intérieur.

A cet égard, l'article 1-1 du règlement intérieur du conseil d'administration précise que les décisions suivantes sont soumises à l'autorisation préalable du conseil d'administration :

- les décisions significatives de partenariat stratégique, de création, d'acquisition, de prise de participation dans toute société de manière directe ou indirecte ainsi que les décisions de cession de société ou de résiliation de partenariat stratégique ;
- les opérations significatives susceptibles d'affecter la stratégie du Groupe ou de modifier sa structure financière ou son périmètre d'activité ;
- les investissements de plus de 10 millions d'euros ou de 20 % de la valeur de la dette nette de GFI Informatique et les cessions d'activité représentant plus de 5 % du chiffre d'affaires annuel de GFI Informatique.

▶ 3.3.9. Les directeurs généraux délégués

Sur proposition du directeur général, le conseil d'administration peut nommer une ou plusieurs personnes physiques chargées de l'assister. Ils prennent le titre de directeur général délégué. Le conseil détermine l'étendue et la durée de leur fonction.

M. Vincent Rouaix	jusqu'au 17 mars 2009
M. Michel Beilin	jusqu'au 17 mars 2009

Depuis, le 17 mars 2009, il n'y a plus de directeur général délégué.

▶ 3.3.10. Comité d'audit et de contrôle interne

Composition

Créé à l'initiative du conseil d'administration, le Comité d'audit est devenu obligatoire depuis l'ordonnance du 8 décembre 2008 qui a transposé en droit français la 8^e directive européenne.

M. William Bitan *	Président depuis le 20 mai 2009
M. Patrick de Giovanni	Membre
M. Jean-Hervé Lorenzi *	Membre
M. Alexis Chevière	Membre depuis le 20 mai 2009

* Administrateur indépendant.

Monsieur Jacques Lebhar était Président du Comité d'audit jusqu'au 20 mai 2009.

Fonctionnement

Le Comité d'audit et de contrôle interne a pour mission de s'assurer de la pertinence et de la permanence des méthodes comptables adoptées pour l'établissement des comptes consolidés et des comptes sociaux. Il vérifie que les procédures internes de collecte et de contrôle des informations permettent de garantir la qualité de l'information fournie. A cet effet, il s'assure du processus d'élaboration de l'information financière, de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et du suivi de la gestion des risques, du contrôle légal des comptes par les commissaires aux comptes, et de l'indépendance de ces derniers. Il examine, notamment, les études d'évaluation des écarts d'acquisition et le niveau de provisionnement approprié des différents risques.



Pour assurer ses missions, le Comité d'audit et de contrôle interne rencontre régulièrement les principaux dirigeants et responsables internes chargés de l'élaboration des comptes, du contrôle interne et de la gestion des risques, ainsi que les commissaires aux comptes chargés de leur contrôle. Ces auditions peuvent se tenir hors de la présence de la Direction Générale de l'entreprise.

Il rend compte régulièrement au conseil d'administration de l'exercice de ses missions et l'informe sans délai de toute difficulté rencontrée.

Travaux du Comité d'audit

Le Comité d'audit et de contrôle interne, après audition des commissaires aux comptes et du directeur financier du Groupe :

- en début d'année 2009, a examiné une cartographie générale des risques ;
- a analysé le contenu des états financiers individuels et consolidés du premier semestre 2009 ;
- a examiné les tests d'évaluation des différentes entités du Groupe ;
- au cours de l'analyse de l'arrêté des comptes de l'exercice 2009, fait une revue de l'ensemble des risques.

Le comité s'est réuni 6 fois. (taux d'assiduité : 92 %)

3.3.11. Comité des nominations et des rémunérations

Composition

Le Comité des nominations et des rémunérations est composé de 3 membres :

M. Henri Moulard	Président
M. Alexis Chevière	Membre depuis le 20 mai 2009
M. Gilles Rigal	Membre

Fonctionnement

Le Comité des nominations et des rémunérations a pour mission d'émettre des propositions au conseil d'administration sur l'ensemble des conditions de nomination et de rémunération des membres du conseil d'administration, des membres de la Direction Générale du Groupe, des dirigeants de filiales internationales ou de l'un des pôles d'activité du Groupe et d'examiner toute candidature à ces fonctions.

Les recommandations auprès du conseil d'administration concernent outre la rémunération brute, les rémunérations variables et les critères de performance associés, le régime de retraite et de prévoyance, les avantages en nature et les droits pécuniaires divers y compris, le cas échéant, les clauses de non-concurrence, les attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions ou les plans d'attributions d'actions gratuites de la société.

Les règles de fonctionnement du Comité des nominations et des rémunérations sont fixées par le règlement intérieur du conseil d'administration. Le Comité des nominations et des rémunérations rend compte au conseil d'administration de ses travaux et conclusions.

Travaux du Comité des nominations et des rémunérations

Le Comité des nominations et des rémunérations a proposé au conseil d'administration dans sa séance du 17 décembre 2008 d'adopter les recommandations AFEP-MEDEF d'octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants.

Le Comité des nominations et des rémunérations, en suivant ces recommandations, a, dans sa séance du 17 mars 2010, examiné les critères de rémunérations variables applicables aux dirigeants, à savoir M. Vincent Rouaix pour 2009 et pour 2010. Les décisions prises sont rappelées au chapitre 3.1.2 – tableau 2, ci-avant.

Au cours de l'exercice 2009, le Comité des rémunérations :

- a analysé et validé la signature d'un engagement de non-concurrence avec M. Jacques Tordjman ;
- a validé la mise en place d'un plan d'attribution d'actions gratuites.

Le comité s'est réuni 8 fois. (taux d'assiduité : 96 %)



▶ 3.3.12. Comité des investissements

Composition

Le Comité des investissements est composé de 3 membres :

M. Vincent Rouaix	Président depuis le 17 mars 2009
M. Jacques Tordjman	Président jusqu'au 17 mars 2009
M. Bernard Pache *	Membre
M. Gilles Rigal	Membre

* Administrateur indépendant.

Fonctionnement

Le Comité des investissements reçoit mission du conseil d'administration d'examiner et d'émettre des propositions sur :

- les opérations de restructurations internes ;
- les projets d'investissements importants de croissance organique, et à l'inverse de cession d'unités, ou d'arrêt d'activités ;
- les projets significatifs de partenariat stratégique, de création, d'acquisition, de prise de participation dans toute société de

manière directe ou indirecte ainsi que les décisions de cession de société, d'actifs ou de résiliation de partenariats stratégiques ;

- les opérations significatives susceptibles d'affecter la stratégie du Groupe, le résultat du Groupe ou de modifier sa structure financière ou son périmètre d'activité.

Travaux du Comité des investissements

Le Comité des investissements a examiné trois dossiers en 2009 :

- acquisition de la société Fortsum au Canada ;
- restructuration des sociétés à l'International ;
- cession des filiales allemandes ;
- cession de GFI Italie ;
- étude d'un regroupement de l'ensemble des salariés de l'Île-de-France sur un même site.

Le comité s'est réuni 6 fois. (taux d'assiduité :100 %)

▶ 3.3.13. Procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la société

Définitions, objectifs et limites du contrôle interne

Le Groupe GFI Informatique a décidé d'adopter le Cadre de Référence de l'AMF comme référentiel en matière de contrôle interne et de s'en inspirer pour analyser et améliorer son dispositif de contrôle interne.

Le contrôle interne est un dispositif de la société, défini et mis en œuvre sous sa responsabilité, qui vise à assurer :

- la conformité aux lois et règlements ;
- l'application des instructions et des orientations fixées par le conseil d'administration ;
- le bon fonctionnement des processus internes de la société, notamment ceux concourant à la sauvegarde de ses actifs ;
- la fiabilité des informations financières ;

et d'une façon générale, tout ce qui contribue à la maîtrise de ses activités, à l'efficacité de ses opérations et à l'utilisation efficiente de ses ressources. Toutefois, le contrôle interne ne peut fournir une garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés et que les objectifs de la société seront atteints.

Périmètre retenu par la société et diligences ayant sous-tendu la préparation du rapport

Le dispositif de contrôle interne mis en place par le Groupe GFI Informatique et décrit dans le présent rapport couvre l'ensemble des opérations effectuées au sein du Groupe, au niveau de la maison mère et des filiales incluses dans le périmètre de consolidation. Dans cet esprit, les diligences mises en œuvre pour décrire les dispositifs de contrôle interne du Groupe GFI Informatique ont été réalisées

sur la base d'un examen de la documentation relative au contrôle interne disponible au sein du Groupe.

Description synthétique des procédures de contrôle mise en place

Cette description suit la structure du Cadre de Référence de l'AMF.

Organisation

Les acteurs du contrôle interne

Le conseil d'administration, assisté des différents Comités selon leurs domaines de compétences, est responsable de la politique du Groupe pour évaluer les risques, mettre en place un système de contrôle interne approprié et en suivre l'efficacité. Cette politique est mise en œuvre par des contrôles et des procédures de gestion financière, opérationnelles et de conformité aux lois.

L'essentiel des activités de contrôle opérationnel est réalisé par les différents responsables de chaque unité opérationnelle, par les contrôleurs de gestion (CG) qui leur sont rattachés et par les directeurs financiers des filiales.

L'ensemble des opérations financières du Groupe est placé sous la responsabilité du directeur financier Groupe à qui rapporte directement le contrôleur de gestion Groupe. Il a la charge de veiller au respect de l'application des procédures et règles de gestion du Groupe. Il assure cette fonction à travers le suivi mensuel de l'activité et des résultats ainsi qu'à travers des actions régulières d'analyse et de contrôle de l'application des procédures, effectuées dans les unités opérationnelles et les filiales.



En 2009, l'arrivée du nouveau Directeur Financier Groupe a été l'occasion de modifications importantes dans l'organisation. Il a été mis en place le principe d'un reporting direct de l'ensemble des contrôleurs et responsables financiers vers le Directeur Financier Groupe.

La fonction « corporate » a été renforcée avec la désignation de responsables au niveau du groupe pour les principales fonctions : trésorerie, comptabilité, et contrôle de gestion.

En fin d'année 2009, un processus de révision et d'approfondissement des délégations de pouvoirs et de responsabilités a été étendu aux filiales internationales, notamment en ce qui concerne les pouvoirs bancaires. Enfin, un département d'audit interne a été créé avec l'arrivée de son responsable en janvier 2010.

A la demande conjointe du comité d'audit et de la Direction générale, et suite aux anomalies comptables découvertes en Italie et aux ajustements sur exercices antérieurs qui en ont résulté, il a été décidé qu'une mission portant à la fois sur les comptes et les procédures, soit diligentée dans toutes les unités du Groupe.

Diffusion d'informations en interne

Processus de remontée des informations auprès du conseil

Il existe un reporting régulier au niveau de la Direction Générale puis du conseil d'administration, notamment au travers des travaux du Comité d'audit. Ce reporting permet l'identification des éventuels écarts au regard des objectifs fixés.

Diffusion des instructions auprès des filiales et contrôle de leur suivi

Le *process* de définition et diffusion des instructions au niveau des filiales est géré par la Direction Financière. Le contrôle de l'application de ces procédures est réalisé par le service de contrôle de gestion, l'audit interne et la Direction Financière.

Fonctionnement des Comités de Direction

Il existe des Comités exécutifs et de Direction dans chaque entité, auxquels participent les managers ainsi que les fonctions supports. Chaque réunion donne lieu à la rédaction d'un compte rendu. Pour les points particuliers le nécessitant, un suivi est réalisé par les fonctions supports *ad hoc*.

Gestion des risques

Une cartographie générale des risques en France a été présentée au Comité d'audit en début d'année 2009. Ces travaux ont permis de mieux identifier les risques, tant pour leur occurrence que pour leur criticité, d'évaluer les actions de maîtrise des risques, et de proposer un plan d'actions pour les risques jugés prioritaires.

Ont été mis en lumière : les risques opérationnels – (projet clients), les risques financiers (solvabilité clients, risques de taux, risques de liquidité), les risques stratégiques, ainsi que les différents périls d'origine interne ou externe.

La démarche a consisté à évaluer les actions, et processus mis en place pour faire face à ces risques, puis à classer par ordre de priorité les risques mal couverts. Après avoir identifié cinq risques prioritaires, un plan d'actions a été adopté. Le dispositif doit

permettre au contrôle interne du Groupe d'être à même de mieux répondre aux objectifs et de mieux suivre ces évolutions de progrès.

Cette cartographie générale est actuellement en cours de mise à jour, en intégrant à l'analyse l'ensemble des acteurs du Groupe et notamment les filiales internationales.

Les Procédures

Concernant la Direction Financière en France et à l'étranger, le système est articulé comme suit.

Il existe en France :

- des procédures générales qui définissent les règles de gestion du Groupe ;
- des procédures opérationnelles qui décrivent la mise en œuvre des procédures en vigueur ;
- des manuels de procédures (manuel du contrôleur, manuel de l'assistante de gestion).

A l'international (Espagne, Portugal, Canada, Maroc), il existe des manuels de procédures comptables dans les pays.

Au niveau du Groupe : un manuel de procédures comptables qui définit les normes comptables du Groupe et un manuel de procédures de consolidation qui définit la relation et les flux d'informations nécessaires entre les filiales et le Groupe pour la consolidation, les principes de retraitements et d'éliminations, les procédures intra-Groupe et l'établissement des analyses des comptes consolidés et leurs annexes.

Gestion des projets clients

Les procédures générales et opérationnelles permettent de s'assurer qu'aucun engagement anormal n'a été pris ou formalisé avec un client et que l'exécution des projets est conforme aux conditions contractuelles.

Le système Qualité de l'entreprise, certifié ISO 9001, déjà évoqué dans le rapport de gestion, définit les règles d'établissement et de validation des propositions techniques et financières.

La Direction des Grands Comptes fournit l'assistance commerciale pour la rédaction de l'offre et la compréhension de la problématique du client. La Direction Industrielle fournit l'assistance méthodologique et technique pour assurer la conformité technique des développements dans le respect d'un haut niveau de qualité et du budget retenu avec le client.

En sus de ces dispositions, l'entreprise dispose d'un Comité des risques composé notamment d'un représentant du directeur financier, du directeur juridique, et du directeur Qualité.

Ses objectifs sont :

- au stade de l'appel d'offres, de valider l'intérêt et la pertinence de l'engagement de GFI Informatique en termes techniques et financiers ;
- au stade de la proposition, de prendre une décision sur la participation ou la non-participation à l'appel d'offres en fonction des compétences du Groupe, d'identifier les appuis externes éventuels, d'identifier les éléments à risques, de contrôler les aspects techniques, juridiques et financiers de la réponse ;



- au stade de la remise de l'offre, de contrôler tous les éléments de prix et revoir entièrement la proposition ;
- au stade de la réalisation du projet démarré, d'assurer le suivi des actions de contrôle technique et financier.

Le Comité des risques se réunit chaque semaine afin d'examiner les dossiers qui lui sont soumis.

Contrôle interne relatif à l'élaboration de l'information comptable et financière de la société

L'élaboration de l'information comptable, économique et financière de GFI Informatique est assurée par le directeur financier du Groupe assisté par le service consolidation, le contrôleur de gestion Groupe, le directeur des comptabilités Groupe et les contrôleurs de gestion qui valident les informations en provenance des entités ou des services comptables de l'ensemble des sociétés consolidées.

La communication des résultats trimestriels du Groupe au conseil d'administration est placée sous la responsabilité du directeur financier Groupe. La comptabilité des filiales ainsi que les comptes consolidés sont gérés par des logiciels standards.

Dans un souci d'homogénéisation de l'information financière, le Groupe a pris la décision de faire évoluer son système d'information vers un système de gestion intégré de type ERP pour le reporting financier, la gestion des affaires et la comptabilité générale. Outre l'ensemble des sociétés françaises, l'Espagne et le Portugal ont également mis en œuvre le nouveau système.

Le dispositif de production des informations comptables et financières s'articule à deux niveaux :

- un niveau local : au niveau de chaque « société mère » de pays, la responsabilité de production d'informations financières et comptables (budgets, reporting, prévisions, comptes de gestion, comptes sociaux, liasses fiscales et liasses de consolidation, gestion et prévisions de trésorerie) est assurée par le contrôleur financier du pays ;
- un niveau centralisé : au niveau Groupe en ce qui concerne la consolidation mensuelle du reporting et des prévisions et des comptes de gestion des « sociétés mères » de pays par le responsable du service reporting du pays. La production des comptes consolidés trimestriels et des annexes financières est réalisée par le service consolidation. La communication financière et les relations avec l'ensemble de la communauté financière sont également centralisées.

Processus relatifs à l'élaboration de l'information comptable et financière

Le Groupe GFI Informatique a mis en œuvre des moyens de maîtrise du risque adaptés pour chacun des processus identifiés comme critiques pour l'élaboration de l'information comptable et financière :

Processus d'élaboration du budget et suivi budgétaire

Le budget fait l'objet de revues à différents niveaux hiérarchiques. Après accord, le budget final est figé pour l'année entière. Le suivi de l'exécution budgétaire est un élément clé du contrôle de gestion et des revues de gestion mensuelles.

Processus de reconnaissance du revenu

Le Groupe GFI Informatique dispose d'une procédure écrite de reconnaissance du revenu. Mensuellement, un suivi et un contrôle de l'évolution des revenus sur les dix projets les plus importants de chaque unité est réalisé, ainsi que le suivi des provisions.

Processus de suivi des comptes clients

Il est assuré par le service recouvrement sous l'autorité de la Direction Financière France et des Directions Comptables pour les filiales. Chaque filiale possède son service recouvrement. Chaque mois, une réunion est organisée entre l'équipe de recouvrement et les opérationnels afin de faire le point sur les créances impayées. Cette réunion fait l'objet de comptes rendus d'états financiers adressés au responsable de l'unité opérationnelle, au contrôleur de gestion ou au contrôleur financier International, en cas de retard de paiement significatif. Le service recouvrement effectue un suivi journalier des encaissements et du délai de règlement client et réalise un reporting hebdomadaire de la balance âgée donnant le détail des retards supérieurs à 60 jours à destination du directeur financier Groupe.

Processus de suivi de la trésorerie

Le Groupe réalise des prévisions mensuelles consolidées de trésorerie à partir de prévisions de trésorerie issues de chaque filiale. Les prévisions globales de flux de trésorerie sont actualisées tous les mois et réconciliées avec un modèle global de simulation des flux financiers de l'entreprise qui intègre bilan, compte de résultat et flux de trésorerie. L'ensemble de ces éléments sert de base à l'élaboration de la politique financière de l'entreprise avec la Direction Générale.

Processus Achats

Le Groupe dispose d'une procédure d'achat qui comprend des modalités d'autorisation en termes de montant et de marge pour les achats de sous-traitance. Les achats de voyages et de déplacements sont réalisés par les unités opérationnelles en fonction des besoins de missions. Toute demande doit recevoir l'approbation du manager de l'unité opérationnelle. A chaque clôture comptable, les contrôleurs de gestion en France et les contrôleurs financiers locaux à l'étranger effectuent une réconciliation des montants des achats enregistrés en comptabilité et dans les comptes de gestion.

Établissement des comptes consolidés

Les comptes consolidés sont établis trimestriellement par le service consolidation. Ces procédures sont définies dans le manuel de procédures de consolidation Groupe. Le manuel définit toutes les grandes étapes de l'établissement des comptes consolidés. Les références comptables sont les normes IFRS, telles qu'adoptées par l'Union européenne.

La Direction Financière Groupe assure un travail de veille sur les nouvelles normes IFRS en préparation afin d'alerter et d'anticiper au mieux leur incidence sur les comptes du Groupe.

Processus de suivi des engagements hors bilan

Le suivi des engagements hors bilan est piloté directement par le service trésorerie de la Direction Financière Groupe en relation avec le service juridique et la Direction Financière Groupe.



Chaque trimestre, un rapprochement est effectué par le service consolidation à l'aide des reportings de consolidation.

Surveillance

La surveillance du dispositif de contrôle interne est assurée à deux niveaux :

- par des missions de revue de contrôle interne portant sur la conformité des opérations par rapport aux différentes procédures ; à cet effet, l'équipe vient d'être renforcée par une auditrice interne spécialisée ;
- par le Comité d'audit qui revoit les actions menées par le directeur financier Groupe à travers ces missions, et qui fixe les objectifs de l'année à venir pour l'approfondissement des travaux réalisés.

Conclusion et plan d'actions 2010

Au titre de l'exercice 2010, le conseil d'administration sur la recommandation du Comité d'audit a décidé de poursuivre la démarche entreprise et de procéder à une révision générale des procédures à partir de l'analyse des risques.

Après un travail de diffusion et de formation, une attention particulière devra porter sur le niveau de respect des procédures.

Cette démarche devra intégrer l'organisation du Groupe déclinée en branches d'activité, secteurs métier et zones géographiques.

Le Président du conseil d'administration



3.4. Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du conseil d'administration de la société GFI Informatique

Exercice clos le 31 décembre 2009

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société GFI Informatique et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que ce rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 28 avril 2010

Les Commissaires aux Comptes

TUILLET AUDIT
Jean-Charles Boucher

ERNST & YOUNG et Autres
Pierre Abily

4 ÉVÉNEMENT INTERVENU APRÈS L'ARRÊTÉ DES COMPTES

À la suite du protocole signé le 17 mars 2010, la cession de GFI Italia est devenue effective le 6 avril 2010.



5

RAPPORTS SPÉCIAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLÉE

	Page		Page
5.1. Rapport du conseil d'administration relatif aux attributions d'actions gratuites	60	5.2. Rachat par la société de ses propres actions	60



5.1. Rapport du conseil d'administration relatif aux attributions d'actions gratuites

Le conseil d'administration de la société en date du 21 mai 2008, usant de la faculté qui lui a été donnée par l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 29 juin 2007, avait décidé de consentir à certains salariés et dirigeants du Groupe GFI Informatique, des droits à attribution gratuite d'actions GFI Informatique représentant 516 000 actions de 2 euros de valeur nominale.

Il avait été prévu que pendant une période d'acquisition d'une durée minimale de deux années à compter du 21 mai 2008, le Groupe devrait atteindre un niveau de performance important. Malheureusement, l'évolution de la situation macroéconomique n'a pas permis de constater l'atteinte des objectifs attendus. Le conseil d'administration en date du 17 mars 2010 a pris acte de cette situation et a donc mis fin au plan.

Le conseil d'administration de la société en date du 9 décembre 2009, usant de la faculté qui lui a été donnée par l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 29 juin 2007, a décidé de consentir à trente deux salariés du Groupe GFI Informatique et à un mandataire social, des droits à attribution gratuite d'actions GFI Informatique représentant 584 000 actions de 2 euros de valeur nominale.

Outre la condition de présence, les droits à attribution ont été donnés sous condition que pendant la période d'acquisition d'une durée minimale de deux années à compter du 9 décembre 2009, le Groupe atteigne le niveau de performance attendu :

Performance attendue pour l'attribution de 30 % des 584 000 actions, ci-après dénommée tranche 1 :

- soit un ratio « résultat opérationnel courant consolidé (ROC) * sur chiffre d'affaires consolidé du Groupe GFI » de l'exercice 2010 de 5 % ; (date de validation : 20 décembre 2011)
- soit un ratio « résultat opérationnel courant consolidé (ROC) sur chiffre d'affaires consolidé du Groupe GFI » de l'exercice 2011 de 6,5 %. (date de validation : 1 juin 2012)

Performance attendue pour l'attribution du solde, ci-après dénommée tranche 2 :

- un ratio « résultat opérationnel courant consolidé (ROC) sur chiffre d'affaires consolidé du Groupe GFI » de l'exercice 2011 de 7 %. (date de validation : 1 juin 2012)

Les bénéficiaires auront l'obligation de conserver leurs actions pendant une période de deux années à compter de la date de la livraison des actions gratuites.

5.2. Rachat par la société de ses propres actions

L'Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 20 mai 2009 a renouvelé l'autorisation donnée au conseil d'administration d'acquérir un nombre d'actions GFI Informatique représentant 1,7 % du capital au 31 décembre 2008 pour un montant maximum de 7,4 millions d'euros, moyennant un prix d'achat maximum par action de 8 euros, en vue de l'animation du marché des actions de la

société par un prestataire de service d'investissement indépendant au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers.

La présente autorisation expire le 20 novembre 2010. Une nouvelle autorisation de rachat d'actions sera demandée à la prochaine Assemblée.

► Descriptif du « Programme de Rachat 2010 »

La mise en œuvre de ce programme est soumise au vote des actionnaires dans le cadre de l'Assemblée générale de la société GFI Informatique du 19 mai 2010 dans la résolution reproduite ci-dessous :

Autorisation à conférer au conseil d'administration en vue de l'achat par la société de ses propres actions

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées générales ordinaires, connaissance prise du rapport du conseil d'administration et conformément

* ROC : Résultat opérationnel courant selon les principes comptables IFRS.



aux dispositions des articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce et aux dispositions du Règlement européen n° 2273/2003 du 22 décembre 2003 portant sur les modalités d'application de la Directive européenne n° 2003/6/CE du 28 janvier 2003 :

- autorise le conseil d'administration à acheter un nombre d'actions GFI Informatique représentant 10 % du capital social actuel, aux conditions et selon les modalités suivantes :
 - le prix maximum d'achat par action sera de 6 euros, ce montant sera, le cas échéant, ajusté en cas d'opérations sur le capital, notamment en cas d'incorporations de réserves, bénéfices ou primes et attribution gratuite d'actions, division ou regroupement d'actions ;
 - le conseil d'administration pourra utiliser la présente autorisation en vue notamment de remplir les objectifs suivants :
 - réduction du capital par voie d'annulation de toutes ou partie des actions acquises ;
 - attribution ou cession d'actions gratuites aux salariés de la société et des sociétés qui lui sont liées ;
 - attribution d'actions aux salariés dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion ;
 - animation du marché des actions de la société dans le cadre du contrat de liquidité conclu avec un prestataire de service d'investissement indépendant dont les termes seront conformes à une charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers ;
 - conservation et remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance

externe dans la limite de 5 % du capital pour les échanges effectués dans le cadre d'une opération de fusion, de scission ou d'apport ;

- remise ou échange d'actions lors de l'exercice de droits attachés à des titres donnant droit, de quelque manière que ce soit, à l'attribution d'actions de la société ; et
- plus généralement, réalisation de tout autre objectif autorisé ou qui viendrait à être autorisé par la réglementation.

L'acquisition, la cession ou le transfert de ces actions pourront être effectués à tout moment dans le respect de la réglementation, et par tous moyens, y compris le cas échéant, sur le marché ou de gré à gré, par acquisition ou cession de blocs, par l'utilisation de produits dérivés, ou par la mise en place de stratégies optionnelles.

L'Assemblée générale donne tous pouvoirs au conseil d'administration, avec faculté de subdélégation, pour conclure tous accords, effectuer toutes formalités et toutes déclarations auprès de tous organismes, et d'une manière générale, faire le nécessaire pour l'application de la présente autorisation.

Le conseil informera l'Assemblée générale ordinaire annuelle des opérations réalisées en application de la présente résolution.

L'autorisation conférée au conseil d'administration est valable pour une durée de 18 mois à compter de la présente Assemblée ; elle met fin et remplace, pour la période non écoulée et à hauteur des montants non utilisés à ce jour, celle donnée par l'Assemblée générale mixte du 20 mai 2009.

► Les modalités des rachats

Part maximale du capital à acquérir par GFI Informatique

La société GFI Informatique serait autorisée à procéder à l'achat d'actions de la société, en une ou plusieurs fois aux époques que le conseil d'administration déterminera, dans la limite d'un nombre net d'achat d'actions, déduction faite des reventes effectuées pendant la période d'autorisation du programme de rachat, fixé à 10 % du capital social.

La société s'engage à maintenir à tout moment le pourcentage d'actions dans le public exigé par le marché Eurolist compartiment B, soit 25 %. Les actions pourront être rachetées et revendues dans le respect de la réglementation.

Durée et calendrier du programme de rachat

L'autorisation serait valable pour une durée de 18 mois à compter du jour de l'Assemblée générale du 19 mai 2010, soit jusqu'au 10 novembre 2011.

Caractéristiques des titres concernés

Nature des titres rachetés : actions cotées au compartiment B de l'Eurolist.

Libellé : GFI Informatique Code ISIN : FR 0004038099

► Bilan du « Programme de Rachat 2009 »

GFI Informatique dispose d'un contrat de liquidité avec la société Oddo Corporate Finance, conforme à la charte de l'AFEI.

L'objectif exclusif du programme autorisé par l'Assemblée générale mixte du 20 mai 2009 était l'animation du marché secondaire ou la

liquidité de l'action GFI Informatique par un Prestataire de Services d'Investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'AMF.



Rachat par la société de ses propres actions

Le Programme de Rachat 2009 est intégré au document de référence de l'exercice 2008 qui peut être consulté sur le site internet de la société ou obtenu sous format papier auprès du siège social par

tout actionnaire qui en ferait la demande. Le bilan au 31 décembre 2009 du programme de rachat est le suivant :

Nombre de titres composant le capital de l'émetteur au 1 ^{er} janvier 2009	54 293 742
Nombre de titres auto-détenus de manière directe ou indirecte au 1 ^{er} janvier 2009 (en titres et en pourcentage)	569 246 (1,048 %)

Informations cumulées du 1^{er} janvier 2009 au 31 décembre 2009 :

Nombre de titres achetés	1 144 047
Nombre de titres vendus	1 335 194
Nombre de titres transférés	
Nombre de titres annulés	NA
Rachat auprès de personnes détenant plus de 10 % du capital social ou des dirigeants	NA
Nombre de titres annulés au cours des 24 derniers mois	
Nombre de titres auto-détenus au 31 décembre 2009 (en titres et en pourcentage)	378 099 (0,69 %)
Valeur comptable du portefeuille au 31 décembre 2009	1 242 163
Cours moyen d'achat hors frais au cours de l'année 2009	2,81
Cours moyen de vente hors frais au cours de l'année 2009	2,90
Montant des frais de négociation du 1 ^{er} janvier 2009 au 31 décembre 2009	NA

Au 31 décembre 2009, les moyens suivants figuraient au compte du contrat de liquidité :

- 378 099 actions GFI Informatique ;
- 258 629 euros en Sicav de trésorerie.



6

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2009

	Page		Page
<u>6.1. États financiers consolidés</u>	<u>64</u>	<u>6.5. Notes sur l'état de la situation financière consolidée</u>	<u>82</u>
<u>6.2. Informations générales</u>	<u>69</u>	<u>6.6. Notes sur l'état du résultat global consolidé</u>	<u>92</u>
<u>6.3. Principes et méthodes comptables</u>	<u>69</u>	<u>6.7. Informations sectorielles</u>	<u>98</u>
<u>6.4. Faits caractéristiques et périmètre de consolidation</u>	<u>76</u>	<u>6.8. Informations complémentaires</u>	<u>103</u>
		<u>6.9. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés</u>	<u>116</u>



6.1. États financiers consolidés

▶ État du résultat global consolidé

RÉSULTAT

(en milliers d'euros)	2009	2008 retraité	2007 retraité
Chiffre d'affaires net (note 15)	663 604	681 966	600 173
Achats et charges externes	(159 117)	(164 595)	(147 784)
Impôts, taxes et versements assimilés	(14 817)	(14 438)	(13 251)
Charges de personnel	(453 057)	(450 129)	(388 102)
Dotations aux amortissements	(10 290)	(9 241)	(7 033)
Autres produits et charges opérationnels courants	3 347	652	2 240
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	29 670	44 215	46 243
Restructurations	(9 047)	(4 070)	(2 538)
Résultat des cessions et liquidations	902	945	5
Dépréciation des écarts d'acquisition	(6 200)	0	(1 923)
Autres produits et charges opérationnels	(14 931)	(2 826)	(4 976)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	394	38 264	36 811
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	67	397	124
Coût de l'endettement financier brut	(2 857)	(5 435)	(3 182)
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET (note 18)	(2 790)	(5 038)	(3 058)
Autres produits et charges financiers	(2 376)	(281)	(906)
Impôts sur les résultats	(529)	(10 001)	(6 085)
RÉSULTAT NET AVANT RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ABANDONNÉES	(5 301)	22 944	26 762
Résultat des activités abandonnées	(51 278)	(8 537)	(15 281)
Résultat des sociétés intégrées par mise en équivalence	0	0	368
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	(56 579)	14 407	11 849
dont part du Groupe	(57 778)	14 028	10 739
dont part des minoritaires	1 199	379	1 110

	2009	2008 retraité	2007 retraité
Résultat * de base par action			
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	54 293 742	54 293 742	49 508 003
Résultat par action attribuable aux porteurs d'actions ordinaires (en euros)	(0,12)	0,42	0,53

	2009	2008 retraité	2007 retraité
Résultat * dilué par action			
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	54 293 742	54 293 742	49 508 003
Nombre moyen d'actions liées aux OBSAR et BSAR susceptibles d'être émis	0	0	4 681 912
Nombre moyen d'actions gratuites susceptibles d'être attribuées	24 077	0	0
NOMBRE MOYEN D' ACTIONS DILUÉ	54 317 819	54 293 742	54 189 916
Résultat dilué par action attribuable aux porteurs d'actions ordinaires (en euros)	(0,12)	0,42	0,48

* Résultat part du Groupe, avant résultat des activités abandonnées.

AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

	2009	2008 retraité	2007 retraité
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	(56 579)	14 407	11 849
Variation des écarts actuariels	(461)	(298)	847
Variation des instruments de couverture	108	(1 626)	73
Résultat global reconnu en capitaux propres	(353)	(1 924)	920
RÉSULTAT GLOBAL	(56 932)	12 483	12 769



► Tableaux consolidés des flux de trésorerie

(en milliers d'euros)	2009	2008 retraité	2007 retraité
Résultat net de l'ensemble consolidé avant résultat des activités abandonnées	(5 301)	22 944	27 130
Résultat net des sociétés mises en équivalence	0	0	(368)
Dotations nettes aux amortissements et provisions	27 754	10 491	8 831
Gains et pertes liés aux variations de juste valeur	(972)	(489)	1 092
Plus ou moins-values nettes de cessions d'actifs	65	58	215
Profits et pertes de dilution	(901)	(948)	(28)
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	20 645	32 056	36 872
Coût de l'endettement financier net (retraité des variations de juste valeur)	2 703	4 953	2 626
Coût des swaps	2 215	790	274
Charge d'impôt	529	10 001	6 085
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	26 092	47 800	45 857
Impôt versé	(4 162)	(6 842)	(7 322)
Variation du besoin en fonds de roulement liée à l'activité	25 780	(7 581)	(23 329)
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ	47 710	33 377	15 206
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations incorporelles	(6 261)	(7 933)	(4 215)
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles	(3 012)	(4 401)	(4 089)
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	194	118	405
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières	0	0	(1)
+/- Incidences des variations de périmètre	(19 885)	(40 348)	(38 294)
+/- Variations des prêts et avances consenties	(107)	25	(13)
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	(29 071)	(52 539)	(46 207)
+ Sommes reçues des actionnaires lors d'augmentations de capital			
• Versées par les actionnaires de la société mère	0	0	41 885
• Versées par les minoritaires des sociétés intégrées	6 945	12 840	42
+/- Rachats et reventes d'actions propres	657	(1 531)	(213)
- Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice	0	0	0
• Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(11 862)	(11 855)	(9 251)
• Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	(144)	0	0
+/- Souscription et remboursements d'emprunts	(5 908)	1 988	13 759
+/- Variation du tirage sur créances affacturées	(6 924)	4 575	(181)
- Intérêts financiers versés	(2 748)	(5 128)	(2 802)
- Coût des swaps	(2 215)	(790)	(274)
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	(22 199)	99	42 965
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX ACTIVITÉS ABANDONNÉES	(2 653)	(477)	(3 585)
+/- Incidence des variations de cours des devises	(1 407)	(585)	206
VARIATION DE TRÉSORERIE	(7 620)	(20 125)	8 585

La variation de trésorerie nette présentée ci-dessus, ainsi que l'endettement net du Groupe se détaillent de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	31.12.2008 retraité	Variations	Actifs et passifs destinés à la vente	31.12.2009
Valeurs mobilières de placement	3 054	(2 246)		808
Disponibilités	19 152	773	(5 065)	14 860
Concours bancaires courants	(note 11) (17 029)	(6 147)		(23 176)
Trésorerie nette	5 177	(7 620)	(5 065)	(7 508)
Endettement, part à long terme	(note 7) (67 864)	395		(67 469)
Emprunts auprès des établissements de crédit, part à court terme	(note 11) (19 690)	2 389		(17 301)
Autres dettes financières à court terme	(note 11) (9 874)	7 051		(2 823)
Endettement financier brut	(97 428)	9 835	0	(87 593)
Endettement financier net	(92 251)	2 215	(5 065)	(95 101)



▶ État de la situation financière consolidée

(en milliers d'euros)	31.12.2009	31.12.2008 retraité	31.12.2007 retraité	01.01.2007 retraité
Actif				
Écarts d'acquisition (note 1)	209 940	238 390	221 176	187 277
Autres immobilisations incorporelles (note 2)	40 043	28 180	18 499	13 243
Immobilisations corporelles (note 3)	9 962	11 252	10 264	9 368
Actifs financiers non courants (note 4)	2 603	3 967	5 164	4 479
Impôts différés actifs (note 20)	5 272	1 133	4 307	4 192
Autres actifs financiers non courants	0	0	1 446	1 393
Actifs non courants	267 820	282 922	260 856	219 952
Stocks de marchandises	2 708	3 403	2 951	5 900
Clients et comptes rattachés (note 5)	210 284	312 979	304 893	259 434
Autres créances (note 6)	27 396	34 181	30 039	20 838
Charges constatées d'avance	6 562	6 152	7 869	5 708
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15 668	22 206	29 434	25 174
Actifs courants	262 618	378 921	375 186	317 054
Actifs destinés à la vente	41 659	0	0	
TOTAL ACTIF	572 097	661 843	636 042	537 006
Passif				
Capital	108 588	108 588	108 588	92 680
Primes	86 178	86 178	86 178	59 818
Réserves consolidées	22 742	20 427	22 527	12 556
Résultat consolidé de l'exercice	(57 778)	14 028	10 739	18 637
Autres	(4 216)	(4 403)	(1 932)	(2 441)
Réserves de conversion	1 399	(2 463)	1 743	881
Capitaux propres, part du Groupe	156 913	222 355	227 843	182 131
Intérêts minoritaires	2 069	2 389	3 052	2 341
CAPITAUX PROPRES	158 982	224 744	230 895	184 472
Endettement, part à long terme (note 7)	67 469	67 864	45 190	33 539
Impôts différés passifs (note 20)	1 967	371	1 854	1 284
Provisions non courantes (note 8)	8 777	15 599	15 917	16 921
Autres passifs financiers non courants (note 9)	906	1 652	2 860	3 743
Passifs non courants	79 119	85 486	65 821	55 487
Provisions courantes (note 10)	16 264	7 782	8 032	9 158
Endettement, part à court terme (note 11)	43 299	46 593	49 610	45 340
Passifs financiers courants (note 12)	2 144	3 295	2 190	1 633
Autres passifs financiers courants (note 9)	7 921	9 306	7 321	3 560
Fournisseurs	49 904	80 738	83 862	75 604
Dettes fiscales et sociales (note 13)	130 454	152 807	148 059	130 265
Autres passifs courants (note 14)	10 447	16 107	10 529	9 231
Produits constatés d'avance	33 555	34 985	29 723	22 256
Passifs courants	293 988	351 613	339 326	297 047
Passifs destinés à la vente	40 008	0	0	
TOTAL PASSIF	572 097	661 843	636 042	537 006

La situation financière consolidée retraitée au 1^{er} janvier 2007 est présentée ci-dessus dans le cadre de l'application de la norme IAS 8.



► Variation des capitaux propres consolidés

(en milliers d'euros)	Capital	Prime d'émission	Réserves Groupe	Résultat de l'exercice	Titres de l'entreprise consolidante	Gains et pertes enregistrés en capitaux propres	Réserve de conversion	Capitaux propres part du Groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres totaux
Situation au 31 décembre 2006 retraitée	92 680	59 818	12 556	18 637	(792)	(1 649)	881	182 131	2 341	184 472
Résultat 2007 retraité				10 739				10 739	1 110	11 849
Résultat global reconnu en capitaux propres	0	0	0	0	0	920	0	920	0	920
Résultat global 2007 retraité	0	0	0	10 739	0	920	0	11 659	1 110	12 769
Affectation du résultat 2006			18 637	(18 637)				0		0
Dividendes versés			(9 251)					(9 251)		(9 251)
Augmentation de capital	15 908	26 360						42 268		42 268
Titres de l'entreprise consolidante			198		(411)			(213)		(213)
Variation de périmètre								0	(556)	(556)
Coût d'acquisition des titres Algorgel à la juste valeur			387					387		387
Variation de la réserve de conversion							862	862	157	1 019
Situation au 31 décembre 2007 retraitée	108 588	86 178	22 527	10 739	(1 203)	(729)	1 743	227 843	3 052	230 895
Résultat 2008 retraité				14 028				14 028	379	14 407
Résultat global reconnu en capitaux propres	0	0	0	0	0	(1 924)	0	(1 924)	0	(1 924)
Résultat global 2008 retraité	0	0	0	14 028	0	(1 924)	0	12 104	379	12 483
Affectation du résultat 2007			10 739	(10 739)						
Dividendes versés			(11 855)					(11 855)		(11 855)
Titres de l'entreprise consolidante			(984)		(547)			(1 531)		(1 531)
Variation de périmètre								0	(570)	(570)
Variation de la réserve de conversion							(4 206)	(4 206)	(472)	(4 678)
Situation au 31 décembre 2008 retraitée	108 588	86 178	20 427	14 028	(1 750)	(2 653)	(2 463)	222 355	2 389	224 744
Résultat 2009				(57 778)				(57 778)	1 199	(56 579)
Résultat global reconnu en capitaux propres	0	0	0	0	0	(353)	0	(353)	0	(353)
Résultat global 2009	0	0	0	(57 778)	0	(353)	0	(58 131)	1 199	(56 932)
Affectation du résultat 2008			14 028	(14 028)				0		0
Dividendes versés			(11 862)					(11 862)	86	(11 776)
Titres de l'entreprise consolidante			149		508			657		657
Valorisation des paiements en actions			0			32		32		32
Variation de périmètre								0	(1 857)	(1 857)
Variation de la réserve de conversion							3 862	3 862	252	4 114
Situation au 31 décembre 2009	108 588	86 178	22 742	(57 778)	(1 242)	(2 974)	1 399	156 913	2 069	158 982



Évolution du capital

Le capital est composé au 31 décembre 2009 de 54 293 742 actions de 2 euros de valeur nominale et s'élève ainsi à 108 587 484 euros.

La rubrique « Titres de l'entreprise consolidante » représentait 569 246 titres au 31 décembre 2008, valorisés à 1 750 milliers d'euros. Au cours de l'exercice, l'acquisition de 1 144 047 titres d'autocontrôle au prix moyen de 2,81 euros par titre ainsi que la cession de 1 335 194 titres d'autocontrôle ont porté ce nombre de titres à 378 099 au 31 décembre 2009. Ces titres représentent 0,7 % du nombre total d'actions en circulation au 31 décembre 2009.

Au 31 décembre 2009, le nombre total d'actions dont l'émission a été autorisée par l'Assemblée générale des actionnaires et pour lesquelles l'autorisation n'a pas été utilisée est de 21 513 374 actions.

Affectation du résultat social de l'exercice 2009

Le projet d'affectation du résultat social soumis à l'Assemblée générale du 19 mai 2010 propose d'affecter la totalité de la perte sociale, s'élevant à 64 200 916 euros aux postes de report à nouveau, prime de fusion et prime d'émission pour les montants respectifs de 14 212 545 euros, 35 512 797 euros et 14 475 574 euros.

Capitaux propres d'ouverture retraités

Les capitaux propres retraités au 1^{er} janvier 2009 s'élèvent à 224 744 milliers d'euros. L'impact des éléments retraités selon le principe de la norme IAS 8 sont présentés ci-dessous.

(en milliers d'euros)	31.12.2006 historique	Correction d'erreur	31.12.2006 retraité	31.12.2007 historique	Correction d'erreur	31.12.2007 retraité	31.12.2008 historique	Correction d'erreur	31.12.2008 retraité
Capital	92 680	0	92 680	108 588	0	108 588	108 588	0	108 588
Primes	59 818	0	59 818	86 178	0	86 178	86 178	0	86 178
Réserves consolidées	15 447	(2 891)	12 556	25 418	(2 891)	22 527	26 616	(6 189)	20 427
Résultat consolidé de la période	18 637	0	18 637	14 037	(3 298)	10 739	14 327	(299)	14 028
Autres	(2 441)	0	(2 441)	(1 932)	0	(1 932)	(4 403)	0	(4 403)
Réserves de conversion	881	0	881	1 743	0	1 743	(2 463)	0	(2 463)
Capitaux propres, part du Groupe	185 022	(2 891)	182 131	234 032	(6 189)	227 843	228 843	(6 488)	222 355
Intérêts minoritaires	2 341	0	2 341	3 052	0	3 052	2 389	0	2 389
CAPITAUX PROPRES	187 363	(2 891)	184 472	237 084	(6 189)	230 895	231 232	(6 488)	224 744

Retraitement des comptes 2006, 2007 et 2008, en application de la norme IAS 8

L'examen des comptes de GFI Italie a mis à jour des ajustements sur les comptes 2006, 2007 et 2008. Conformément à la norme IAS 8 relative aux méthodes comptables, aux changements d'estimation comptables et erreurs, ces corrections ont été traitées de manière rétrospective.

Les ajustements sont liés essentiellement à des avances fournisseurs erronées. Ces avances qui correspondaient à des consommations des exercices en question ont été comptabilisées en charge des exercices 2008, 2007 et 2006 respectivement pour les montants suivants : 399 milliers d'euros, 3 428 milliers d'euros, 2 703 milliers d'euros. Les impacts sur les capitaux propres des exercices correspondant sont détaillés dans le tableau ci-dessus.

IMPACT SUR LE RÉSULTAT PAR ACTION DES EXERCICES 2007 ET 2008

(en milliers d'euros)	2008	2007
Impact application IAS 8	(299)	(3 298)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	54 293 742	49 508 003
Résultat par action attribuable aux porteurs d'actions ordinaires (en euros)	(0,01)	(0,07)
Nombre moyen d'actions dilué	54 293 742	54 189 916
Résultat dilué par action attribuable aux porteurs d'actions ordinaires (en euros)	(0,01)	(0,06)



6.2. Informations générales

GFI Informatique SA est la société mère d'un Groupe international de services en technologies de l'information.

GFI Informatique met au service de ses clients son savoir-faire structuré en cinq branches : Conseil, Application services, Infrastructures services, Software, Entreprise services. Dans le cadre de l'industrialisation de ses lignes d'activité, le Groupe dispose de 11 centres d'expertises, de 2 centres de services nationaux et de 3 centres off-shore.

En date des 17 mars 2010 et 1^{er} avril 2010, le conseil d'administration a arrêté les états financiers consolidés de GFI Informatique. Ces comptes ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée générale des actionnaires du 19 mai 2010.

6.3. Principes et méthodes comptables

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont décrites ci-après. Sauf indication contraire, ces méthodes ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

► Base de préparation des états financiers

Les principes comptables retenus pour la préparation des comptes consolidés sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 31 décembre 2009 et disponibles sur le site : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission.

Ces principes comptables retenus sont cohérents avec ceux utilisés dans la préparation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2008, à l'exception de l'adoption des nouvelles normes et interprétations suivantes :

- IAS 1R – Présentation des États financiers (révisée en 2007) ;
- IAS 23R – Coûts d'emprunt (révisée en 2007) ;
- amendement d'IFRS 2 - Paiements fondés sur des actions : conditions d'acquisition et annulations ;
- améliorations aux IFRS – mai 2008 (sauf IFRS 5) – et notamment l'amendement d'IAS 38 Immobilisations incorporelles appliqué aux frais de publicité et promotion ;
- IFRIC 13 – Programmes de fidélisation de la clientèle.

Ces principes ne diffèrent pas des normes IFRS telles que publiées par l'IASB dans la mesure où l'application des normes et interprétations suivantes, obligatoire aux exercices ouverts après le 1^{er} janvier 2009 est sans incidence sur les comptes du Groupe :

- IFRIC 12 – Accords de concessions de services ;
- IFRIC 15 – Contrats de construction de biens immobiliers ;

- IFRIC 16 – Couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger ;
- IFRIC 18 – Transferts d'actifs provenant de clients.

S'agissant des normes et interprétations adoptées par l'Union européenne et dont l'application n'est pas obligatoire au 1^{er} janvier 2009, le Groupe a décidé de ne pas appliquer par anticipation :

- IFRS 3 (révisée) – Regroupements d'entreprises ;
- amendements d'IAS 27 – États financiers consolidés et individuels ;
- amendements d'IAS 39 – Instruments financiers : comptabilisation et évaluation : éléments éligibles à la couverture ;
- amendement d'IAS 32 – Classement des émissions de droits ;
- amendement d'IFRS 5.

En outre, le Groupe n'applique pas les textes suivants, qui n'ont pas été adoptés par l'Union européenne au 31 décembre 2009 :

- IFRS 9 – Instruments financiers ;
- IAS 24 révisée – Parties liées ;
- améliorations des IFRS (avril 2009) ;
- amendement d'IFRS 2 – *Group cash-settled share-based payment transactions* ;
- IFRIC 19 – *Extinguishing financial liabilities with equity instruments* ;
- amendement d'IFRIC 14 – *Prepayments of minimum funding requirements*.



Le processus interne de détermination des impacts potentiels de ces normes et interprétations sur les comptes consolidés du Groupe est en cours. GFI Informatique estime qu'à ce stade de l'analyse, l'impact de l'application de ces normes ne peut être connu avec une précision suffisante.

Première application IFRS 8 : changement de méthode comptable

La première application de la norme IFRS 8 : « Secteurs opérationnels » qui remplace la norme IAS 14 : « Information sectorielle » constitue un changement de méthode comptable. La nouvelle norme IFRS 8 définit un secteur opérationnel comme une composante d'une entité :

- qui se livre à des activités à partir desquelles elle est susceptible d'acquies des produits des activités ordinaires et d'encourir des charges ;

La préparation des états financiers consolidés conformément aux normes IFRS nécessite de retenir certaines estimations comptables et hypothèses déterminantes. La Direction est également amenée à exercer son jugement lors de l'application des méthodes comptables du Groupe (cf. « Méthodes d'évaluation » ci-après). Les domaines pour lesquels les hypothèses et les estimations sont significatives au regard des états financiers consolidés concernent notamment l'évaluation des engagements en matière de retraite, les tests de dépréciation sur les écarts d'acquisition et les provisions pour risques et charges.

- dont les résultats opérationnels sont régulièrement examinés par le principal décideur opérationnel de l'entité en vue de prendre des décisions en matière de ressources à affecter au secteur et à évaluer sa performance ; et
- pour laquelle des informations financières isolées sont disponibles.

Au regard de ces critères, les secteurs d'activités opérationnels selon la norme IFRS 8 se définissent, pour le Groupe GFI Informatique, comme étant les zones d'activité géographique, par pays. Cette définition des secteurs correspond à l'organisation du *reporting* interne ainsi qu'à la définition retenue préalablement dans le cadre de la norme IAS 14 : « Information sectorielle » pour les secteurs d'activité de premier niveau.

Dans ce contexte, le changement de méthode comptable introduit par la première application de la norme IFRS 8 a une incidence limitée sur la nature de l'information financière fournie par le Groupe.

► Principes généraux de consolidation

Règles de consolidation et périmètre

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de GFI Informatique et de ses filiales. Les filiales sont consolidées à compter de la date d'acquisition, qui correspond à la date à laquelle le Groupe en a obtenu le contrôle, et ce jusqu'à la date à laquelle l'exercice de ce contrôle cesse.

Le contrôle existe lorsque GFI Informatique détient le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une activité économique afin d'en obtenir des avantages.

Les états financiers des sociétés dans lesquelles GFI Informatique exerce, directement ou indirectement, un contrôle conjoint, sont consolidés suivant la méthode de l'intégration proportionnelle.

Le contrôle conjoint est le partage du contrôle sur l'activité économique, et il n'existe que lorsque les décisions stratégiques, financières et opérationnelles correspondant à l'activité imposent le consentement unanime des parties partageant le contrôle.

Les incidences des transactions entre les sociétés du Groupe sont éliminées.

Les méthodes d'évaluation des sociétés du Groupe sont mises en harmonie avec celles utilisées par le Groupe.

Les intérêts minoritaires représentent la part de profit ou perte ainsi que les actifs nets, qui ne sont pas détenus par le Groupe. Ils sont présentés séparément dans le compte de résultat et dans les capitaux propres du bilan consolidé, séparément des capitaux propres attribuables à la société mère.

Date d'arrêt des comptes

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont consolidées sur la base des comptes préparés sur la même période de référence que ceux de la société mère.

Conversion des états financiers libellés en monnaies étrangères

Les comptes consolidés du Groupe sont établis en euro.

La monnaie de fonctionnement de chacune des entités du Groupe est la monnaie de l'environnement économique dans lequel l'entité opère.

Tous les actifs et passifs des entités consolidées dont la monnaie de fonctionnement n'est pas l'euro sont convertis au cours de clôture en euros, monnaie de présentation des comptes consolidés. Les produits et les charges sont convertis au cours de change moyen de l'exercice clôturé. Les écarts de change résultant de ce traitement et ceux résultant de la conversion des capitaux propres des filiales à l'ouverture de l'exercice en fonction des cours de clôture sont inclus sous la rubrique « réserves de conversion » des capitaux propres consolidés.

Les différences de change dégagées lors de la conversion de l'investissement net dans les filiales étrangères sont comptabilisées dans les capitaux propres.

Lors de la cession d'une entité étrangère, ces différences de change sont reprises dans le compte de résultat comme élément du profit ou de la perte de cession.



Conversion des opérations en devises

Les opérations en monnaies étrangères sont enregistrées au taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au cours

de clôture. Tous les écarts sont enregistrés en résultat à l'exception des éléments qui en substance font partie de l'investissement net dans les filiales étrangères comptabilisés dans les capitaux propres.

Présentation

Les actifs liés au cycle d'exploitation normal du Groupe, les actifs détenus dans la perspective d'une cession dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice ainsi que la trésorerie disponible et les valeurs mobilières de placement constituent des actifs courants. Tous les autres actifs sont non courants.

Les dettes échues au cours du cycle d'exploitation normal du Groupe ou dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice constituent des dettes courantes.

Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Un actif immobilisé ou un groupe d'actifs et de passifs est détenu en vue de la vente quand sa valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une vente et non d'une utilisation continue. Pour que tel soit le cas, l'actif doit être disponible en vue de sa vente immédiate et sa vente doit être hautement probable à la clôture. Ces actifs ou groupe d'actifs sont présentés séparément des autres actifs ou groupe d'actifs, sur la ligne « Actifs destinés à la vente » du bilan. Ces actifs ou groupe d'actifs sont mesurés au plus

bas de la valeur comptable ou du prix de cession estimé, net des coûts relatifs à la cession. Les passifs d'un groupe d'actifs détenu en vue de la vente sont présentés sur la ligne « Passifs destinés à la vente » du bilan.

Une activité abandonnée est définie comme un composant de l'entreprise faisant l'objet d'une cession, soit d'un classement en actifs détenus en vue de la vente, qui :

- représente une activité ou une zone géographique principale et distincte ; ou
- fait partie d'un plan global de cession d'une activité ou d'une zone géographique principale et distincte ; ou
- est une filiale significative acquise uniquement dans le but de la revente.

Les éléments du résultat et du tableau de flux de trésorerie relatifs à ces activités abandonnées sont isolés dans les états financiers pour toutes les périodes présentées. Les éléments bilantiels relatifs aux années antérieures présentées ne sont pas isolés, seuls les éléments de la dernière période précédant celle au cours de laquelle la cession a lieu, sont classés en actifs et passifs destinés à la vente.

Méthodes d'évaluation

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur.

L'amortissement est comptabilisé en charge sur une base linéaire en fonction de la durée d'utilité de l'actif.

Les valeurs comptables des actifs incorporels et corporels sont revues à chaque clôture afin d'identifier d'éventuelles pertes de valeur de chacun des actifs considérés (cf. § Suivi ultérieur de la valeur des actifs immobilisés).

Écarts d'acquisition

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition.

- Le coût d'une acquisition correspond à la juste valeur des actifs remis, des instruments de capitaux propres émis et des passifs encourus ou assumés à la date de l'échange, majorée des coûts directement imputables à l'acquisition.

- Les ajustements éventuels du prix d'acquisition, qui en substance ne sont pas représentatifs de charges de personnel, sont inclus dans le coût d'acquisition, en contrepartie d'une dette (autre passif financier), dès la date d'acquisition, si lesdits ajustements sont probables et peuvent être évalués de manière fiable. Les ajustements éventuels du prix d'acquisition sont constitués de tous les paiements qui dépendent d'événements futurs et, notamment, du maintien ou de l'atteinte d'un résultat spécifié de la cible. Dès lors qu'un ajustement éventuel du prix d'acquisition devient probable et peut être évalué de manière fiable après la date d'acquisition, la contrepartie supplémentaire est traitée comme un ajustement du coût d'acquisition. Ce coût et l'écart d'acquisition qui en résulte sont corrigés, indépendamment de l'expiration ou non du délai d'affectation. Si les événements futurs qui devaient donner lieu à un ajustement éventuel du prix ne se produisent pas ou si des changements d'estimation des ajustements éventuels du prix d'acquisition se produisent, l'écart d'acquisition est corrigé en conséquence, et ce, indépendamment de la date à laquelle ces changements interviennent.



- Les actifs identifiables acquis, les passifs identifiables ainsi que les passifs éventuels assumés lors d'un regroupement d'entreprises sont initialement évalués à leur juste valeur à la date de l'acquisition.
- Les écarts d'évaluation identifiés lors de l'acquisition sont comptabilisés dans les postes d'actifs et passifs concernés. L'écart résiduel, représentatif de la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part du Groupe dans l'évaluation à leur juste valeur des actifs et des passifs identifiés, est inscrit au poste écart d'acquisition et affecté à chaque Unité Génératrice de Trésorerie susceptible de bénéficier du regroupement d'entreprise.

Ultérieurement, ces écarts d'acquisition sont évalués à leurs coûts diminués d'éventuelles pertes de valeurs, conformément à la méthode décrite au paragraphe « Suivi ultérieur de la valeur des actifs immobilisés ».

Logiciels

Les logiciels acquis et les logiciels créés sont amortis à compter de leur date de mise en service, selon le mode linéaire, en fonction de leur durée prévisible d'utilisation.

Logiciels acquis	sur 1 à 5 ans
Logiciels créés	sur 10 ans

Pour les logiciels créés, le montant des développements réalisés par GFI Informatique pour elle-même est constitué des coûts directement attribuables au développement et au paramétrage du logiciel.

Frais de développement

Les frais de développement engagés dans le cadre de la création de Progiciels (nouveaux projets et développement de modules existants) sont comptabilisés en immobilisations incorporelles, lorsque le Groupe peut démontrer la faisabilité technique de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente, son intention d'achever cet actif et sa capacité à l'utiliser ou à le vendre, le fait que cet actif générera des avantages économiques futurs, l'existence de ressources disponibles pour achever le développement et sa capacité à évaluer de façon fiable les dépenses engagées au titre du projet de développement.

Ces frais de développement sont amortis à partir de la date de « recette » interne du projet, sur la durée de commercialisation prévue des Progiciels, celle-ci étant plafonnée à huit ans.

Les frais de développement ne répondant pas aux critères d'activation définis par IAS 38 sont comptabilisés en charges opérationnelles courantes, au fur et à mesure de leur engagement.

Crédit d'impôt

Les crédits d'impôts liés aux frais de développement sont comptabilisés en résultat opérationnel courant.

Frais de recherche

Les frais de recherche sont comptabilisés en charge.

Relations clientèle

Les relations clientèles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprise sont comptabilisées à leur juste valeur à la date de l'acquisition. Postérieurement à leur comptabilisation initiale, elles sont évaluées au coût diminué du cumul des amortissements. Les durées d'amortissement sont de 5 à 10 ans.

Immobilisations corporelles

Les amortissements sont calculés linéairement sur la durée d'utilisation probable des différentes catégories d'immobilisations. Ces durées sont principalement les suivantes :

Terrains	non amortis
Constructions	sur 20 à 40 ans
Matériels informatiques	sur 1 à 5 ans
Matériels de transport	sur 5 ans
Matériels de bureau/autres	sur 5 à 10 ans

Les frais d'entretien et de réparation sont constatés en charge de l'exercice.

Les immobilisations dont le Groupe dispose au travers de contrats de crédit-bail sont comptabilisées comme des acquisitions en pleine propriété. Ces immobilisations sont amorties sur la durée la plus courte entre la durée du contrat et la durée d'utilité selon les principes décrits ci-dessus. La dette correspondante figure au passif.

Suivi ultérieur de la valeur des actifs immobilisés

L'évaluation de la valeur des actifs immobilisés est effectuée chaque année, ou plus fréquemment si des événements ou circonstances, internes ou externes, indiquent qu'une réduction de valeur est susceptible d'être intervenue. La réalisation de performances sensiblement inférieures aux budgets ayant servi de base dans le cadre des évaluations précédemment réalisées est considérée comme un indice de perte de valeur.

En particulier, la valeur au bilan des écarts d'acquisition est comparée à la valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage. Afin de déterminer leur valeur d'usage, les actifs immobilisés auxquels il n'est pas possible de rattacher directement des flux de trésorerie indépendants sont regroupés au sein de l'Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) à laquelle ils appartiennent. Les UGT correspondent à des ensembles homogènes générant des flux de trésorerie identifiables.

La valeur d'usage de l'UGT est déterminée par la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés (DCF) selon les principes suivants :

- les flux de trésorerie sont issus des budgets d'exploitation arrêtés par la Direction pour l'exercice à venir avec des prévisions de croissance pour les quatre années suivantes ;
- la combinaison du taux d'actualisation et du taux de croissance à l'infini correspond aux valeurs usuellement retenues dans le secteur ;
- la valeur terminale est calculée par sommation à l'infini des flux de trésorerie actualisés, déterminés sur la base d'un flux normatif et d'un taux de croissance perpétuelle. Ce taux de croissance est en accord avec le potentiel de développement des marchés sur lesquels opère l'entité concernée, ainsi qu'avec sa position concurrentielle.



La valeur recouvrable ainsi déterminée de l'UGT est ensuite comparée à la valeur contributive au bilan consolidé des actifs immobilisés (y compris l'écart d'acquisition). Une dépréciation est comptabilisée, le cas échéant, si cette valeur au bilan est supérieure à la valeur recouvrable de l'UGT et est imputée en priorité aux écarts d'acquisition.

Stocks de marchandises

Les stocks sont constitués de matériel informatique et de licences. Ils sont valorisés à leur coût ou à leur valeur nette de réalisation si celle-ci est inférieure.

Impôts différés

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable sur la base des taux d'impôt connus à la clôture, pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable inscrite dans les comptes consolidés et la base fiscale des actifs et passifs du Groupe.

Un actif d'impôt relatif à des déficits fiscaux reportables n'est enregistré qu'en cas d'assurance raisonnable d'imputation future.

Les impôts différés actifs et passifs sont compensés par entité fiscale ou par groupe d'intégration fiscale.

Les impôts différés figurent pour leur valeur nominale, aucune actualisation n'étant pratiquée.

Actifs financiers et passifs financiers

Le Groupe définit ses actifs financiers selon les catégories suivantes : actifs évalués à la juste valeur en contrepartie du résultat, actifs détenus jusqu'à l'échéance, prêts et créances, actifs disponibles à la vente, et dettes en coût amorti. La classification dépend des raisons ayant motivé l'acquisition des actifs financiers. La Direction détermine la classification de ses actifs financiers lors de la comptabilisation initiale.

Actifs financiers à leur juste valeur en contrepartie du compte de résultat

Les actifs financiers évalués à leur juste valeur en contrepartie du résultat sont les actifs financiers détenus à des fins de transaction. Un actif financier est classé dans cette catégorie s'il a été acquis principalement dans le but d'être revendu à court terme. Les instruments financiers dérivés sont également désignés comme détenus à des fins de transaction, sauf s'ils sont qualifiés de couvertures. Ils sont classés parmi les passifs non courants.

Actifs détenus jusqu'à leur échéance

Les actifs financiers non dérivés, assortis de paiements déterminés ou déterminables et d'une échéance fixe, sont classés en qualité de placements détenus jusqu'à leur échéance, dès lors que le Groupe a l'intention manifeste et la capacité de les conserver jusqu'à leur échéance. Les gains et les pertes sont comptabilisés en résultat quand ces investissements sont décomptabilisés ou dépréciés.

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiement fixe ou déterminable qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ils sont inclus dans les actifs courants, hormis ceux dont l'échéance est supérieure à douze mois après la date de clôture.

Le Groupe évalue à chaque clôture s'il existe un indicateur objectif de dépréciation d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs financiers.

Un actif et un passif financier sont compensés et le montant net est présenté au bilan lorsque le Groupe dispose d'un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et a l'intention, soit de les éteindre sur une base nette, soit de réaliser l'actif et d'éteindre le passif simultanément.

Clients et comptes rattachés

Affacturation des créances

GFI Informatique ainsi que deux de ses filiales espagnoles procèdent à l'affacturation d'une partie de leurs créances. Les sociétés d'affacturation, selon le type de contrat négocié, prennent en charge ou non, le recouvrement des créances. GFI Informatique et ses filiales possèdent un droit de tirage à hauteur des créances cédées. Les créances clients cédées sont maintenues dans le poste « clients » et les créances ayant fait l'objet d'un tirage figurent dans le poste « Endettement, part à court terme ».

Clients et comptes rattachés

Les créances faisant l'objet d'un litige identifié sont dépréciées à 100 %.

Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture

La politique actuelle du Groupe est de n'opérer sur les marchés financiers qu'à des fins de couverture d'engagements liés à son activité et non à des fins spéculatives.

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés tels que des *swaps* de taux d'intérêt pour se couvrir contre les risques liés aux variations de taux d'intérêt. Ces instruments financiers dérivés sont initialement comptabilisés à la juste valeur dès que le contrat est négocié et sont ultérieurement évalués à la juste valeur. Les dérivés sont comptabilisés en tant qu'actifs lorsque la juste valeur est positive et en tant que passifs lorsque la juste valeur est négative.

Les profits ou pertes résultant des variations de valeur de marché des instruments de couverture, dans le cadre d'une couverture de flux de trésorerie futurs, pour lesquels le Groupe a choisi d'appliquer la comptabilité de couverture, sont comptabilisés en capitaux propres à hauteur du pourcentage d'efficacité de la couverture. Lorsque le Groupe a choisi de ne pas appliquer la comptabilité de couverture, les profits ou pertes résultant des variations de valeur de marché sont comptabilisés en résultat.



Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comptabilisés au bilan comprennent la trésorerie en banque, la caisse, les dépôts à court terme ayant une échéance de moins de trois mois et tout placement monétaire soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Les valeurs mobilières de placement sont considérées comme étant détenues à des fins de transaction et sont évaluées à leur juste valeur à la date de clôture. Les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat. Étant évalués à la juste valeur par contrepartie du résultat, ces actifs ne font pas l'objet de provision pour dépréciation. Les justes valeurs des valeurs mobilières sont déterminées principalement par référence aux prix du marché.

Pour les besoins du tableau des flux de trésorerie consolidés, la trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie tels que définis ci-dessus, nets des concours bancaires courants.

Titres de l'entreprise consolidante

Les actions propres sont portées en diminution des capitaux propres pour leur valeur d'achat. En cas de cession de ces actions à l'extérieur du Groupe, le résultat de cession et l'impôt correspondant sont inscrits directement dans les réserves consolidées.

Endettement

Lors de leur comptabilisation initiale, les emprunts sont mesurés à leur juste valeur sur laquelle sont imputés les coûts de transaction qui leur sont directement attribuables à l'émission du passif.

Les frais et primes d'émission d'emprunts n'entrent pas dans le coût initial mais sont pris en compte dans le calcul du coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif et sont donc constatés en résultat de manière actuarielle sur la durée de vie du passif.

Provisions

Des provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant peut être estimé de façon fiable.

Les provisions pour litiges font l'objet d'une analyse au cas par cas. Les provisions qui figurent au bilan dans la rubrique « litiges » correspondent à l'évaluation du risque par la Direction de GFI Informatique et peuvent différer des sommes réclamées par le demandeur.

En ce qui concerne les provisions pour restructurations, le coût estimé des mesures de restructuration est pris en charge dès que celles-ci ont fait l'objet d'un plan détaillé et d'une annonce ou d'un début d'exécution.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés et sont décrits en annexe lorsqu'ils sont significatifs, sauf dans le cas de regroupements d'entreprises où ils constituent des éléments identifiables.

Engagements en matière de retraite

Pour les régimes à cotisations définies, les paiements du Groupe sont constatés en charges de l'exercice à laquelle ils sont liés.

Pour les régimes à prestations définies concernant les avantages postérieurs à l'emploi, les coûts des prestations sont estimés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, les droits à prestation sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime, en prenant en compte un effet de linéarisation lorsque le rythme d'acquisition des droits n'est pas uniforme au cours des périodes de service ultérieures.

Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ, de mortalité, puis ramenés à leur valeur actuelle sur la base des taux d'intérêt des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie.

Lorsque les hypothèses de calcul sont révisées, il en résulte des écarts actuariels qui sont comptabilisés au cours de la période dans laquelle ils surviennent, en dehors du résultat, directement dans les capitaux propres dans la rubrique « Gains et pertes enregistrés en capitaux propres ».

A la suite de négociations avec les partenaires sociaux, l'article 16 de la Convention Collective Nationale du SYNTEC relatif à la mise à la retraite a été modifié en juillet 2004. Le coût des services passés afférent à cette modification est comptabilisé en charge linéairement sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits soient acquis au personnel.

L'Accord National Interprofessionnel du 11 janvier 2008, étendu par arrêté du 23 juillet 2008, n'a pas eu d'impact sur l'engagement du Groupe en matière de retraite.

Indemnités de fin de contrat de travail

Des indemnités de fin de contrat de travail sont dues en Italie, au titre des indemnités légales de fin de contrat (TFR ou *Trattamento di Fine Rapporto*). Ces indemnités sont calculées sur la base d'une quote-part du salaire brut annuel et sont indexées sur l'indice des prix ISTAT. Ces indemnités sont versées aux employés lors de la fin de leur contrat de travail.

Ces indemnités sont régies par deux régimes distincts :

- les droits acquis par les salariés jusqu'au 31 décembre 2006 relèvent d'un régime à prestations définies ; et
- les droits acquis par les salariés à compter du 1^{er} janvier 2007 relèvent d'un régime à cotisations définies.

Pour le régime à prestations définies, les indemnités de fin de contrat de travail sont provisionnées conformément à IAS 19.

Pour le régime à cotisations définies, les paiements du Groupe sont constatés en charges de l'exercice à laquelle ils sont liés.

En dehors des engagements en matière de retraite et des indemnités de fin de contrat de travail, il n'y a pas d'autre régime à prestations définies concernant les avantages postérieurs à l'emploi dans les sociétés du Groupe GFI Informatique.



Chiffre d'affaires

Les règles de prise en compte du chiffre d'affaires sont les suivantes :

Assistance technique, Conseil et Intégration de systèmes en régie

Le chiffre d'affaires de ces prestations est comptabilisé au fur et à mesure que le service est rendu. Le revenu est évalué en fonction du prix de vente contractuel et des temps passés facturables. Des factures à établir ou des produits constatés d'avance sont enregistrés lorsque la facturation n'est pas en phase avec l'avancement des travaux.

Prestations faisant l'objet d'un forfait

Le chiffre d'affaires est reconnu au fur et à mesure de l'avancement des travaux sur la base des coûts engagés et des coûts restant à venir. Une provision pour perte à terminaison est constatée contrat par contrat dès qu'une perte est anticipée. Des factures à établir ou des produits constatés d'avance sont enregistrés lorsque la facturation n'est pas en phase avec l'avancement des travaux.

Intégration de systèmes associée à des ventes de Progiciels ou de matériels

La part de revenu relative aux Progiciels et matériels est enregistrée lorsque le transfert des risques et avantages est effectué. Ce transfert a généralement lieu à la livraison, sauf dans les cas où les projets présentent un degré de complexité inhabituel et sont susceptibles de comporter des risques particuliers quant à leur achèvement. Dans ce cas, le projet est considéré dans son ensemble et le revenu est enregistré à l'avancement.

La part de revenu relative aux prestations de services est enregistrée à l'avancement sur la base des coûts engagés et des coûts restant à venir.

Ventes de Progiciels et de matériels

Pour les ventes de Progiciels et de matériels réalisées indépendamment de toute prestation de service, le chiffre d'affaires est constaté lorsque le risque est transféré au client. Ce transfert a lieu à la livraison.

Maintenance

Le chiffre d'affaires relatif à ces prestations est enregistré *pro rata temporis* sur la durée du contrat.

Résultat opérationnel

Dans un souci de clarté de lecture de ses comptes et en conformité avec les recommandations du Conseil National de la Comptabilité (CNC) et de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), le Groupe a fait le choix d'isoler les éléments non récurrents significatifs au

sein de son résultat opérationnel et matérialise à ce titre le résultat opérationnel courant et les autres produits et charges opérationnels. Ces derniers ne comprennent que des éléments en nombre limité, inhabituels et de montant particulièrement significatif, généralement repris dans la communication financière.

Charges de personnel

La participation des salariés et la charge d'intéressement sont classées dans le poste « Charges de personnel » du compte de résultat.

Actions gratuites

La juste valeur des actions gratuites attribuées au personnel est comptabilisée en autres produits et charges opérationnels sur la période d'acquisition des droits.

Les actions gratuites sont valorisées au cours du jour de l'attribution de l'action.

Résultat des activités cédées ou abandonnées

Les produits et charges relatifs aux activités abandonnées à la clôture sont présentés sur une ligne spécifique du compte de résultat.

Résultats par action

Le résultat net consolidé par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat net consolidé par action après dilution est calculé sur le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pendant l'exercice, augmenté du nombre d'actions qui résulterait de la levée de tous les BSAR en circulation à la clôture et du nombre d'actions gratuites susceptibles d'être attribuées.

Les résultats par action sont calculés sur la base de résultats excluant le résultat des activités abandonnées.

Information sectorielle

Un secteur est un groupe d'actifs et d'opérations engagés dans la fourniture de produits ou de services dans un environnement économique particulier et qui est exposé à des risques et à une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres environnements économiques dans lesquels le Groupe opère.

GFI Informatique a retenu les secteurs géographiques.



6.4. Faits caractéristiques et périmètre de consolidation

► Faits caractéristiques

Changement de gouvernance

Lors du conseil d'administration du 17 mars 2009, Jacques Tordjman a présenté sa démission, qui a été acceptée par le conseil d'administration, de son poste de directeur général.

Lors de l'Assemblée générale du 20 mai 2009, Jacques Tordjman a présenté sa démission du poste de Président. Le conseil d'administration qui s'est tenu à l'issue de cette Assemblée générale a nommé Vincent Rouaix au poste de Président-directeur général.

Activités abandonnées : secteurs Italie et Allemagne

Première étape du plan de recentrage du Groupe annoncé par la nouvelle Direction, la cession du secteur Allemagne est intervenue le 4 mars 2010 et celle de l'Italie est prévue courant avril 2010.

En ce qui concerne le secteur Italie et sur la base des précisions apportées par la *rejection notice* de l'IFRIC publiées en novembre 2009 concernant l'évaluation d'un groupe d'actifs destiné à être cédés, GFI Informatique a considéré qu'il existait, pour un groupe d'actifs destiné à être cédé, une incohérence entre le principe de la norme IFRS 5 qui requiert que le groupe soit enregistré à la juste valeur diminuée des coûts de vente et la limitation imposée

par la même norme, sur la nature des actifs pouvant être dépréciés. Compte tenu du caractère quasi certain de la cession du secteur Italie à la date d'arrêté des comptes, GFI Informatique a considéré que le principe d'évaluation à la juste valeur du groupe d'actifs pris dans son ensemble devait être privilégié. En conséquence, le Groupe a été conduit à enregistrer une dépréciation de 21,9 millions d'euros (dont 11,5 millions d'euros sur les actifs non courants). Une dépréciation de 10,0 millions d'euros de l'écart d'acquisition italien avait préalablement été constatée au titre du 1^{er} semestre 2009.

En application de la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées », les activités des secteurs Italie et Allemagne sont comptabilisées dans les comptes qui suivent comme des « activités destinées à être cédées ».

Notamment :

- dans l'état du résultat global consolidé, les produits et les charges liés sont regroupés sur une seule ligne « résultat des activités abandonnées » sur les exercices 2009, 2008 et 2007 ;
- dans l'état de la situation financière consolidée, l'ensemble des actifs et des passifs liés sont présentés sur une seule ligne à l'actif et une seule ligne au passif sur l'exercice 2009 ;
- dans le tableau des flux de trésorerie, les flux liés sont présentés sur une seule ligne « flux de trésorerie des activités abandonnées » sur les exercices 2009, 2008 et 2007.

Les résultats des activités Italie et Allemagne, en cours de cession, s'élèvent respectivement à - 42 008 milliers d'euros et - 9 270 milliers d'euros au titre de l'exercice et se détaillent de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	Italie	Allemagne
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	(3 501)	6
Restructurations	(2 149)	0
Autres produits et charges opérationnels	(3 501)	0
Coût de l'endettement financier net et autres produits et charges financiers	(545)	(267)
Impôts sur les résultats	(382)	1
RÉSULTAT AVANT DÉPRÉCIATION DES ÉCARTS D'ACQUISITION ET DES ACTIFS NON COURANTS ET COURANTS	(10 078)	(260)
Dépréciation des écarts d'acquisition	(20 160)	(9 010)
Dépréciation des autres actifs non courants et courants	(11 770)	
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ABANDONNÉES	(42 008)	(9 270)



L'impact de la présentation de ces éléments de résultat sur une seule ligne dans l'état du résultat global est présenté en Note 28 « Application IFRS 5 et IAS 8, tableaux de passage ».

Les résultats des activités abandonnées par action (résultat de base et résultat dilué) sont présentés ci-dessous.

	2009	2008 retraité	2007 retraité
Résultat des activités abandonnées	(51 278)	(8 537)	(15 281)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	54 293 742	54 293 742	49 508 003
Résultat par action attribuable aux porteurs d'actions ordinaires (en euros)	(0,94)	(0,16)	(0,31)
Nombre moyen d'actions dilué	54 317 819	54 293 742	54 189 916
Résultat dilué par action attribuable aux porteurs d'actions ordinaires (en euros)	(0,94)	(0,16)	(0,28)

Vérification fiscale de GFI Informatique

Les redressements notifiés en 2007 et 2008 concernent la remise en cause de l'exonération de TVA sur certaines livraisons intracommunautaires, et portent sur une somme globale de 8,5 millions d'euros, à laquelle il convient d'ajouter les intérêts de retard pour 1,3 million d'euros, ainsi que les majorations de 40 % pour manquements délibérés soit 3,4 millions d'euros, soit un total, intérêts et majorations compris de 13,2 millions d'euros.

GFI Informatique a contesté vigoureusement les propositions de rectification et a fait les différents recours hiérarchiques durant toute l'année 2009. Au stade actuel du dossier, l'administration vient de confirmer sa position et d'émettre un avis de mise en recouvrement, rendant nécessaire pour GFI Informatique, le provisionnement des redressements (hors pénalités), soit un montant de 9 752 milliers d'euros qui a été comptabilisé en résultat opérationnel non courant (cf. « Note 28 : Application IFRS 5 et IAS 8, tableaux de passage »).

GFI Informatique considère toujours que ces redressements ne sont pas justifiés, ni en droit, ni en fait et va engager la défense de sa position devant les juridictions compétentes.

Appel en garantie Engineering

Dans le cadre de l'appel en garantie de passif d'un montant de 7,9 millions d'euros reçu de la part de la société Engineering, consécutif à la cession de la société Engisanita intervenue en juillet 2002, GFI Informatique a conclu en date du 7 juillet 2009 une transaction pour un montant ferme et définitif de 4,0 millions d'euros. Ce montant, net de la reprise de provision de 0,3 million d'euros, constitue une charge opérationnelle non courante de l'exercice d'un montant de 3,6 millions d'euros (cf. « Note 17 : résultat opérationnel »).

Dans ce contexte, la dette et la créance comptabilisées au 31 décembre 2008 ont été soldées pour respectivement 5,3 millions d'euros (cf. « Note 6 : Autres créances ») et 5,7 millions d'euros (cf. « Note 14 : Autres passifs courants »).

Acquisition de Fortsum au Canada

Le Groupe a acquis 100 % des actions de la société canadienne Fortsum. Cette société est un des leaders au Québec de l'édition et de l'intégration de Solutions logicielles propriétaires en comptabilité/finance.

Elle est intégrée depuis le 21 mai 2009 selon la méthode de l'acquisition.

Pour financer cette acquisition :

- le Groupe GFI Informatique et le Fonds de solidarité des Travailleurs Québécois ont souscrit à une augmentation de capital de la filiale Groupe GFI Solutions pour respectivement des montants de 7 et 11 millions de dollars canadiens ;
- la souscription au capital de cette filiale canadienne par le FTQ constitue une opération dilutive qui a dégagé un résultat opérationnel non courant positif de + 902 milliers d'euros pour le Groupe ;
- le Groupe a également contracté un emprunt auprès de la Banque de Montréal d'un montant de 17,5 millions de dollars canadiens.

Cette acquisition a été payée en numéraire.

Renégociation de la dette bancaire

En date du 15 décembre 2009, GFI Informatique et son pool bancaire réuni en club deal ont refondu le contrat de financement conclu en 2007. L'analyse des caractéristiques du nouvel emprunt a permis de conclure à une modification non substantielle de l'emprunt initial au regard des critères définis par la norme IAS 39. Les qualifications des instruments de couverture attachés sont inchangées.

Au 31 décembre 2009, le contrat de financement porte sur un montant total de 65 millions d'euros, sous forme d'un crédit à moyen terme à taux variable amortissable sur 5 ans.

Les modalités de remboursement prévoient, en fonction du niveau des flux de trésorerie générés par l'activité du Groupe, en cas de cession d'actifs immobilisés dans certaines conditions et en cas de paiements reçus au titre de garanties, des remboursements complémentaires.

Au titre de ce contrat d'emprunt, le Groupe s'engage à se couvrir, dans certaines limites, à la hausse du taux Euribor 3 mois.



Il s'engage également à adopter une politique de distribution de dividendes cohérente avec les contraintes de remboursement de la dette et du paiement des intérêts liés. Notamment, ces distributions sont limitées :

- à 60 % de la quote-part de l'*excess Cash Flow* excédant 2 millions d'euros, dès lors que le niveau du ratio financier « Dettes financières nettes/EBE retraité » est supérieur à 1,65 et inférieur à 2 ; ou
- à 40 % de la quote-part d'*excess Cash Flow* excédant 2 millions d'euros, dès lors que le niveau du ratio financier « Dettes financières nettes/EBE retraité » est supérieur ou égal à 2.

Regroupement des sites en Île-de-France

En 2010, dans le cadre d'un projet stratégique et fédérateur, l'ensemble des collaborateurs d'Île-de-France présents sur sept

sites différents actuellement, seront réunis sur un seul site situé à Saint-Ouen en Seine-Saint-Denis.

Une partie des coûts liés à ce déménagement a été prise en compte sur l'exercice 2009 (cf. « Note 17 : Résultat opérationnel »).

Attribution d'actions gratuites

Le conseil d'administration du 9 décembre 2009 a attribué des droits à actions gratuites au profit des salariés et dirigeants des sociétés du Groupe. Les actions seront acquises aux bénéficiaires à l'issue d'une période d'acquisition minimale de deux ans et sous des conditions de performances du Groupe. Le nombre maximal d'actions gratuites attribuées sera de 584 000.

La juste valeur des actions à la date d'attribution s'élève à 4,37 euros et, compte tenu de la probabilité d'atteinte des conditions de performances, la charge de l'exercice s'élève à 32 milliers d'euros.

► Périmètre de consolidation

Opérations juridiques

A la suite des opérations de croissance externe réalisées en 2007 et 2008, le Groupe poursuit en 2009 les opérations visant à simplifier et rationaliser son organigramme.

- Dissolution entraînant transmission universelle de patrimoine des filiales françaises suivantes :
 - le 1^{er} janvier 2009 : GFI BFA, par décision de son actionnaire unique GFI Informatique ;
 - le 1^{er} janvier 2009 : Optimeus par décision de son actionnaire unique GFI Consulting ;
 - le 1^{er} janvier 2009 : Alliance Ingénierie par décision de son actionnaire unique GFI Infrastructures et Production ;
 - le 1^{er} janvier 2009 : BBS One, par décision de son actionnaire unique Groupe BTD ;
 - le 2 janvier 2009 : Groupe BTD, par décision de son actionnaire unique GFI Informatique ;
 - le 1^{er} avril 2009 : GFI Elios Informatique, par décision de son actionnaire unique GFI Informatique ;
 - le 31 octobre 2009 : Antae Management, par décision de son actionnaire unique GFI Consulting ;
 - le 31 décembre 2009 : GFI Euvoxa, par décision de son actionnaire unique GFI Informatique.

Liquidation des sociétés suivantes :

- Team Village, en Belgique ;
- Iberixi, en Espagne ;
- Ixi Canada, au Canada.

En 2010, dans cette même optique, les deux filiales portugaises suivantes ont été fusionnées en date du 29 février 2010 avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2010 dans la société GFI Services :

- GFI Innovation Tecnologias de Informacao (ex-Netual) ;
- GFI Solutions.
- Changement de dénomination sociale de la société GFI Infrastructures et production, devenue GFI Informatique-Production.
- Création de la société GFI Informatica sur SI en Espagne, le 19 septembre 2009.

Impacts des variations de périmètre

Les impacts chiffrés de la contribution au titre de l'exercice des sociétés entrées dans le périmètre au cours de 2009 (Fortsum) et au cours du second semestre 2008 (Bell Solutions d'Affaires), sont présentés ci-dessous :

(en milliers d'euros)	Chiffre d'affaires	Résultat opérationnel courant	Résultat net
Entrées de périmètre	24 604	3 507	1 491

L'impact de ces opérations sur les états financiers du Groupe étant inférieur au seuil de 25 % défini par l'AMF, il n'a pas été établi de comptes pro-forma.



Liste des sociétés consolidées

Nom de la société	Siège social Adresse	Code postal et ville	N° Siren	Méthode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	Pays d'activité
FRANCE							
GFI Informatique SA ⁽²⁾	15, rue Beaujon	75008 Paris	385 365 713	Société mère – Tête de Groupe			France
Financière		92130					
SINORG SA ⁽²⁾	12, rue Rouget-de-Lisle	Issy-Les-Moulineaux	384 875 159	IG	100 %	100 %	France
Gifi 4 SAS ⁽²⁾	24, rue Martre	92110 Clichy	509 339 081	IG	100 %	100 %	France
Gifi 5 SASU ⁽²⁾	24, rue Martre	92110 Clichy	509 440 079	IG	100 %	100 %	France
		92130					
GFI Progiiciels SAS ⁽²⁾	12, rue Rouget-de-Lisle	Issy-Les-Moulineaux	340 546 993	IG	100 %	100 %	France
Némausic SA ⁽²⁾	151, rue Gilles-Roberval	30900 Nîmes	329 936 876	IG	100 %	100 %	France
GFI Consulting SAS ⁽²⁾	15, rue Beaujon	75008 Paris	433 940 145	IG	100 %	100 %	France
GFI Chrono		92130					
Time SAS ⁽²⁾	12, rue Rouget-de-Lisle	Issy-Les-Moulineaux	433 940 574	IG	100 %	100 %	France
	6, boulevard						
SCBF SAS ⁽²⁾	du Général-Leclerc	92110 Clichy	433 940 079	IG	100 %	100 %	France
Gifi 2 SASU ⁽²⁾	15, rue Beaujon	75008 Paris	493 686 653	IG	100 %	100 %	France
GFI Infogen							
Systems SAS ⁽²⁾	3, rue Collange	92300 Levallois	387 554 710	IG	100 %	100 %	France
GFI Monetic SAS ⁽²⁾	15, rue Beaujon	75008 Paris	434 749 719	IG	100 %	100 %	France
GFI Groupe							
Infrastructures		92130					
et Production SA ⁽²⁾	158, avenue de Verdun	Issy-Les-Moulineaux	410 773 758	IG	100 %	100 %	France
GFI Informatique- Production SA (ex-GFI Infrastructures et Production) ⁽²⁾	158, avenue de Verdun	Issy-Les-Moulineaux	428 286 496	IG	100 %	100 %	France
		92130					
Adelior France SAS ⁽²⁾	15, rue Beaujon	75008 Paris	315 930 578	IG	100 %	100 %	France
BTD Consulting SAS ⁽²⁾	15, rue Beaujon	75008 Paris	351 630 231	IG	100 %	100 %	France
Elites Consulting SAS ⁽²⁾	15, rue Beaujon	75008 Paris	408 621 209	IG	100 %	100 %	France
GFI Elios Informatique SA ^{(1) (2)}	11, rue Louis-de-Broglie	22300 Lannion	327 753 448	IG	100 %	100 %	France
GFI BFA SASU ^{(1) (2)}	15, rue Beaujon	75008 Paris	493 687 644	IG	100 %	100 %	France
Groupe BTD SA ^{(1) (2)}	24, rue Martre	92110 Clichy	439 189 721	IG	100 %	100 %	France
	10, square	35510					
BBS One SAS ^{(1) (2)}	du Chêne-Germain	Cesson Sevigne	421 404 823	IG	100 %	100 %	France
Alliance							
Ingénierie SAS ^{(1) (2)}	15, rue Beaujon	75008 Paris	414 677 005	IG	100 %	100 %	France
		44240					
GFI Euvoxa SA ^{(1) (2)}	47, rue du Leinster	La Chapelle sur Erdre	429 027 337	IG	100 %	100 %	France
Antae Management ⁽¹⁾	15 rue Beaujon	75008 Paris	489 534 115	IG	100 %	100 %	France
Informatique		92130					
et Services SAS ⁽²⁾	158, avenue de Verdun	Issy-Les-Moulineaux	413 460 072	IG	100 %	100 %	France
Optimeus SAS ⁽¹⁾	8, rue Boudreau	75009 Paris	482 249 976	IG	100 %	100 %	France
Gifi 3 SASU	15, rue Beaujon	75008 Paris	493 687 446	IG	100 %	100 %	France
		92130					
SCI Gifimo	158, avenue de Verdun	Issy-Les-Moulineaux	350 934 139	IG	100 %	100 %	France
GEIE European Software and Services Group	15, rue Beaujon	75008 Paris	508 402 179	IP	75 %	75 %	France
		92130					
GIE Anis	12, rue Rouget-de-Lisle	Issy-Les-Moulineaux	389 285 784	IG	100 %	100 %	France
SCI Via Domitia	151, rue Gilles-Roberval	30900 Nîmes	418 871 166	IG	100 %	100 %	France
Accovia France SARL	5, place du Colonel-Fabien	75010 Paris	400 375 507	IG	100 %	67 %	France

(1) Sociétés sorties au cours de l'exercice.

(2) Sociétés appartenant au périmètre d'intégration fiscale en France

IG = intégration globale. MEQ = mise en équivalence. IP = intégration proportionnelle.



Faits caractéristiques et périmètre de consolidation

Nom de la société	Siège social Adresse	Code postal et ville	N° Siren	Méthode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	Pays d'activité
EUROPE							
GFI Benelux	Avenue A.-Einstein, 6	13000 Wavre	0 427 608 266	IG	100 %	100 %	Belgique
GFI NV (ex-Adelior Benelux)	Haasrode Research Park Technologielaan 11	3001 Heverlee	0 450 798 491	IG	100 %	100 %	Belgique
Team Village ⁽¹⁾	Haasrode Research Park Technologielaan 11	3001 Heverlee	0 463 930 610	IG	100 %	100 %	Belgique
GFI Consulting Netherland B.V.	WTC Schiphol Airport B Tower, Schiphol Boulevard 231	1118 BH Amsterdam Schiphol	34181929	IG	100 %	100 %	Hollande
GFI International	19, chemin des Champs-des-Filles	1228 Plan-les-Ouates	CH-660 0 703 000-2	IG	100 %	100 %	Suisse
Calléo Switzerland AG	27, Im. Chrummenacher	8315 Lindau	CH-020 4 000 451-4	IG	100 %	100 %	Suisse
Calléo Group AG	27, Im. Chrummenacher	8315 Lindau	CH-020 3 021 601-1	IG	100 %	100 %	Suisse
Grupo Corporativo GFI Informatica	C/Serrano Galvache, 56	28033 Madrid	A-82206400	IG	100 %	100 %	Espagne
Iberixi ⁽¹⁾	C/Serrano Galvache, 56	28033 Madrid	B-81154148	IG	100 %	100 %	Espagne
GFI Levante	C/Los Monegros S/N	03006 Alicante	B-53096749	IG	100 %	100 %	Espagne
Arcitel	C/Serrano Galvache, 56	28033 Madrid	A-81958449	IG	100 %	100 %	Espagne
GFI Cataluña	C/ Comte Urgell, 240 - 7ªA	08036 Barcelona	A-82673542	IG	100 %	100 %	Espagne
Grupo Corporativo GFI Norte	C/Licenciado Poza, 55	48013 Bilbao-Vizcaya	B-48301865	IG	100 %	100 %	Espagne
Euskal Soft Desarrollo y Consultoria S.L.	C/ Bermingham, 1	20002 San Sebastian	B-20482295	IG	100 %	100 %	Espagne
GFI Informatica Sur SI	Parque Empresarial San Isidro, ctra de Armilla S/N Edificio Axesor	18006 Granada	A-18413302	IG	100 %	100 %	Espagne
Advanced Software Technologies	C/Serrano Galvache, 56 - Edificio Olmo	28033 Madrid	A-78897964	IG	100 %	100 %	Espagne
Savac Consultores SL	Máximo Aguirre, 18-Bis 3º	48011 Bilbao (Vizcaya)	B-48989990	IG	100 %	100 %	Espagne
Instituto Informatico de la Rioja SL	Lope Toledo, 6 1º F 26003	26003 Logroño (La Rioja)	B-26219865	IG	100 %	100 %	Espagne
Alhena Tecnologia SL	Máximo Aguirre, 18-Bis 3º	48011 Bilbao (Vizcaya)	B-95111803	IG	100 %	100 %	Espagne
Ois.com	Via Mosca, 52	00142 Roma	5576691009	IG	90 %	90 %	Italie
GFI Italia	Via Mosca, 52	00142 Roma	3735050159	IG	100 %	100 %	Italie
Theta Sistemi	Via Isonzo N.2/M	87100 Consenza	2723310781	IG	100 %	100 %	Italie
Sirfin	Via Isonzo N.2/M	87100 Cosenza	330260787	MEQ	23 %	23 %	Italie
Sintra Spa	Via Sant'Atonino 28	29100 Piacenza PC	1282370335	MEQ	49 %	49 %	Italie
GFI Services	Av 5 de Outubro, 35-6º	1050-047 Lisboa	PT502726890	IG	100 %	100 %	Portugal
GFI Innovation Tecnologias de Informação S.A. (ex-Netual) ⁽¹⁾	Rua Joao Afonso, 1	3800-256 Aveiro	PT504047752	IG	100 %	100 %	Portugal
GFI Solutions ⁽¹⁾	Av 5 de Outubro, 35-6º	1050-047 Lisboa	PT500268134	IG	100 %	100 %	Portugal

⁽¹⁾ Sociétés sorties au cours de l'exercice.

IG = intégration globale. MEQ = mise en équivalence. IP = intégration proportionnelle.



Nom de la société	Siège social Adresse	Code postal et ville	N° Siren	Méthode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	Pays d'activité
GFI Informatique Holding GmbH	Heilbronner Str., 86	70191 Stuttgart	HRB20548	IG	100 %	100 %	Allemagne
GFI Informatik Management Holding AG	Heilbronner Str., 86	70191 Stuttgart	HRB 21063	IG	100 %	100 %	Allemagne
GFI Informatik Deutschland AG&Co.KG	Heilbronner Str., 86	70191 Stuttgart	HRA 13026	IG	100 %	100 %	Allemagne
UBS Software - Service GmbH	Heilbronner Str., 86	70191 Stuttgart	HRB 9600	IG	100 %	100 %	Allemagne
GFI-IT Media Consult GmbH	Heilbronner Str., 86	70191 Stuttgart	HRB 17899	IG	100 %	100 %	Allemagne
SKR Systemberatung Konzepte Realisierung GmbH	Am Hampfberg 9	21224 Rosengarten - Ehestorf	HRB 5357	IG	100 %	100 %	Allemagne
HORS EUROPE							
Ixi Canada ⁽¹⁾	666 Sherbrooke Ouest Bureau 300	H3A 1E7 Montréal	1 148 933 022	IG	100 %	100 %	Canada
GFI Canada Inc.	75, rue Queen, Bureau 6100	H3C 2N6 Montréal	869 787 523	IG	100 %	100 %	Canada
GFI Conseils Inc.	75, rue Queen, Bureau 6100	H3C 2N6 Montréal	102 936 838	IG	100 %	67 %	Canada
Conceptum Inc.	75, rue Queen, Bureau 4700	H3C 2N6 Montréal	138 357 397	IP	49 %	33 %	Canada
Groupe GFI Solutions Inc.	75, rue Queen, Bureau 6100	H3C 2N6 Montréal	847 111 473	IG	67 %	67 %	Canada
Accovia Inc.	75, rue Queen, Bureau 5100	H3C 2N6 Montréal	887 104 768	IG	100 %	67 %	Canada
PM Canada Inc.	75, rue Queen, Bureau 6100	H3C 2N6 Montréal	886 084 623	IG	100 %	67 %	Canada
Groupe GFI Solutions d'Affaires Inc.	75, rue Queen, Bureau 6100	H3C 2N6 Montréal	853 849 008	IG	100 %	67 %	Canada
Fortsum Solutions d'Affaires Inc.	75, rue Queen, Bureau 6100	H3C 2N6 Montréal	103 235 040	IG	100 %	67 %	Canada
Fortsum Services Conseils Inc.	75, rue Queen, Bureau 6100	H3C 2N6 Montréal	1 144 347 391	IG	100 %	67 %	Canada
Mcite Business Systems Inc.	900-1959 Upper Water Street	B3J 3N2 Halifax (Nouvelle-Écosse)	3 141 092	IG	100 %	67 %	Canada
Groupe IBL Inc. ⁽¹⁾	75, rue Queen, Bureau 6100	H3C 2N6 Montréal	1 148 562 136	IG	100 %	67 %	Canada
9131-2405 Québec Inc. ⁽¹⁾	75, rue Queen, Bureau 6100	H3C 2N6 Montréal	1 161 604 484	IG	100 %	67 %	Canada
GFI Informatique Maroc	Parc Casa Nearshore, Sh. 2.2. 1100, bd Al Qods, Sidi Maârouf	20190 Casablanca	50 877	IG	100 %	100 %	Maroc
Holding GFI Informatique Maroc	Parc Casa Nearshore, Sh. 2.2. 1100, Bd Al Qods, Sidi Maârouf	20190 Casablanca	113 607	IG	100 %	100 %	Maroc
GFI Maroc Offshore	Parc Casa Nearshore, Sh. 1.3. 1100, Bd Al Qods, Sidi Maârouf	20190 Casablanca	163 083	IG	100 %	100 %	Maroc

(1) Sociétés sorties au cours de l'exercice.

IG = intégration globale. MEQ = mise en équivalence. IP = intégration proportionnelle.



6.5. Notes sur l'état de la situation financière consolidée

NOTE 1 : Écarts d'acquisition

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes
31 décembre 2007	246 957	25 781	221 176
Acquisitions	31 459		31 459
Compléments de prix	203		203
Cessions	(5 018)		(5 018)
Dépréciations de la période		6 000	(6 000)
Reclassement			0
Écarts de change	(3 009)	421	(3 430)
31 décembre 2008	270 592	32 202	238 390
Activité en cours de cession	(56 215)	(24 467)	(31 748)
Acquisitions	7 999	0	7 999
Compléments de prix	(264)	0	(264)
Cessions	(2 081)	(32)	(2 049)
Dépréciations de la période	0	6 200	(6 200)
Reclassement	0	0	0
Écarts de change	3 865	53	3 812
31 décembre 2009	223 896	13 956	209 940

La variation des écarts d'acquisition relative aux acquisitions correspond principalement aux sociétés canadiennes du Groupe Forstum pour un montant de 9 549 milliers d'euros, selon le détail ci-dessous :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Groupe Forstum
Montant versé en numéraire (ou à verser)	26 546
Coûts directs liés à l'acquisition	213
Juste valeur du coût d'acquisition	26 759
Juste valeur des actifs et passifs acquis	12 459
Part des minoritaires	(4 751)
Écart d'acquisition	9 549



La juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables relatifs aux acquisitions réalisées au cours de l'exercice a été globalement analysée et sera, le cas échéant, finalisée dans le délai d'affectation.

Au 31 décembre 2009, les soldes dus au titre des engagements fermes d'acquisition et des compléments de prix relatifs aux prises de participation sont évalués à 8 827 milliers d'euros et sont constatés en passifs financiers courants et non courants, en fonction de leurs échéances (cf. « Note 9 : Autres passifs financiers non courants et courants »).

La répartition géographique des écarts d'acquisition est présentée en « Note 21 : Information sectorielle ».

Méthode d'évaluation appliquée aux activités poursuivies

La méthode d'évaluation retenue pour la détermination des valeurs d'usage est celle des flux de trésorerie futurs actualisés.

Les UGT correspondent à des ensembles homogènes générant des flux de trésorerie identifiables. Elles sont basées sur des critères géographiques en premier lieu, tels que ceux retenus dans le cadre de l'information sectorielle fournie en « Note 21 : Information sectorielle », puis dans certains cas sur des critères de branche d'activité. On distingue ainsi en France cinq UGT distinctes et trois en Espagne.

Les prévisions d'activité sont basées, pour les principales sociétés opérationnelles, sur les budgets d'exploitation arrêtés par la Direction pour l'exercice 2010 avec des taux de croissance pour les années 2011 à 2014 compris entre 1 % et 6 % pour les UGT françaises, entre 5 % et 7 % pour les UGT d'Europe du Sud (Espagne et Portugal) et entre 5 % et 8 % pour celles d'Europe du Nord (Suisse et Benelux) et du Canada.

Le taux de croissance à l'infini est fixé à 3 %. Le taux d'actualisation retenu s'élève à 10,0 %. La combinaison de ces deux paramètres correspond aux valeurs usuellement retenues dans le secteur.

La réalisation de ces tests au titre de 2009 a conduit à la dépréciation de l'UGT espagnole pour un montant de 6 200 milliers d'euros.

Tests de sensibilité

Il a été établi un test de sensibilité générale, portant sur les paramètres de calcul suivants :

- une hausse de 0,5 point du taux d'actualisation impacte de - 1 % la valeur nette des écarts d'acquisition figurant au bilan au 31 décembre 2009 ;
- une baisse de 0,5 point du taux de croissance à l'infini impacte de - 1 % la valeur nette des écarts d'acquisition figurant au bilan au 31 décembre 2009 ;
- une baisse des hypothèses de marge annuelle de 0,5 point sur l'ensemble des périodes considérées impacte de - 1 % la valeur nette des écarts d'acquisition figurant au bilan au 31 décembre 2009.

En particulier, l'UGT espagnole ayant donné lieu à la constatation d'une perte de valeur au titre de 2009 présente, sur ces mêmes paramètres, les sensibilités suivantes :

- une hausse de 0,5 point du taux d'actualisation conduit à une dépréciation complémentaire de - 2,5 millions d'euros de la valeur nette de l'écart d'acquisition figurant au bilan au 31 décembre 2009 ;
- une baisse de 0,5 point du taux de croissance à l'infini conduit à une dépréciation complémentaire de - 2,0 millions d'euros de la valeur nette de l'écart d'acquisition figurant au bilan au 31 décembre 2009 ;
- une baisse des hypothèses de marge annuelle de 0,5 point sur l'ensemble des périodes considérées conduit à une dépréciation complémentaire de - 2,4 millions d'euros de la valeur nette de l'écart d'acquisition figurant au bilan au 31 décembre 2009.

Méthode d'évaluation appliquée aux activités abandonnées

La méthode d'évaluation retenue est celle de la valeur de marché. A ce titre, les écarts d'acquisition des UGT italienne et allemande ont été dépréciés respectivement de 10 160 milliers d'euros et 9 010 milliers d'euros. La dépréciation de l'écart d'acquisition italien dans le cadre de la cession fait suite à la dépréciation de cet écart d'acquisition au titre du premier semestre 2009 à hauteur de 10 000 milliers d'euros.

La charge totale au titre de l'exercice est une dépréciation de 29 170 milliers d'euros, elle est présentée dans la ligne « résultat des activités abandonnées » du compte de résultat.



NOTE 2 : Autres immobilisations incorporelles

(en milliers d'euros)	31.12.2009			31.12.2008 retraité	31.12.2007 retraité
	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	Valeurs nettes	Valeurs nettes	Valeurs nettes
Logiciels acquis	8 883	7 263	1 620	2 533	1 872
Logiciels créés	6 670	2 010	4 660	5 592	4 193
Frais de développement	23 452	8 835	14 617	9 952	6 714
Relations clientèle	26 546	7 400	19 146	10 103	5 720
TOTAL	65 551	25 508	40 043	28 180	18 499

Les logiciels acquis correspondent aux licences d'exploitation des logiciels et Progiciels informatiques acquises. Les logiciels créés correspondent aux frais afférents au projet ERP pour le Groupe (projet Theseus).

L'évolution des immobilisations incorporelles s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	Valeurs nettes
31 décembre 2007 retraité	33 155	14 656	18 499
Immobilisations acquises	1 473		1 473
Immobilisations générées en interne	7 228		7 228
Immobilisations cédées	(773)	(767)	(6)
Amortissements de la période		5 623	(5 623)
Entrées de périmètre	10 113	2 423	7 690
Écarts de change	(1 493)	(412)	(1 081)
31 décembre 2008 retraité	49 703	21 523	28 180
Activité en cours de cession	(985)	(352)	(633)
Immobilisations acquises	815	0	815
Immobilisations générées en interne	5 446	0	5 446
Immobilisations cédées	(2 522)	(2 519)	(3)
Amortissements de la période	0	6 376	(6 376)
Reclassement	0	0	0
Entrées de périmètre	10 741	40	10 701
Écarts de change	2 353	440	1 913
31 décembre 2009	65 551	25 508	40 043

Les immobilisations générées en interne comprennent les frais de développement activés dans le cadre de l'activité « Édition de Progiciels » du Groupe (5 446 milliers d'euros en valeur brute au titre de l'exercice), ainsi que les logiciels créés.

Les frais de développement des entités françaises du Groupe ne répondant pas aux critères définis par IAS 38 se sont élevés à 1 987 milliers d'euros au cours de l'exercice et figurent dans les charges opérationnelles de l'exercice.


NOTE 3 : Immobilisations corporelles

	31.12.2009			31.12.2008 retraité	31.12.2007 retraité
	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	Valeurs nettes	Valeurs nettes	Valeurs nettes
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Constructions et terrains	680	457	223	243	293
Constructions acquises en crédit-bail	1 918	1 918	0	13	65
Installations techniques et matériel	6 554	4 056	2 498	2 281	2 004
Installations techniques et matériel acquis en crédit-bail	184	184	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	36 477	29 849	6 628	7 868	7 060
Autres immobilisations corporelles acquises en crédit-bail	1 651	1 038	613	847	842
TOTAL	47 464	37 502	9 962	11 252	10 264

L'évolution des immobilisations corporelles s'analyse comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeurs nettes
31 décembre 2007 retraité	44 440	34 176	10 264
Immobilisations acquises	4 458		4 458
Immobilisations générées en interne			0
Immobilisations cédées	(5 582)	(5 176)	(406)
Amortissements de la période		3 942	(3 942)
Entrées de périmètre	11 397	10 320	1 077
Écarts de change et reclassement	(2 049)	(1 850)	(199)
31 décembre 2008 retraité	52 664	41 412	11 252
Activité en cours de cession	(3 881)	(3 523)	(358)
Immobilisations acquises	3 476	0	3 476
Immobilisations générées en interne	0	0	0
Immobilisations cédées	(6 695)	(6 429)	(266)
Amortissements de la période	0	4 765	(4 765)
Entrées de périmètre	706	224	482
Écarts de change et reclassement	1 194	1 053	141
31 décembre 2009	47 464	37 502	9 962

Le Groupe ne génère pas d'immobilisations corporelles en interne.



NOTE 4 : Actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants se détaillent comme suit :

(en milliers d'euros)	31.12.2009			31.12.2008 retraité	31.12.2007 retraité
	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes	Valeurs nettes	Valeurs nettes
Prêts construction/personnel	776	0	776	831	771
Dépôts, cautionnements et autres	2 226	527	1 699	2 415	2 480
Titres mis en équivalence	0	0	0	587	1 792
Titres de participation	129	1	128	134	121
TOTAL	3 131	528	2 603	3 967	5 164

NOTE 5 : Clients et comptes rattachés

Toutes les créances clients et comptes rattachés ont une échéance à moins d'un an.

(en milliers d'euros)	31.12.2009	31.12.2008 retraité	31.12.2007 retraité
Créances clients	91 246	158 296	166 193
Créances cédées au factor	81 623	103 059	83 103
Provisions pour dépréciations	(4 834)	(8 093)	(7 845)
Sous-total	168 035	253 262	241 451
Effets à recevoir	492	2 933	1 997
Factures à établir	41 757	56 784	61 445
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS NETS	210 284	312 979	304 893

Les créances non dépréciées se ventilent de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	31.12.2009	Créances non échues	Créances échues depuis		
			moins de 6 mois	6 à 12 mois	plus de 12 mois
Clients et comptes rattachés * nets	168 035	125 826	36 271	4 050	1 888

* Hors effets à recevoir et factures à établir.

Les dépréciations des créances clients évoluent de la manière suivante au titre de l'exercice :

(en milliers d'euros)	31.12.2009	31.12.2008 retraité	31.12.2007 retraité
Provisions pour dépréciations au 1^{er} janvier	8 093	7 845	6 527
Provision sur actifs destinés à la vente	(4 027)		
Nouvelles dépréciations	3 307	2 189	2 013
Reprises de dépréciations	(1 863)	(373)	(205)
Dépréciations utilisées (décomptabilisation de la créance)	(676)	(1 568)	(600)
Variations de périmètre	0	0	110
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATIONS AU 31 DÉCEMBRE	4 834	8 093	7 845

Les dix principaux clients de GFI Informatique représentent près de 30 % du chiffre d'affaires consolidé 2009. Aucun de ces dix principaux clients ne représente à lui seul plus de 10 % du chiffre d'affaires du Groupe.



NOTE 6 : Autres créances

(en milliers d'euros)	31.12.2009	31.12.2008 retraité	31.12.2007 retraité
Créances fiscales	21 126	21 449	22 746
Autres créances	5 976	12 307	6 577
Avances et acomptes versés sur commandes	490	982	921
Valeur brute	27 592	34 738	30 244
Provisions pour dépréciation	(196)	(557)	(205)
VALEUR NETTE	27 396	34 181	30 039

Le poste « Autres créances » est constitué principalement des créances sur les organismes sociaux.

Au 31 décembre 2008, ce poste comprenait également la créance relative au litige décrit dans le paragraphe « Appel en garantie Engineering » présenté en page 19, pour un montant net de 5 348 milliers d'euros.

NOTE 7 : Endettement, part à long terme

(en milliers d'euros)	31.12.2009	31.12.2008 retraité	31.12.2007 retraité	Échéances			
				2011	2012	2013	2014
Emprunts auprès des établissements de crédit	67 111	67 382	44 586	20 903	20 344	12 975	12 889
Dettes de crédit-bail, part à long terme	358	482	604	178	118	62	0
TOTAL	67 469	67 864	45 190	21 081	20 462	13 037	12 889

Les emprunts souscrits auprès des établissements de crédit présentés ci-dessus comportent la part du capital remboursable à plus d'un an de l'emprunt de 17,5 millions de dollars canadiens souscrit au premier semestre 2009 dans le cadre de l'opération d'acquisition de Forstum (cf. paragraphe « Acquisition de Forstum au Canada » en page 77).

Les dettes financières à long terme font l'objet de couvertures en taux d'intérêt, dont les caractéristiques sont présentées dans la « Note 12 : Passifs financiers courants ».

NOTE 8 : Provisions non courantes

Les provisions non courantes concernent des indemnités de départ en retraite et des indemnités de fin de contrat en France et en Italie, selon le détail suivant :

(en milliers d'euros)	31.12.2008 retraité	Passifs destinés à la vente	Augmentations	Diminutions	Variation des écarts actuariels	31.12.2009
France	7 738	0	1 317	(1 036)	758	8 777
Italie	7 861	(7 861)				0
TOTAL	15 599	(7 861)	1 317	(1 036)	758	8 777

(en milliers d'euros)	31.12.2007 retraité	Variations de périmètre	Augmentations	Diminutions	Variation des écarts actuariels	31.12.2008 retraité
France	7 080	255	1 206	(531)	(272)	7 738
Italie	8 837		1 316	(2 768)	476	7 861
TOTAL	15 917	255	2 522	(3 299)	204	15 599



France

Les indemnités légales et conventionnelles sont provisionnées pour chacun des salariés du Groupe présent en fonction de leur ancienneté théorique le jour de leur départ en retraite, conformément à IAS 19.

Ces engagements sont déterminés avec une hypothèse de départ à l'initiative du salarié dans 100 % des cas. Le taux moyen de charges sociales appliqué est de 44 %. Le calcul des engagements tient compte d'un coefficient de présentisme basé sur le turn-over par classe d'âge et des tables de mortalité INSEE 2002-2004 par sexe. Le taux d'actualisation retenu s'élève à 4,90 %.

Le montant total de l'engagement actualisé du Groupe en matière de retraite en France se décompose de la manière suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	
Provision pour indemnités de départ en retraite au 31 décembre 2007	7 080
Entrées de périmètre	255
Coûts des services rendus au cours de la période	741
Coût financier	419
Effet de toute réduction ou liquidation	(531)
Coûts des services passés pris en charge de la période	46
Variations des écarts actuariels	(272)
Provision pour indemnités de départ en retraite au 31 décembre 2008	7 738
Entrées de périmètre	0
Coûts des services rendus au cours de la période	790
Coût financier	481
Effet de toute réduction ou liquidation	(1 036)
Coûts des services passés pris en charge de la période	46
Variations des écarts actuariels	758
Provision pour indemnités de départ en retraite au 31 décembre 2009	8 777

La modification de la Convention Collective Nationale du SYNTEC en 2004 a généré un coût total des services passés de 1 219 milliers d'euros. Le solde du coût des services passés non comptabilisé en résultat au 31 décembre 2009 s'élève à 966 milliers d'euros.

L'évolution de l'engagement de retraite du Groupe se détaille de la manière suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2009	31.12.2008 retraité	31.12.2007 retraité
Provision pour indemnités de départ en retraite	8 777	7 738	7 080
Coût net des services passés	966	1 011	1 057
Engagement total du Groupe en matière de retraite	9 743	8 749	8 137

Italie

En Italie, la provision correspond aux indemnités légales de fin de contrat (TFR ou *Trattamento di Fine Rapporto*). Ces indemnités sont calculées sur la base d'une quote-part du salaire brut annuel et sont indexées sur l'indice des prix ISTAT. Ces indemnités sont versées aux employés lors de la fin de leur contrat de travail.

Au 31 décembre 2009, cette provision est présentée dans la rubrique « Passifs destinés à la vente » de l'état de la situation financière consolidée pour un montant de 7 943 milliers d'euros (cf. Note 28 « Application IFRS 5 et IAS 8, tableaux de passage »).



NOTE 9 : Autres passifs financiers non courants et courants

Les autres passifs financiers non courants et courants regroupent les dettes liées aux acquisitions de titres consolidés qui comprennent notamment :

- les provisions relatives aux engagements fermes d'achats de titres ainsi que les compléments de prix calculés au 31 décembre 2009. Les engagements fermes d'achats des titres et les compléments

de prix ont été évalués sur la base des engagements contractuels tels qu'ils résultent des contrats signés lors de l'acquisition des sociétés ainsi que des avenants. Les compléments de prix portent sur les performances réalisées par les sociétés ;

- les effets de l'actualisation de ces dettes en fonction de leurs échéances.

(en milliers d'euros)	31.12.2009	31.12.2008 retraité	31.12.2007 retraité	Échéance des dettes		
				2010	2011	2012
Autres passifs financiers non courants	906	1 652	2 860	na	906	0
Autres passifs financiers courants	7 921	9 306	7 321	7 921	na	na
TOTAL	8 827	10 958	10 181	7 921	906	0

NOTE 10 : Provisions courantes

(en milliers d'euros)	31.12.2008 retraité	Passifs destinés à la vente	Variations de périmètre	Augmentations	Diminutions	Autres	31.12.2009
Prud'hommes	1 238	0	0	967	(614)	7	1 598
Réorganisations et restructurations engagées	1 905	(1 197)	0	631	(775)	(7)	557
Litiges	3 271	0	0	555	(1 241)	0	2 585
Risques fiscaux et sociaux	1 228	0	0	9 774	(434)	(4)	10 564
Autres	140	0	0	863	(47)	4	960
TOTAL	7 782	(1 197)	0	12 790	(3 111)	0	16 264

(en milliers d'euros)	31.12.2007 retraité	Variations de périmètre	Augmentations	Diminutions	Autres	31.12.2008 retraité
Prud'hommes	1 061		634	(421)	(36)	1 238
Réorganisations et restructurations engagées	1 864	6	1 505	(1 478)	8	1 905
Litiges	3 351		2 463	(2 571)	28	3 271
Risques fiscaux et sociaux	1 575		37	(384)		1 228
Autres	181		72	(113)		140
TOTAL	8 032	6	4 711	(4 967)	0	7 782

Provisions prud'hommes, réorganisations et restructurations engagées

Les dotations et reprises pour risques prud'homaux et réorganisation concernent pour l'essentiel la France.

Litiges

Dans le cadre d'un litige commercial avec un client, une condamnation est intervenue en mars 2009, à la suite d'une procédure judiciaire initiée depuis plusieurs années. Cette condamnation a donné lieu à la comptabilisation d'une provision de 2,0 millions d'euros dans

les comptes de l'exercice 2008, elle constitue le principal élément provisionné au titre des litiges.

Risques fiscaux et sociaux

GFI Informatique a provisionné au cours de l'exercice les redressements concernant la remise en cause de l'exonération de TVA sur certaines livraisons intracommunautaires pour un montant de 9 752 milliers d'euros (cf. le paragraphe « Vérification fiscale de GFI Informatique » dans la section « III. Faits caractéristiques et périmètre de consolidation »).



Les augmentations et diminutions se ventilent de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	Augmentations				Diminutions				Dont sans objet
	Opérationnelle courante	Opérationnelle non courante	Financière	Total	Opérationnelle courante	Opérationnelle non courante	Financière	Total	
Prud'hommes	0	967	0	967	0	(614)	0	(614)	(42)
Réorganisations et restructurations engagées	0	631	0	631	0	(775)	0	(775)	(50)
Litiges	35	520	0	555	(26)	(1 215)	0	(1 241)	(39)
Risques fiscaux et sociaux	22	9 752	0	9 774	(316)	(118)	0	(434)	
Autres	744	0	119	863	(47)	0	0	(47)	0
TOTAL	801	11 870	119	12 790	(389)	(2 722)	0	(3 111)	(131)

NOTE 11 : Endettement, part à court terme

(en milliers d'euros)	31.12.2009	31.12.2008 retraité	31.12.2007 retraité
OBSAR, part à moins d'un an	0	0	23 644
Emprunts auprès des établissements de crédit, part à court terme	17 301	19 690	16 517
Dettes de crédit-bail, part à court terme	260	342	185
Concours bancaires courants	23 176	17 029	4 132
Tirages sur créances affacturées	2 463	9 387	4 812
Intérêts courus non échus sur emprunts et dettes financières diverses	99	145	320
TOTAL	43 299	46 593	49 610

Les emprunts auprès des établissements de crédit ainsi que les dettes de crédit-bail sont souscrits à taux fixes ou à taux variables, selon la répartition suivante :

(en milliers d'euros)	31.12.2009	31.12.2008 retraité	31.12.2007 retraité
Répartition taux fixe et taux variable			
Taux variable	16 621	18 257	39 825
Taux fixe	940	1 775	521
TOTAL	17 561	20 032	40 346

Les emprunts auprès des établissements de crédit à court terme disposent de couvertures en taux d'intérêt, dont les caractéristiques sont présentées dans la « Note 12 : Passifs financiers courants ».



NOTE 12 : Passifs financiers courants

Les passifs financiers courants correspondent aux instruments de couverture, comptabilisés à leur juste valeur.

Certaines couvertures de taux sont signées pour un montant constant jusqu'à l'échéance, d'autres se réduisent progressivement jusqu'à l'échéance. Au 31 décembre 2009, la répartition par maturité est la suivante :

Nature	Date d'émission ou restructuration	Échéance	Contrepartie	Couverture au 31.12.2009	(en milliers d'euros)			
					Échéances			Juste valeur
					2010	2011	2012	
Swap taux fixe	17/03/2006	06/03/2011	BNP Paribas	1 625	1 300	325		(27)
Swap taux fixe progressif	07/08/2006	05/08/2010	Calyon	10 000	10 000			(211)
Corridor	19/04/2007	05/11/2010	SG	20 000	20 000			(219)
Swap taux structuré	17/09/2007	15/12/2011	Calyon	3 304	1 392	1 912		(150)
Swap taux fixe désactivant	15/06/2007	15/12/2011	Calyon	1 652	696	956		(6)
Swap taux structuré	15/06/2007	15/12/2011	BNP Paribas	1 652	696	956		(85)
Collar	15/06/2007	15/12/2011	HSBC	1 652	696	956		(53)
Swap taux fixe	15/02/2007	15/12/2011	BNP Paribas	1 780	889	891		(60)
Swap taux fixe	03/10/2007	15/12/2012	BNP Paribas	3 000	1 000	1 000	1 000	(138)
Swaptaux fixe	03/10/2007	15/12/2012	SG	3 000	1 000	1 000	1 000	(136)
Swap taux fixe	03/10/2007	15/12/2012	Calyon	3 000	1 000	1 000	1 000	(138)
Swap taux fixe	10/10/2007	15/12/2012	HSBC	3 000	1 000	1 000	1 000	(135)
Swap taux fixe	18/07/2008	15/12/2012	BNP Paribas	4 200	1 200	1 200	1 800	(248)
Swap taux fixe	18/07/2008	15/12/2012	HSBC	2 100	600	600	900	(122)
Swap taux fixe	02/10/2008	15/12/2011	SG	5 635	3 038	2 597		(208)
Swap taux fixe	02/10/2008	15/12/2011	Calyon	5 635	3 038	2 597		(208)
TOTAL				71 235	47 545	16 990	6 700	(2 144)

NOTE 13 : Dettes fiscales et sociales

(en milliers d'euros)	31.12.2009	31.12.2008 retraité	31.12.2007 retraité
Personnel	35 582	40 689	37 016
TVA	44 313	56 418	52 473
Organismes sociaux	43 293	45 585	42 493
Impôts sur les sociétés	5 466	6 314	8 273
Taxes diverses	1 800	3 801	7 804
TOTAL	130 454	152 807	148 059

Les dettes fiscales et sociales ont une échéance inférieure à un an.



NOTE 14 : Autres passifs courants

(en milliers d'euros)	31.12.2009	31.12.2008 retraité	31.12.2007 retraité
Dettes sur immobilisations	1 032	509	725
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	8 488	8 215	8 602
Autres	927	7 383	1 202
TOTAL	10 447	16 107	10 529

Les autres passifs courants ont une échéance inférieure à un an.

Au 31 décembre 2008, ce poste comprenait la dette relative au litige décrit dans le paragraphe « Appel en garantie Engineering » présenté en page 77, pour un montant net de 5 699 milliers d'euros.

6.6. Notes sur l'état du résultat global consolidé

NOTE 15 : Chiffre d'affaires

Évolution de la répartition géographique du chiffre d'affaires

(en milliers d'euros)	2009		2008 retraité		2007 retraité	
France	486 110	73 %	514 414	75 %	451 269	75 %
Europe du Sud	102 677	15 %	106 966	16 %	105 340	18 %
Espagne	70 782	69 %	76 532	72 %	78 831	75 %
Italie *	*	NA	*	NA	*	NA
Portugal	31 895	31 %	30 434	28 %	26 509	25 %
Europe du Nord	18 172	3 %	20 151	3 %	21 656	4 %
Allemagne *	*	NA	*	NA	*	NA
Benelux	16 807	92 %	18 482	92 %	18 707	86 %
Suisse	1 365	8 %	1 669	8 %	2 949	14 %
Hors Europe	56 645	8 %	40 435	5 %	21 908	3 %
Canada	52 195	92 %	36 319	90 %	18 625	85 %
Maroc	4 450	8 %	4 116	10 %	3 283	15 %
TOTAL	663 604	100 %	681 966	100 %	600 173	100 %

* Activité abandonnée.

Pour mémoire, les chiffres des activités abandonnées des exercices 2009, 2008 et 2007 sont présentés au niveau de la ligne « résultat des activités abandonnées », ils se détaillent de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	2009	2008 retraité	2007 retraité
Italie	40 876	61 166	64 848
Allemagne	21 932	24 930	23 475
Activités abandonnées	62 808	86 096	88 323



NOTE 16 : Charges de personnel et effectifs

(en milliers d'euros)	2009	2008 retraité	2007 retraité
Rémunérations du personnel	323 914	316 746	272 678
Charges sociales	128 166	131 381	113 803
Participation et intéressement	977	2 002	1 621
TOTAL	453 057	450 129	388 102

L'effectif moyen du Groupe, hors effectif des activités abandonnées, est le suivant :

Effectif moyen	2009	2008 retraité	2007 retraité
Cadres	7 570	7 366	6 576
Employés, techniciens, agents de maîtrise	1 336	1 300	1 160
TOTAL	8 906	8 666	7 736

Les avantages au personnel provisionnés sont présentés dans la note afférente aux « Provisions non courantes ».

NOTE 17 : Résultat opérationnel

Restructurations

Les charges de restructuration comprises dans le résultat opérationnel non courant concernent principalement la France et l'Espagne pour des montants respectifs de 7 124 milliers d'euros et 1 144 milliers d'euros.

Le Groupe a signé avec l'ex-Président-directeur général jusqu'au 17 mars 2009, une clause de non-concurrence d'une durée de deux années pour un montant de 680 milliers d'euros. Le montant comptabilisé en 2009 figure en résultat opérationnel non courant.

Résultat des cessions et liquidations

Le résultat des cessions et liquidations comprend le résultat de dilution lié à la souscription du partenaire FTQ dans le capital de la société canadienne Groupe GFI Solutions le 21 mai 2009 (cf. paragraphe « Acquisition de Fortsum au Canada » en page 77).

Dépréciation des écarts d'acquisition

L'écart d'acquisition de l'UGT espagnole a été déprécié de 6 200 milliers d'euros à la suite des tests de valeurs réalisés au 31 décembre 2009 (cf. Note 1 : Écarts d'acquisition).

Autres produits et charges opérationnels

(en milliers d'euros)	
Litige TVA	(9 751)
Litige Engineering	(3 649)
Dépréciations agencements	(827)
Autres	(704)
TOTAL	(14 931)

Les autres charges opérationnelles non courantes comprennent essentiellement :

- l'impact net de la transaction signée avec la société Engineering (cf. paragraphe « Appel en garantie engineering » dans la section « III. Faits caractéristiques et périmètre de consolidation ») ;

- le provisionnement du litige TVA (cf. paragraphe « Vérification fiscale de GFI Informatique » dans la section « III. Faits caractéristiques et périmètre de consolidation ») ;
- les dépréciations d'immobilisations dans le cadre du déménagement 2010 (cf. paragraphe « Regroupement des sites en Île-de-France » dans la section « III. Faits caractéristiques et périmètre de consolidation »).



NOTE 18 : Coût de l'endettement financier net

(en milliers d'euros)	2009	2008 retraité	2007 retraité
Plus-values sur cession de VMP	67	397	124
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	67	397	124
Charges d'intérêt	(2 485)	(4 340)	(2 424)
Variation de juste valeur des emprunts et emprunts obligataires	(88)	(85)	(432)
Charges d'intérêt liées à l'affacturage	(284)	(1 010)	(326)
Coût de l'endettement financier	(2 857)	(5 435)	(3 182)
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	(2 790)	(5 038)	(3 058)

NOTE 19 : Autres produits et charges financiers

(en milliers d'euros)	2009	2008 retraité	2007 retraité
Gains de change	130	236	16
Pertes de change	(249)	(74)	(61)
Variation de valeur des instruments financiers	1 042	519	(629)
Effet des actualisations	0	38	(127)
Coût financier des engagements envers le personnel	(481)	(333)	(355)
Dépréciations	(638)	0	0
Autres produits financiers (swap et autres)	87	234	566
Autres charges financières (swap et autres)	(2 267)	(901)	(316)
AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	(2 376)	(281)	(906)



NOTE 20 : Impôts sur les résultats

Rapprochement entre l'impôt théorique et l'impôt effectif

Le rapprochement entre la charge d'impôt et le produit du bénéfice comptable multiplié par le taux d'impôt applicable est le suivant :

(en milliers d'euros)	2009	2008 retraité	2007 retraité
Résultat * avant impôt sur les sociétés	(4 772)	32 945	32 847
Impôt théorique	(1 643)	11 343	11 309
Reports déficitaires non activés par prudence	934	1 438	478
Utilisation de reports déficitaires non activés précédemment	(1 914)	(1 331)	(391)
Actifs d'impôts non recouvrables sur retraitements de consolidation	(1 419)	(2 604)	(1 500)
Effet des différences fiscales permanentes	1 833	990	(67)
Impact des dépréciations d'écarts d'acquisition	2 134	0	663
Impact des reports déficitaires activés	0	0	(4 011)
Impact des variations de taux d'impôt	(654)	(517)	(494)
Autres	1 258	682	98
TOTAL IMPÔT	529	10 001	6 085
Dont :			
Impôts courants	4 162	6 842	7 404
Impôts différés	(3 633)	3 159	(1 319)
Taux d'impôt réel	(11,1) %	30,4 %	18,5 %

* Hors résultat des sociétés mises en équivalence et résultat des activités abandonnées.

Intégration fiscale

En France, le périmètre d'intégration fiscale de GFI Informatique au 31 décembre 2009 comprend le résultat de 24 sociétés (cf. tableau listant les sociétés consolidées, présenté en page 79).

Au titre de l'exercice, l'option pour l'intégration fiscale a généré un gain d'impôt de 2 296 milliers d'euros pour le Groupe.



Impôts différés

Au 31 décembre 2009, les sources d'impôt différé sont les suivantes en France et à l'international.

(en milliers d'euros)	31.12.2008 retraité	Activité en cours de cession	Variations de périmètre	Impact des variations de taux d'impôt	Autres et écart de conversion	Impact sur le résultat	31.12.2009
Base fiscalité différée des sociétés françaises							
Différences temporaires fiscales							
• Participation des salariés	1 302		0	0	0	(325)	977
• Participation à l'effort construction	1 040		0	0	0	(11)	1 029
• Organic	953		0	0	0	6	959
• Autres différences temporaires fiscales	3 168		0	0	0	10 449	13 617
Reports déficitaires activés	4 211		0	0	0	(91)	4 120
Différences liées à l'harmonisation des principes et méthodes comptables							
• Immobilisations générées en interne et fiscalité liée	(12 570)		0	0	0	(1 634)	(14 204)
• Provision pour indemnités de départ à la retraite	6 810		0	0	758	411	7 979
• Relations clientèle	(5 000)		0	0	0	1 525	(3 475)
• Autres différences	(259)		0	0	0	(877)	(1 136)
Base totale des impôts différés France	(345)		0	0	758	9 453	9 866
IMPÔTS DIFFÉRÉS FRANCE	(118)				261	3 255	3 398
Base fiscalité différée des sociétés étrangères							
• Reports déficitaires activés	2 312		(397)	0	90	2 697	4 702
• Autres différences temporaires fiscales	2 665		(4 953)	0	34	(1 657)	(3 911)
Différences liées à l'harmonisation des principes et méthodes comptables							
• Frais de développement activés	(4)		0	0	0	4	0
• Autres différences	(2 106)	(23)	800	0	42	(130)	(1 417)
Base totale des impôts différés International	2 867	(23)	(4 550)	0	166	914	(626)
IMPÔTS DIFFÉRÉS INTERNATIONAL	880	4	(1 406)	0	51	378	(93)
TOTAL IMPÔTS DIFFÉRÉS NETS							
	762	4	(1 406)	0	312	3 633	3 305
Court terme	4 587						6 645
Moyen et long terme	(3 825)						(3 340)
Impôts différés actifs	1 133						5 272
Impôts différés passifs	(371)						(1 967)



Les différences fiscales temporaires en France comprennent la provision constituée en 2009 au titre du redressement fiscal pour 9 751 milliers d'euros.

Déficits fiscaux reportables

Les économies d'impôts au titre des reports déficitaires des filiales non intégrées fiscalement en France figurent dans le tableau ci-dessous :

(en milliers d'euros)	31.12.2008 retraité	Activités destinées à la vente	Utilisation de reports déficitaires	Perte de reports, écarts de change et corrections	Création de reports déficitaires	31.12.2009	Économies futures d'impôt	
							Activées	Non activées
France	8 830	0	(2 367)	(391)	0	6 072	1 419	672
Espagne	6 135	0	(90)	(239)	3 228	9 034	1 242	1 446
Italie	11 069	(11 069)				0		
Portugal	0	0	0	0	1 084	1 084		271
Allemagne	19 238	(19 238)				0		
Benelux	525	0	0	(46)	556	1 035		342
Suisse	24 157	0	0	(622)	34 904	58 439		4 967
Canada	7 849	0	(3 276)	403	272	5 248	1 484	206
Maroc	250	0	0	(46)	0	204		61
TOTAL	78 053	(30 307)	(5 733)	(941)	40 044	81 116	4 145	7 965

La ventilation de ces déficits reportables en fonction de leurs échéances est la suivante :

Année d'expiration

2010	197
2011	8 814
2012	8 284
2013	2 560
2014	5 916
Au-delà de 5 ans	48 240
Indéfiniment	7 105
TOTAL	81 116



6.7. Informations sectorielles

NOTE 21 : Information sectorielle

Compte de résultat

Les produits et les charges sectoriels sont déterminés avant élimination des soldes et des transactions intra-groupe, sauf si ces soldes et ces transactions intra-groupe se situent à l'intérieur d'un même secteur.

Les produits sectoriels et les résultats par zone géographique de l'exercice se présentent de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	2009	France	Espagne	Portugal	Benelux	Suisse	Canada	Maroc	Italie	Allemagne
Chiffre d'affaires net	663 604	486 110	70 782	31 895	16 807	1 365	52 195	4 450		
Amortissements des actifs sectoriels	(10 290)	(5 989)	(936)	(675)	(105)	0	(2 474)	(111)		
Résultat opérationnel courant	29 670	19 109	2 755	209	515	5	6 284	793		
Autres produits et charges opérationnels	(29 276)	(21 957)	(7 344)	(300)	(459)	0	806	(22)		
Résultat opérationnel	394	(2 848)	(4 589)	(91)	56	5	7 090	771		
Coût de l'endettement financier net	(2 790)	(1 076)	(426)	(45)	(162)	(231)	(838)	(12)		
Autres produits et charges financiers	(2 376)	(2 262)	3	8	23	33	(189)	8		
Impôts sur les résultats	(529)	2 497	(131)	(641)	(274)	(95)	(1 728)	(157)		
Résultat des activités abandonnées	(51 278)	0	0	0	0	0	0	0	(42 008)	(9 270)
Résultat des sociétés mises en équivalence	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	(56 579)	(3 689)	(5 143)	(769)	(357)	(288)	4 335	610	(42 008)	(9 270)
dont part du Groupe	(57 778)	(3 694)	(5 143)	(769)	(357)	(288)	3 141	610	(42 008)	(9 270)
dont part des minoritaires	1 199	5	0	0	0	0	1 194	0	0	0



(en milliers d'euros)	2008 retraité	France	Espagne	Portugal	Benelux	Suisse	Canada	Maroc	Italie	Allemagne
Chiffre d'affaires net	681 966	514 414	76 532	30 434	18 482	1 669	36 319	4 116		
Amortissements des actifs sectoriels	(9 241)	(5 815)	(1 437)	(685)	(103)	0	(1 126)	(75)		
Résultat opérationnel courant	44 215	32 256	5 038	1 700	613	(14)	4 314	308		
Autres produits et charges opérationnels	(5 951)	(5 676)	(895)	0	(224)	(23)	871	(4)		
Résultat opérationnel	38 264	26 580	4 143	1 700	389	(37)	5 185	304		
Coût de l'endettement financier net	(5 038)	(2 312)	(1 073)	48	(256)	(723)	(703)	(19)		
Autres produits et charges financiers	(281)	(524)	(49)	20	17	6	253	(4)		
Impôts sur les résultats	(10 001)	(6 071)	(1 254)	(553)	(352)	(404)	(1 247)	(120)		
Résultat des activités abandonnées	(8 537)	0	0	0	0	0	0	0	(8 563)	26
Résultat des sociétés mises en équivalence	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	14 407	17 673	1 767	1 215	(202)	(1 158)	3 488	161	(8 563)	26
dont part du Groupe	14 028	17 713	1 767	1 215	(202)	(1 158)	3 069	161	(8 563)	26
dont part des minoritaires	379	(40)	0	0	0	0	419	0	0	0

(en milliers d'euros)	2007 retraité	France	Espagne	Portugal	Benelux	Suisse	Canada	Maroc	Italie	Allemagne
Chiffre d'affaires net	600 173	451 269	78 831	26 509	18 707	2 949	18 625	3 283		
Amortissements des actifs sectoriels	(7 033)	(4 739)	(1 412)	(583)	(131)	(4)	(122)	(42)		
Résultat opérationnel courant	46 243	34 123	6 797	1 522	938	161	2 562	140		
Autres produits et charges opérationnels	(9 432)	(9 262)	12	(205)	23	0	0	0		
Résultat opérationnel	36 811	24 861	6 809	1 317	961	161	2 562	140		
Coût de l'endettement financier net	(3 058)	(1 000)	(1 141)	85	(219)	(760)	(22)	(1)		
Autres produits et charges financiers	(906)	(1 040)	15	(8)	7	3	122	(5)		
Impôts sur les résultats	(6 085)	(2 964)	(1 565)	(365)	(274)	(3)	(808)	(106)		
Résultat des activités abandonnées	(15 281)	0	0	0	0	0	0	0	(15 421)	140
Résultat des sociétés mises en équivalence	368	0	0	0	0	0	368	0	0	0
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	11 849	19 857	4 118	1 029	475	(599)	2 222	28	(15 421)	140
dont part du Groupe	10 739	19 102	4 118	1 029	475	(599)	1 867	28	(15 421)	140
dont part des minoritaires	1 110	755	0	0	0	0	355	0	0	0

Le « résultat des activités abandonnée » 2007 en Italie pour un montant de - 15 421 milliers d'euros n'inclut pas les éliminations des transactions intra-Groupe avec les autres secteurs, principalement

le bénéfice d'un abandon de compte courant de 11 millions d'euros réalisé par la société GFI Informatique SA.



Bilan

(en milliers d'euros)	31.12.2009	Intra- Groupe	France	Espagne	Portugal	Benelux	Suisse	Canada	Maroc	Italie	Allemagne
Écart d'acquisition	209 940	0	127 675	26 759	9 447	5 039	2 248	38 265	507		
Autres immobilisations incorporelles	40 043	0	18 993	1 300	0	16	2	19 709	23		
Immobilisations corporelles	9 962	0	5 175	1 430	1 441	125	5	1 419	367		
Actifs financiers non courants	2 603	(50 971)	46 272	421	0	146	6 620	26	89		
Impôts différés actifs	5 272	0	3 396	848	121	0	0	907	0		
Autres actifs financiers non courants	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
ACTIFS NON COURANTS	267 820	(50 971)	201 511	30 758	11 009	5 326	8 875	60 326	986	0	0
Stocks de marchandises	2 708	0	287	56	1 634	52	0	595	84		
Clients et comptes rattachés	210 284	(1 506)	147 193	33 742	14 187	4 127	376	8 773	3 392		
Autres créances	27 396	(34 121)	54 190	1 446	639	26	11	4 807	398		
Charges constatées d'avance	6 562	0	4 256	508	657	241	1	859	40		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15 668	0	2 623	1 650	2 318	1 580	323	6 842	332		
ACTIFS COURANTS	262 618	(35 627)	208 549	37 402	19 435	6 026	711	21 876	4 246	0	0
ACTIFS DESTINÉS À LA VENTE	41 659									34 079	7 580
Endettement, part à long terme	67 469	(50 971)	51 614	19 155	605	2 561	5 439	38 817	249		
Impôts différés passifs	1 967	0	0	0	0	0	0	1 967	0		
Provisions non courantes	8 777	0	8 777	0	0	0	0	0	0		
Autres passifs financiers non courants	906	0	0	0	0	0	0	906	0		
PASSIFS NON COURANTS	79 119	(50 971)	60 391	19 155	605	2 561	5 439	41 690	249	0	0
Provisions courantes	16 264	0	15 673	232	66	224	20	0	49		
Endettement, part à court terme	43 299	0	39 704	281	310	27	(13)	2 990	0		
Passifs financiers courants	2 144	0	2 144	0	0	0	0	0	0		
Autres passifs financiers courants	7 921	0	6 600	400	0	0	0	921	0		
Fournisseurs	49 904	(1 499)	34 487	3 366	6 113	1 733	(69)	4 844	929		
Dettes fiscales et sociales	130 454	0	112 197	6 715	4 115	1 705	309	4 148	1 265		
Autres passifs courants	10 447	(913)	9 805	405	204	53	24	845	24		
Produits constatés d'avance	33 555	0	16 771	5 430	1 598	1 045	1	8 627	83		
PASSIFS COURANTS	293 988	(2 412)	237 381	16 829	12 406	4 787	272	22 375	2 350	0	0
PASSIFS DESTINÉS À LA VENTE	40 008	(33 215)								48 408	24 815



(en milliers d'euros)	31.12.2008 retraité	Intra- Groupe	France	Espagne	Portugal	Benelux	Suisse	Canada	Maroc	Italie	Allemagne
Écart d'acquisition	238 390		127 592	33 241	9 447	5 039	2 247	28 565	510	20 161	11 588
Autres immobilisations incorporelles	28 180		19 843	1 301		21		6 357	25	625	8
Immobilisations corporelles	11 252		6 010	1 804	1 691	147	5	927	310	175	183
Actifs financiers non courants	3 967	(99 060)	88 376	963	6 197	15	5 919	0	88	895	574
Impôts différés actifs	1 133		21	109	4			969	30		
Autres actifs financiers non courants	0										
ACTIFS NON COURANTS	282 922	(99 060)	241 842	37 418	17 339	5 222	8 171	36 818	963	21 856	12 353
Stocks de marchandises	3 403		238	87	778	101	0	153	123	1 923	0
Clients et comptes rattachés	312 979	(2 255)	185 412	43 647	12 553	4 972	333	8 244	3 661	53 299	3 113
Autres créances	34 181	(1 229)	26 878	1 615	516	21	19	2 271	306	3 660	124
Charges constatées d'avance	6 152		3 708	472	435	363	7	342	65	733	27
Trésorerie et équivalents de trésorerie	22 206		2 680	1 244	3 275	2 601	510	3 880	192	6 860	964
ACTIFS COURANTS	378 921	(3 484)	218 916	47 065	17 557	8 058	869	14 890	4 347	66 475	4 228
Endettement, part à long terme	67 864	(99 060)	67 166	20 784	3 075	2 328	14 681	24 824	250	11 831	21 985
Impôts différés passifs	371		137	117				113	1		3
Provisions non courantes	15 599		7 738							7 861	
Autres passifs financiers non courants	1 652							1 652			
PASSIFS NON COURANTS	85 486	(99 060)	75 041	20 901	3 075	2 328	14 681	26 589	251	19 692	21 988
Provisions courantes	7 782		6 017	211	72	239	20		26	1 197	
Endettement, part à court terme	46 593		43 140	1 523	474		21	1 383	52	0	
Passifs financiers courants	3 295		3 295								
Autres passifs financiers courants	9 306		6 780	1 479	222			825			
Fournisseurs	80 738	(2 233)	37 075	4 218	2 970	2 809	197	2 702	1 537	30 023	1 440
Dettes fiscales et sociales	152 807		126 437	8 193	3 633	1 631	306	2 505	1 157	8 237	708
Autres passifs courants	16 107	(1 251)	14 024	1 050	219	648	155	470	2	606	184
Produits constatés d'avance	34 985		16 987	9 591	1 024	1 192	7	4 835	195	926	228
PASSIFS COURANTS	351 613	(3 484)	253 755	26 265	8 614	6 519	706	12 720	2 969	40 989	2 560



Informations sectorielles

(en milliers d'euros)	31.12.2007 retraité	Intra- Groupe	France	Espagne	Portugal	Benelux	Suisse	Canada	Maroc	Italie	Allemagne
Écarts d'acquisition	221 176		118 585	33 240	9 429	4 962	2 063	14 643	505	26 161	11 588
Autres immobilisations incorporelles	18 499		16 959	1 449	0	26	0	10	19	20	16
Immobilisations corporelles	10 264		5 870	2 112	1 211	160	5	246	112	321	227
Actifs financiers non courants	5 164	(91 059)	79 548	1 105	5 697	648	6 942	1 142	53	977	111
Impôts différés actifs	4 307		4 011	175	4	1	0	84	32	0	0
Autres actifs financiers non courants	1 446		0	0	0	0	0	1 446	0	0	0
ACTIFS NON COURANTS	260 856	(91 059)	224 973	38 081	16 341	5 797	9 010	17 571	721	27 479	11 942
Stocks de marchandises	2 951		207	413	1 096	0	0	0	117	1 118	0
Clients et comptes rattachés	304 893	(1 922)	165 864	48 000	11 148	7 147	632	3 792	2 672	64 431	3 129
Autres créances	30 039	(2 007)	23 804	2 006	389	77	1 101	1 073	172	3 329	95
Charges constatées d'avance	7 869		4 252	1 170	185	420	17	11	36	1 739	39
Trésorerie et équivalents de trésorerie	29 434		9 687	1 550	2 705	1 055	777	4 346	160	8 327	827
ACTIFS COURANTS	375 186	(3 929)	203 814	53 139	15 523	8 699	2 527	9 222	3 157	78 944	4 090
Endettement, part à long terme	45 190	(91 044)	50 225	23 046	1 905	3 344	14 983	8 560	0	12 981	21 190
Impôts différés passifs	1 854		1 147	533	0	0	0	171	0	0	3
Provisions non courantes	15 917		7 080	0	0	0	0	0	0	8 837	0
Autres passifs financiers non courants	2 860		0	1 414	0	0	0	1 446	0	0	0
PASSIFS NON COURANTS	65 821	(91 044)	58 452	24 993	1 905	3 344	14 983	10 177	0	21 818	21 193
Provisions courantes	8 032		5 751	84	99	18	18	0	35	2 027	0
Endettement, part à court terme	49 610		43 778	5 410	334	0	0	10	78	0	0
Passifs financiers courants	2 190		2 190	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres passifs financiers courants	7 321		6 720	0	204	0	0	397	0	0	0
Fournisseurs	83 862	(3 014)	38 015	5 885	3 086	2 496	547	1 048	902	33 409	1 488
Dettes fiscales et sociales	148 059		122 633	8 026	3 220	1 484	173	1 534	886	9 293	810
Autres passifs courants	10 529	(930)	6 673	1 459	110	1 322	192	68	16	1 217	402
Produits constatés d'avance	29 723		15 618	9 820	918	1 261	(6)	135	75	1 770	132
PASSIFS COURANTS	339 326	(3 944)	241 378	30 684	7 971	6 581	924	3 192	1 992	47 716	2 832



6.8. Informations complémentaires

NOTE 22 : Instruments financiers

Instruments financiers inscrits au bilan

(en milliers d'euros)	31.12.2009	Ventilation par catégorie d'instruments				
		Actifs évalués à leur juste valeur par résultat	Instruments de couverture de flux de trésorerie futurs	Actifs détenus jusqu'à l'échéance	Prêts et créances	Dettes en coût amorti
Actifs financiers non courants hors titres mis en équivalence	2 603				2 603	
Autres actifs financiers non courants	0			0		
Clients et comptes rattachés	210 284				210 284	
Autres créances	6 270				6 270	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15 668	15 668				
ACTIFS	234 825	15 668		0	219 157	0
Endettement, part à long terme	67 111					67 111
Autres passifs financiers non courants	906			0		906
Endettement, part à court terme	43 039					43 039
Passifs financiers courants	2 144	698	1 446			
Autres passifs financiers courants	7 921					7 921
Fournisseurs	49 904					49 904
Autres passifs courants	10 447					10 447
PASSIFS	181 472	698	1 446	0	0	179 328

(en milliers d'euros)	31.12.2008 retraité	Ventilation par catégorie d'instruments				
		Actifs évalués à leur juste valeur par résultat	Instruments de couverture de flux de trésorerie futurs	Actifs détenus jusqu'à l'échéance	Prêts et créances	Dettes en coût amorti
Actifs financiers non courants hors titres mis en équivalence	3 380				3 380	
Autres actifs financiers non courants	0			0		
Clients et comptes rattachés	312 979				312 979	
Autres créances	12 732				12 732	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	22 206	22 206				
ACTIFS	351 297	22 206		0	329 091	0
Endettement, part à long terme	67 382					67 382
Autres passifs financiers non courants	1 652			0		1 652
Endettement, part à court terme	46 251					46 251
Passifs financiers courants	3 295	1 742	1 553			
Autres passifs financiers courants	9 306					9 306
Fournisseurs	80 738					80 738
Autres passifs courants	16 107					16 107
PASSIFS	224 731	1 742	1 553	0	0	221 436



(en milliers d'euros)	Ventilation par catégorie d'instruments					
	31.12.2007 retraité	Actifs évalués à leur juste valeur par résultat	Instruments de couverture de flux de trésorerie futurs	Actifs détenus jusqu'à l'échéance	Prêts et créances	Dettes en coût amorti
Actifs financiers non courants hors titres mis en équivalence	3 372				3 372	
Autres actifs financiers non courants	1 446			1 446		
Clients et comptes rattachés	304 893				304 893	
Autres créances	7 293				7 293	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	29 434	29 434				
ACTIFS	346 438	29 434		1 446	315 558	0
Endettement, part à long terme	44 586					44 586
Autres passifs financiers non courants	2 860			1 446	1 414	
Endettement, part à court terme	49 425					49 425
Passifs financiers courants	2 190	2 190				
Autres passifs financiers courants	7 321					7 321
Fournisseurs	83 862					83 862
Autres passifs courants	10 529					10 529
PASSIFS	200 773	2 190		1 446	1 414	195 723

Effet en résultat des instruments financiers

(en milliers d'euros)	Effet en résultat des instruments financiers				
	2009	Intérêts	Fair value	Coût amorti	Pertes de valeur
Actifs et dettes en juste valeur par résultat	(1 138)	(2 180)	1 042	0	0
Actifs disponibles à la vente	0	0	0	0	0
Prêts et créances	(1 661)	(217)	0	0	(1 444)
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	0	0	0	0	0
Dettes en coût amorti	(2 573)	(2 485)	0	(88)	0
TOTAL	(5 372)	(4 882)	1 042	(88)	(1 444)

(en milliers d'euros)	Effet en résultat des instruments financiers				
	2008 retraité	Intérêts	Fair value	Coût amorti	Pertes de valeur
Actifs et dettes en juste valeur par résultat	(148)	(667)	519	0	0
Actifs disponibles à la vente	0	0	0	0	0
Prêts et créances	(2 391)	(613)	38	0	(1 816)
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	0	0	0	0	0
Dettes en coût amorti	(5 972)	(5 887)	0	(85)	0
TOTAL	(8 511)	(7 167)	557	(85)	(1 816)

(en milliers d'euros)	Effet en résultat des instruments financiers				
	2007 retraité	Intérêts	Fair value	Coût amorti	Pertes de valeur
Actifs et dettes en juste valeur par résultat	(379)	250	(629)	0	0
Actifs disponibles à la vente	0	0	0	0	0
Prêts et créances	(2 137)	(202)	(127)	0	(1 808)
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	0	0	0	0	0
Dettes en coût amorti	(4 420)	(3 988)	0	(432)	0
TOTAL	(6 936)	(3 940)	(756)	(432)	(1 808)



Maturité

Le tableau suivant présente le profil de maturité des passifs financiers du Groupe au 31 décembre 2009, sur la base des paiements contractuels non actualisés.

(en milliers d'euros)	31.12.2009	2010	2011	2012	2013	2014 et plus
Emprunts, part à long terme * (note 7)	67 821		21 085	20 525	13 156	13 056
Intérêts	4 639		2 218	1 369	737	315
Autres passifs financiers non courants (note 9)	906		906	0		
PASSIFS FINANCIERS NON COURANTS	73 366		24 209	21 894	13 893	13 371
Endettement, part à court terme * (note 11)	43 311	43 311				
Intérêts	2 668	2 668				
Passifs financiers courants (note 12)	2 144	2 144				
Autres passifs financiers courants (note 9)	7 921	7 921				
Fournisseurs	49 904	49 904				
Autres passifs courants (note 14)	10 447	10 447				
PASSIFS FINANCIERS COURANTS	116 395	116 395				

* Capital restant dû présenté en valeur nominale.

La part court terme des emprunts bancaires au 31 décembre 2009 présente la maturité suivante :

(en milliers d'euros)	31.12.2009	moins de 3 mois	entre 3 et 6 mois	entre 6 et 9 mois	plus de 9 mois
Emprunts, part à court terme	17 301	1 074	7 497	1 159	7 571

L'ensemble des autres passifs financiers courants du Groupe ont des échéances inférieures à trois mois.

(en milliers d'euros)	31.12.2008 retraité	2009	2010	2011	2012	2013 et plus
Emprunts, part à long terme	67 382		26 350	30 083	10 737	212
Intérêts	3 643		2 165	1 192	286	0
Autres passifs financiers non courants	1 652		826	826		
PASSIFS FINANCIERS NON COURANTS	72 677		29 341	32 101	11 023	212
Endettement, part à court terme	46 251	46 251				
Intérêts	3 000	3 000				
Passifs financiers courants	3 295	3 295				
Autres passifs financiers courants	9 306	9 306				
Fournisseurs	80 738	80 738				
Autres passifs courants	16 107	16 107				
PASSIFS FINANCIERS COURANTS	158 697	158 697				



(en milliers d'euros)	31.12.2007 retraité	2008	2009	2010	2011	2012 et plus
Emprunts, part à long terme	44 586		12 582	12 510	13 023	6 471
Intérêts	4 778		2 172	1 506	855	245
Autres passifs financiers non courants	2 860		1 414			1 446
PASSIFS FINANCIERS NON COURANTS	52 224		16 168	14 016	13 878	8 162
OBSAR, part à moins d'un an	23 704	23 704				
Intérêts	851	851				
Emprunts, part à court terme	26 070	26 070				
Intérêts	2 945	2 945				
Passifs financiers courants	2 190	2 190				
Autres passifs financiers courants	7 321	7 321				
Fournisseurs	77 446	77 446				
Autres passifs courants	10 529	10 529				
PASSIFS FINANCIERS COURANTS	151 056	151 056				

NOTE 23 : Risques divers

Au 31 décembre 2008, le Groupe portait des risques liés à divers litiges en France et en Italie.

En France, ces litiges ont été soit soldés en 2009 (appel en garantie Engineering), soit ont donné lieu à la comptabilisation d'une

provision (vérification fiscale) – cf. section « III. Faits caractéristiques et périmètre de consolidation ».

En Italie, le Groupe n'a accordé aucune garantie de passif au titre de ces litiges lors de la cession intervenue début 2010.

NOTE 24 : Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan du Groupe sont ceux consentis par GFI Informatique et ses filiales. Ils sont présentés ci-après, hors activités abandonnées au 31 décembre 2009 :

(en milliers d'euros)	31.12.2009	31.12.2008	31.12.2007
Garantie de paiement de loyers	350	461	461
Garantie de facilités de caisse accordées au bénéfice des filiales	1 822	2 020	1 994
Garantie sur contrats clients	5 534	15 575	13 705
Garantie sur contrats fournisseurs	285	2 506	67
TOTAL	7 991	20 562	16 227

Les engagements liés aux activités abandonnées 31 décembre 2009 sont présentés ci-après :

(en milliers d'euros)	31.12.2009
Garantie de paiement de loyers	111
Garantie sur contrats clients	9 046
TOTAL	9 157



Dans le cadre de ses acquisitions, le Groupe a reçu les garanties de passif suivantes :

(en milliers d'euros)

Échéances		Plafond
31/12/2010	Groupe Savac	75 % du prix total payé, minimum de 2 416
31/12/2009 et 31/12/2012	Groupe BTD	6 000 *
30/01/2011	Groupe Accovia	13 515
31/07/2011	GFI Solutions d'Affaires	4 732
31/12/2011	Acquisition Altus par GFI Solutions d'Affaires	321

* Dont 1,5 million d'euros couverts par une garantie bancaire.

Dans le cadre de ses cessions, le Groupe a accordé le 3 mars 2010 les garanties de passif suivantes :

(en milliers d'euros)

Échéances		Plafond
30/09/2011	GFI Informatik Management Holding et GFI Informatik Deutschland AG&CO	800

Les titres des sociétés GFI Consulting et GFI Canada détenus par GFI Informatik sont nantis au profit des établissements bancaires du Club Deal.

Dans le cadre du financement de l'acquisition en 2008 des filiales GFI Solutions d'Affaires et Profitmaster, les filiales canadiennes GFI Conseils et GFI Solutions d'Affaires ont accordé des hypothèques à l'établissement bancaire Royal Bank of Canada.

Dans le cadre du financement de l'acquisition du Groupe Fortsum au premier semestre 2009, la filiale canadienne Groupe GFI Solutions a nanti les titres Fortsum au profit de l'établissement bancaire Bank of Montréal. Cet établissement bancaire bénéficie également de contrats d'hypothèque portant sur les actifs des sociétés du Groupe Fortsum.

Le FTQ bénéficie de garanties de passif au titre de ses souscriptions de capital dans la filiale GFI Solutions d'Affaires.

Les engagements du Groupe au titre des indemnités de retraite (coût des services passés non amortis) sont présentés en « Note 8 : Provisions non courantes ».

Les contrats d'emprunts bancaires incluent des clauses conventionnelles dites de défaut, pour lesquelles les critères financiers sont appréciés lors des clôtures annuelles et semestrielles (en France) ou trimestrielles (au Canada). Ces engagements sont présentés dans la « Note 27 : Objectifs et politique de gestion des risques financiers ».

A la connaissance du Groupe GFI Informatik, la présentation n'omet pas l'existence d'un engagement hors bilan significatif selon les normes comptables en vigueur.

NOTE 25 : Événements postérieurs

Première étape du plan de recentrage du Groupe annoncé par la nouvelle Direction, la cession du secteur Allemagne est intervenue le 4 mars 2010 et celle de l'Italie est prévue courant avril 2010.

Dans le cadre de la cession de l'Italie et préalablement à cette dernière, certaines créances italiennes sur les clients ont été cédées à une société d'affacturage pour un montant de 5 millions d'euros. GFI Informatik est caution pour la totalité de ces créances jusqu'au 15 octobre 2010.

Après la cession des filiales italiennes, la société GFI Informatik demeure garante des cautions bancaires fournies dans le cadre des contrats commerciaux de ces filiales pour un montant maximum de 5,4 millions d'euros. Les cautions s'éteindront après exécution des contrats sous-jacents au plus tard en 2012, et après remises des mainlevées.

NOTE 26 : Informations relatives aux parties liées

Transactions conclues avec l'actionnaire de référence

Néant

Rémunérations des membres des organes d'administration et de direction

Le montant total des rémunérations et avantages de toute nature versés au cours de l'année 2009 et de l'année 2008 aux membres des organes d'administration et de direction, de la part de GFI Informatik et des sociétés contrôlées, se présente comme suit :



(en euros)	Rémunération fixe	Rémunération variable	Avantages en nature	Jetons de présence	Rémunération totale	Engagement d'indemnité de départ en retraite
2009	634 313	593 000	9 237	60 000	1 296 550	0
2008	924 161	325 000	32 935	50 000	1 332 096	74 308

La partie variable des rémunérations des mandataires sociaux est calculée, d'une part, en fonction de l'évolution de la rentabilité opérationnelle et des capitaux engagés par rapport au budget et, d'autre part, en fonction d'objectifs spécifiques aux responsabilités des dirigeants.

Le Groupe GFI Informatique considère que seuls les mandataires sociaux ont l'autorité et la responsabilité de la planification, de la Direction et du contrôle des activités, directement ou indirectement (IAS 24.9).

Le 18 décembre 2007, la société a conclu avec Messieurs Vincent Rouaix et Michel Beilin, une convention de non-concurrence. A titre d'indemnisation de l'engagement de non-concurrence souscrit par Messieurs Vincent Rouaix et Michel Beilin, ladite convention prévoit le versement respectivement à ces derniers d'une somme forfaitaire de 600 000 euros et de 480 000 euros le jour de la cessation de leur mandat.

Il n'existe pas d'engagement post-mandats.

Le nombre de droits à actions gratuites attribué au profit des parties liées est de 100 000 sur le plan 2009.

NOTE 27 : Objectifs et politique de gestion des risques financiers

Les principaux passifs financiers du Groupe sont constitués d'emprunts et de découverts bancaires, de dettes de crédit-bail et de dettes fournisseurs. L'objectif principal de ces passifs financiers est de financer les activités opérationnelles du Groupe. Le Groupe détient des actifs financiers tels que des créances clients, de la trésorerie et des dépôts à court terme qui sont générés directement par ses activités.

Il contracte également des instruments dérivés, principalement des *swaps* de taux d'intérêt. Ces instruments ont pour objectif la gestion des risques de taux d'intérêt liés au financement du Groupe. La politique du Groupe est de ne pas souscrire d'instruments dérivés à des fins de spéculation.

Les risques principaux attachés aux instruments financiers du Groupe sont les suivants : le risque de taux d'intérêt sur les flux de trésorerie, le risque de liquidité et le risque de contrepartie.

Les politiques de gestion de ces risques sont résumées ci-dessous.

Risque de taux d'intérêt sur les flux de trésorerie

L'exposition du Groupe au risque de variation des taux d'intérêt de marché est liée à la part de l'endettement financier du Groupe, à taux variable. La gestion des taux fait partie intégrante de la gestion de la dette. Le Groupe fixe des normes de répartition taux fixe/taux variable.

Dans cet objectif, le Groupe met en place des instruments de couverture. Les contrats de *swap* (classiques ou à paliers) sont les principaux instruments utilisés. Au 31 décembre 2009, après prise en compte des *swaps* de taux d'intérêt, environ 63 % de la dette du Groupe est à taux d'intérêt fixe (contre 90 % en 2008).

Dans un contexte où les couvertures seraient rendues actives, l'analyse de la sensibilité au taux d'intérêt montre qu'une hausse marginale de 1 point des taux d'intérêt aurait un impact de 343 milliers d'euros dans les comptes consolidés du Groupe GFI Informatique, sur la base des passifs financiers au 31 décembre 2009.

Risques de crédit

Concernant le risque de crédit relatif aux actifs financiers du Groupe, c'est-à-dire principalement les clients, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, l'exposition du Groupe est liée aux défaillances éventuelles des tiers concernés, avec une exposition maximale égale à la valeur comptable de ces instruments.

Les soldes clients font l'objet d'un suivi permanent. L'analyse de l'âge de ces actifs financiers échus et non dépréciés est présentée en « Note 5 : Clients et comptes rattachés ». Le tableau de passage de la dépréciation, présentant ses variations au cours de l'exercice, figure également dans cette note.

Risques de liquidité

L'objectif du Groupe est de maintenir l'équilibre entre la continuité des financements et leur flexibilité grâce à l'utilisation de découverts, d'emprunts bancaires et obligataires et de contrats d'affacturage.

Contrats d'affacturage

Le Groupe GFI Informatique dispose, via des contrats d'affacturage, de lignes de financement à hauteur du montant des créances clients cédées, plafonnées à 75,0 millions d'euros en France et 1,5 million d'euros en Espagne.

Lignes de découvert bancaire

Le Groupe GFI Informatique dispose de lignes de découverts bancaires négociés, plafonnées à 24,6 millions d'euros. Au 31 décembre 2009, ces lignes de découvert bancaire sont utilisées à hauteur de 23,2 millions d'euros, principalement en France.

Clauses conventionnelles dites de défaut

Les contrats d'emprunts bancaires comportent des clauses conventionnelles dites de défaut, pour lesquelles les critères financiers sont appréciés lors des clôtures annuelles et trimestrielles dans certains cas.



Ces ratios s'appliquent sur les différentes tranches de la dette financière nette consolidée du Groupe au 31 décembre 2009, qui se détaille de la manière suivante :

(en milliers d'euros)		31.12.2009
Emprunts auprès des établissements de crédit, part à long terme	(note 7)	67 111
Emprunts auprès des établissements de crédit, part à court terme	(note 11)	17 301
TOTAL		84 412

Le tableau ci-dessous présente :

- les tranches de dette auxquelles ces ratios contractuels s'appliquent ;
- la définition simplifiée des ratios contractuels existant à la clôture ;
- les niveaux exigés pour ces différents ratios.

Emprunts auprès des établissements de crédit (en milliers d'euros)	% de la dette	Catégories de ratios financiers à respecter, par tranche de dette	
64 093	76 %	Dettes financières nettes ^(1bis) /fonds propres ⁽²⁾	< 0,8
		Dettes financières nettes ^(1bis) /EBE ⁽⁵⁾	< 3,2
		Cash Flow libre ⁽⁹⁾ /service de la dette ⁽¹⁰⁾	NA ***
1 625	2 %	Endettement financier net ⁽¹⁾ /situation nette consolidée ⁽³⁾	< 1,0
		Endettement financier net ⁽¹⁾ /Cash Flow ⁽⁴⁾	< 3,5
		Endettement financier net ⁽¹⁾ /EBITDA ⁽⁶⁾	< 1,75 *
6 487	8 %	Fixed charge coverage ratio ⁽⁷⁾	> 1,25 *
		Endettement financier/EBITDA	< 3,00 **
		Fixed charge coverage ratio ⁽⁷⁾	> 1,25 **
10 824	13 %	Endettement financier/(endettement financier + capitaux propres ⁽²⁾)	< 50 % **
		Working capital ratio ⁽⁸⁾	> 1,00 **
		Tranche de dette sans exigence de ratios	
84 412	100 %		

(1) Emprunts obligataires + emprunts et dettes auprès des établissements de crédit + dettes financières diverses + emprunts en crédit-bail + concours bancaires - valeurs mobilières de placement - disponibilités.

(1bis)(1) + engagements donnés à titre de garantie d'endettement financier court terme dans le cas où ce dernier ne serait pas déjà comptabilisé dans les dettes financières.

(2) Capitaux propres du Groupe et des minoritaires

(3) Capitaux propres et quasi-fonds propres (autres fonds propres, intérêts minoritaires, provisions réglementées et provisions pour risques et charges).

(4) Résultat net consolidé + dotations (nettes de reprises) aux amortissements et provisions sur éléments autres que les actifs circulants + impôts différés - résultat exceptionnel sur cessions d'actifs - résultat des sociétés mises en équivalence - subventions virées au résultat.

(5) Résultat opérationnel courant + dotations (nettes de reprises) aux amortissements et provisions opérationnelles courantes.

(6) Résultat opérationnel courant + dotations (nettes de reprises) aux amortissements et provisions opérationnelles courantes.

(7) EBITDA diminué de l'impôt sur les sociétés payé/charges d'intérêt.

(8) Actifs courants/passifs courants - produits constatés d'avance).

(9) EBE - charge d'impôt exigible +/- Cash Flows opérationnels non courants hors cessions d'actifs +/- variation BFR - investissements immobilisés + cash des cessions d'actifs + cash des financements utilisés +/- cash des tirages sur créances affacturées + cash des apports en fonds propres - dividendes versés.

(10) Frais financiers nets cash + remboursement des dettes financières.

* Ratios calculés sur la base des comptes du sous-groupe canadien GFI Conseils.

** Ratios calculés sur la base des comptes du sous-groupe canadien Fortsum.

*** Ratio applicable à compter de 2010.

GFI Informatique se situe à un niveau inférieur aux limites fixées par ces contrats bancaires sur la base du bilan et des performances 2009, les covenants sont respectés à la date de publication.

Par conséquent, il n'existe pas de risques d'exigibilité anticipée pour le Groupe.

Les exigences des ratios financiers sur l'emprunt principal du Groupe (tranche de 64 093 milliers d'euros au 31 décembre 2009) évoluent de la manière suivante sur les périodes à venir :

Catégories de ratios financiers à respecter	30.06.2010	31.12.2010 et 30.06.2011	31.12.2011 et 30.06.2012	Du 31.12.2012 au 31.12.2013
Dettes financières nettes/fonds propres	< 0,8	< 0,7	< 0,6	< 0,5
Dettes financières nettes/EBE retraité	< 3,2	< 2,5	< 2,0	< 1,5
Cash Flow libre/service de la dette	NA	> 1,0	> 1,0	> 1,0



Autres limitations prévues par les contrats d'emprunt

• En France

Au 31 décembre 2009, le contrat de financement principal du Groupe porte sur un montant total de 65 millions d'euros, sous forme d'un crédit à moyen terme à taux variable amortissable sur 5 ans.

Les modalités de remboursement prévoient, en fonction du niveau des flux de trésorerie générés par l'activité du Groupe, en cas de cession d'actifs immobilisés dans certaines conditions et en cas de paiements reçus au titre de garanties, des remboursements complémentaires. Au titre de ce contrat d'emprunt, le Groupe s'engage à se couvrir, dans certaines limites, à la hausse du taux Euribor 3 mois.

Il s'engage également à adopter une politique de distribution de dividendes cohérente avec les contraintes de remboursement de la dette et du paiement des intérêts liés. Notamment, ces distributions sont limitées :

- à 60 % de la quote-part de l'*excess Cash Flow* excédant 2 millions d'euros, dès lors que le niveau du ratio financier

« Dettes financières nettes/EBE retraité » est supérieur à 1,65 et inférieur à 2 ; ou

- à 40 % de la quote-part d'*excess Cash Flow* excédant 2 millions d'euros, dès lors que le niveau du ratio financier « Dettes financières nettes/EBE retraité » est supérieur ou égal à 2.

• Au Canada

Les modalités de remboursement prévoient, en fonction du niveau des flux de trésorerie générés par l'activité, des remboursements complémentaires.

Risque de change

En matière de flux commerciaux, il n'y a pas de couverture de change, l'essentiel des échanges étant effectué dans la zone Euro. Dans les autres cas (Suisse, Canada, Maroc), les produits issus de la vente sont générés dans la même devise que les coûts d'exploitation liés, limitant ainsi l'exposition au taux de change.

Les flux intra-Groupe opérationnels en devises étrangères sont extrêmement limités.

Les actifs et passifs nets du Groupe en devise sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

	Franc suisse	Dollar canadien	Dirham marocain	Total
Actifs	11 352	82 202	5 232	98 786
Passifs	(5 711)	(64 065)	(2 599)	(72 375)
Position nette avant gestion	5 641	18 137	2 633	26 411
Position de couverture				
Position nette après gestion	5 641	18 137	2 633	26 411
Impact d'une évolution défavorable uniforme de 1 centime de l'euro	(56)	(181)	(26)	(264)

Risque sur actions

Les valeurs mobilières de placement détenues par le Groupe sont exclusivement constituées d'OPCVM monétaires. Le risque lié à l'évolution des marchés financiers est de ce fait limité.

Par ailleurs, GFI Informatique détient des actions propres pour une valeur de marché de 1 059 milliers d'euros au 31 décembre 2009. Une variation de 10 % de la valorisation du titre GFI Informatique au 31 décembre 2009 aurait une incidence d'environ plus ou moins 106 milliers d'euros sur les capitaux propres consolidés du Groupe GFI Informatique.

Information sur le capital et sa gestion

Le Groupe a pour objectif de conserver un ratio d'endettement net rapporté aux capitaux propres limité. Dans le cadre de la gestion de cet objectif, le Groupe cherche à maintenir une structure financière optimale, en relation avec le financement de sa croissance externe et le rendement des fonds propres.

Au 31 décembre 2009, le ratio d'endettement est le suivant :

	31.12.2009	31.12.2008 retraité	31.12.2007 retraité
Endettement financier net	95 101	92 251	65 366
Capitaux propres	158 982	224 744	230 895
Ratio endettement financier net/capitaux propres	60 %	41 %	28 %



NOTE 28 : Application IFRS 5 et IAS 8, tableaux de passage

Bilan

Au 31 décembre 2009, les actifs et passifs des activités abandonnées sont détaillés dans le tableau ci-après.

Au 31 décembre 2008 et au 31 décembre 2007, les impacts de l'application de la norme IAS 8 sont détaillés dans le tableau ci-après.

(en milliers d'euros)	31.12.2009 avant application IFRS 5	IFRS 5 Reclassement des activités cédées		31.12.2009	31.12.2008 historique	IAS 8 Correction d'erreur	31.12.2008 retraité	31.12.2007 historique	IAS 8 Correction d'erreur	31.12.2007 retraité
		Italie	Allemagne							
Bilan										
Écarts d'acquisition	212 519	0	(2 579)	209 940	238 390	0	238 390	221 176	0	221 176
Autres immobilisations incorporelles	40 050	0	(7)	40 043	28 180	0	28 180	18 499	0	18 499
Immobilisations corporelles	10 210	0	(248)	9 962	11 252	0	11 252	10 264	0	10 264
Actifs financiers non courants	2 647	0	(44)	2 603	3 967	0	3 967	5 164	0	5 164
Impôts différés actifs	5 272	0	0	5 272	1 133	0	1 133	4 307	0	4 307
Autres actifs financiers non courants	0	0	0	0	0	0	0	1 446	0	1 446
Actifs non courants	270 698	0	(2 878)	267 820	282 922	0	282 922	260 856	0	260 856
Stocks de marchandises	4 209	(1 501)	0	2 708	3 403	0	3 403	2 951	0	2 951
Clients et comptes rattachés	247 732	(34 329)	(3 119)	210 284	312 979	0	312 979	304 893	0	304 893
Autres créances	32 323	(4 823)	(104)	27 396	33 854	327	34 181	29 812	227	30 039
Charges constatées d'avance	6 788	(197)	(29)	6 562	6 152	0	6 152	7 869	0	7 869
Trésorerie et équivalents de trésorerie	20 733	(3 615)	(1 450)	15 668	22 206	0	22 206	29 434	0	29 434
Dépréciation des actifs courants destinés à la vente	(10 386)	10 386			0		0	0		0
Actifs courants	301 399	(34 079)	(4 702)	262 618	378 594	327	378 921	374 959	227	375 186
Actifs destinés à la vente		34 079	7 580	41 659	0	0	0	0	0	0
TOTAL ACTIF	572 097	0	0	572 097	661 516	327	661 843	635 815	227	636 042
Capital	108 588	0	0	108 588	108 588	0	108 588	108 588	0	108 588
Primes	86 178	0	0	86 178	86 178	0	86 178	86 178	0	86 178
Réserves consolidées	22 742	0	0	22 742	26 616	(6 189)	20 427	25 418	(2 891)	22 527
Résultat consolidé de l'exercice	(57 778)	0	0	(57 778)	14 327	(299)	14 028	14 037	(3 298)	10 739
Autres	(4 216)	0	0	(4 216)	(4 403)	0	(4 403)	(1 932)	0	(1 932)
Réserves de conversion	1 399	0	0	1 399	(2 463)	0	(2 463)	1 743	0	1 743
Capitaux propres, part du Groupe	156 913	0	0	156 913	228 843	(6 488)	222 355	234 032	(6 189)	227 843
Intérêts minoritaires	2 069	0	0	2 069	2 389	0	2 389	3 052	0	3 052
Capitaux propres	158 982	0	0	158 982	231 232	(6 488)	224 744	237 084	(6 189)	230 895
Endettement, part à long terme	67 469	0	0	67 469	67 864	0	67 864	45 190	0	45 190
Impôts différés passifs	1 971	0	(4)	1 967	371	0	371	1 854	0	1 854
Provisions non courantes	16 720	(7 943)	0	8 777	15 599	0	15 599	15 917	0	15 917
Autres passifs financiers non courants	906	0	0	906	1 652	0	1 652	2 860	0	2 860
Passifs non courants	87 066	(7 943)	(4)	79 119	85 486	0	85 486	65 821	0	65 821
Provisions courantes	20 072	(3 808)	0	16 264	7 782	0	7 782	8 032	0	8 032
Endettement, part à court terme	43 299	0	0	43 299	46 593	0	46 593	49 610	0	49 610
Passifs financiers courants	2 144	0	0	2 144	3 295	0	3 295	2 190	0	2 190
Autres passifs financiers courants	7 921	0	0	7 921	9 306	0	9 306	7 321	0	7 321
Fournisseurs	68 412	(17 082)	(1 426)	49 904	73 923	6 815	80 738	77 446	6 416	83 862
Dettes fiscales et sociales	138 404	(7 285)	(665)	130 454	152 807	0	152 807	148 059	0	148 059
Autres passifs courants	10 986	(473)	(66)	10 447	16 107	0	16 107	10 529	0	10 529
Produits constatés d'avance	34 811	(984)	(272)	33 555	34 985	0	34 985	29 723	0	29 723
Passifs courants	326 049	(29 632)	(2 429)	293 988	344 798	6 815	351 613	332 910	6 416	339 326
Passifs destinés à la vente	0	37 575	2 433	40 008	0	0	0	0	0	0
TOTAL PASSIF	572 097	0	0	572 097	661 516	327	661 843	635 815	227	636 042



Résultat

Au titre des exercices 2009, 2008 et 2007, le résultat des activités abandonnées est détaillé dans le tableau de passage présenté ci-après.

	2009 avant application IFRS 5	IFRS 5 Reclassement des activités cédées		2009
		Italie	Allemagne	
<i>(en milliers d'euros)</i>				
Chiffre d'affaires net	726 412	(40 876)	(21 932)	663 604
Achats et charges externes	(199 371)	27 206	13 048	(159 117)
Impôts, taxes et versements assimilés	(15 025)	148	60	(14 817)
Charges de personnel	(478 507)	16 730	8 720	(453 057)
Dotations aux amortissements	(10 670)	268	112	(10 290)
Autres produits et charges opérationnels courants	3 336	25	14	3 347
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	26 175	3 501	(6)	29 670
Restructurations	(11 196)	2 149		(9 047)
Résultat des cessions et liquidations	(10 868)	11 770		902
Dépréciation des écarts d'acquisition	(35 370)	20 160	9 010	(6 200)
Autres produits et charges opérationnels	(18 432)	3 501		(14 931)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	(49 691)	41 081	9 004	394
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	67	0	0	67
Coût de l'endettement financier brut	(3 477)	336	284	(2 857)
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	(3 410)	336	284	(2 790)
Autres produits et charges financiers	(2 568)	209	(17)	(2 376)
Impôts sur les résultats	(910)	382	(1)	(529)
RÉSULTAT NET AVANT RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ARRÊTÉES OU EN COURS DE CESSION	(56 579)	42 008	9 270	(5 301)
Résultat des activités abandonnées ou en cours de cession	0	(42 008)	(9 270)	(51 278)
Résultat des sociétés intégrées par mise en équivalence	0			0
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	(56 579)	0	0	(56 579)
dont part du Groupe	(57 778)	0	0	(57 778)
dont part des minoritaires	1 199	0	0	1 199



2008 historique	IFRS 5 Reclassement des activités cédées		IAS 8 Correction d'erreur	2008 retraité	2007 historique	IFRS 5 Reclassement des activités cédées		IAS 8 Correction d'erreur	2007 retraité
	Italie	Allemagne				Italie	Allemagne		
768 062	(61 166)	(24 930)	0	681 966	688 496	(64 848)	(23 475)	0	600 173
(223 911)	43 580	15 736	0	(164 595)	(206 523)	43 892	14 847	0	(147 784)
(15 389)	861	90	0	(14 438)	(14 429)	1 081	97	0	(13 251)
(474 736)	16 310	8 297	0	(450 129)	(417 670)	21 729	7 839	0	(388 102)
(9 562)	227	94	0	(9 241)	(7 255)	181	41	0	(7 033)
434	263	(45)	0	652	2 133	94	13	0	2 240
44 898	75	(758)	0	44 215	44 752	2 129	(638)	0	46 243
(5 022)	952	0	0	(4 070)	(2 869)	290	41	0	(2 538)
936	9	0	0	945	11	0	(6)	0	5
(6 000)	6 000	0	0	0	(10 323)	8 400	0	0	(1 923)
(2 826)	0	0	0	(2 826)	(4 976)	0	0	0	(4 976)
31 986	7 036	(758)	0	38 264	26 595	10 819	(603)	0	36 811
397			0	397	124			0	124
(6 982)	769	778	0	(5 435)	(4 746)	1 079	485	0	(3 182)
(6 585)	769	778	0	(5 038)	(4 622)	1 079	485	0	(3 058)
(703)	459	(37)	0	(281)	(1 027)	142	(21)	0	(906)
(9 992)	0	(9)	0	(10 001)	(6 167)	83	(1)	0	(6 085)
14 706	8 264	(26)	0	22 944	14 779	12 123	(140)	0	26 762
0	(8 264)	26	(299)	(8 537)	0	(12 123)	140	(3 298)	(15 281)
0			0	0	368			0	368
14 706	0	0	(299)	14 407	15 147	0	0	(3 298)	11 849
14 327	0	0	(299)	14 028	14 037	0	0	(3 298)	10 739
379	0	0		379	1 110	0	0		1 110



Flux de trésorerie

Au titre des exercices 2009, 2008 et 2007, les flux de trésorerie des activités abandonnées sont détaillés dans le tableau de passage présenté ci-après.

(en milliers d'euros)	2009 avant application IFRS 5	IFRS 5 Reclassement des activités cédées		2009
		Italie	Allemagne	
Résultat net de l'ensemble consolidé	(56 579)	(42 008)	(9 270)	(5 301)
Résultat net des sociétés mises en équivalence	0			0
Dotations nettes aux amortissements et provisions	71 824	34 950	9 120	27 754
Gains et pertes liés aux variations de juste valeur	(954)		18	(972)
Plus ou moins-values nettes de cessions d'actifs	65			65
Profits et pertes de dilution	(901)			(901)
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	13 455	(7 058)	(132)	20 645
Coût de l'endettement financier net (retraité des variations de juste valeur)	3 323	336	284	2 703
Coût des swaps	2 215			2 215
Charge d'impôt	910	382	(1)	529
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	19 903	(6 340)	151	26 092
Impôt versé	(4 543)	(382)	1	(4 162)
Variation du besoin en fonds de roulement liée à l'activité	30 462	4 797	(115)	25 780
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ	45 822	(1 925)	37	47 710
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations incorporelles	(6 289)	(22)	(6)	(6 261)
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles	(3 281)	(48)	(221)	(3 012)
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	227		33	194
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières	0			0
+/- Incidences des variations de périmètre	(19 900)	(15)		(19 885)
+/- Variations des prêts et avances consenties	27	104	30	(107)
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	(29 216)	19	(164)	(29 071)
+ Sommes reçues des actionnaires lors d'augmentations de capital	0			0
• Versées par les actionnaires de la société mère	0			0
• Versées par les minoritaires des sociétés intégrées	6 945			6 945
+/- Rachats et reventes d'actions propres	657			657
- Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice	0			0
• Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(11 862)			(11 862)
• Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	(144)			(144)
+/- Souscription et remboursements d'emprunts	(5 908)			(5 908)
+/- Variation du tirage sur créances affacturées	(6 924)			(6 924)
• Intérêts financiers versés	(3 368)	(336)	(284)	(2 748)
• Coût des swaps	(2 215)			(2 215)
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	(22 819)	(336)	(284)	(22 199)
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX ACTIVITÉS DESTINÉES À LA VENTE	0	2 242	411	(2 653)
+/- Incidence des variations de cours des devises	(1 407)			(1 407)
VARIATION DE TRÉSORERIE	(7 620)	0	0	(7 620)



2008 historique	IFRS 5 Reclassement des activités cédées		2008 retraité	2007 historique	IFRS 5 Reclassement des activités cédées		2007 retraité
	Italie	Allemagne			Italie	Allemagne	
14 706	(8 264)	26	22 944	15 147	(12 123)	140	27 130
0			0	(368)			(368)
14 613	4 031	91	10 491	15 546	6 695	20	8 831
(472)	17		(489)	1 242	54	96	1 092
60		2	58	215			215
(948)			(948)	(28)			(28)
27 959	(4 216)	119	32 056	31 754	(5 374)	256	36 872
6 500	769	778	4 953	4 190	1 079	485	2 626
790			790	274			274
9 992	0	(9)	10 001	6 167	83	(1)	6 085
45 241	(3 447)	888	47 800	42 385	(4 212)	740	45 857
(6 833)	0	9	(6 842)	(7 404)	(83)	1	(7 322)
(3 245)	4 608	(272)	(7 581)	(21 386)	1 911	32	(23 329)
35 163	1 161	625	33 377	13 595	(2 384)	773	15 206
(8 701)	(767)	(1)	(7 933)	(4 226)		(11)	(4 215)
(4 606)	(100)	(105)	(4 401)	(4 189)		(100)	(4 089)
342	162	62	118	405		0	405
			0	(1)			(1)
(40 348)			(40 348)	(38 294)			(38 294)
58	(5)	38	25	(312)	(313)	14	(13)
(53 255)	(710)	(6)	(52 539)	(46 617)	(313)	(97)	(46 207)
			0				0
0			0	41 885			41 885
12 840			12 840	42			42
(1 531)			(1 531)	(213)			(213)
			0				0
(11 855)			(11 855)	(9 251)			(9 251)
0			0	0			0
1 988			1 988	13 759			13 759
4 575			4 575	(181)			(181)
(6 675)	(769)	(778)	(5 128)	(4 366)	(1 079)	(485)	(2 802)
(790)			(790)	(274)			(274)
(1 448)	(769)	(778)	99	41 401	(1 079)	(485)	42 965
0	318	159	(477)	0	3 776	(191)	(3 585)
(585)			(585)	206			206
(20 125)	0	0	(20 125)	8 585	0	0	8 585



6.9. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2009

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société GFI Informatique, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- le chapitre « Variation des capitaux propres consolidés » de l'annexe qui expose les corrections apportées aux comptes de la société GFI Italia pour les exercices 2006, 2007 et 2008 comptabilisées conformément à la norme IAS 8 ;
- la note 1 « Ecart d'acquisition » de l'annexe qui expose la sensibilité des tests de dépréciation des écarts d'acquisition à la variation des hypothèses retenues par la direction.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 28 avril 2010
Les Commissaires aux Comptes

TUILLET AUDIT
Jean-Charles Boucher

ERNST & YOUNG et Autres
Pierre Abily

Chiffre d'affaires

La note de l'annexe portant sur les méthodes d'évaluation expose les règles et méthodes comptables relatives à la reconnaissance du chiffre d'affaires consolidé. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Ecarts d'acquisition

Votre société procède à des tests de dépréciation de ses écarts d'acquisition selon les modalités décrites dans la note de l'annexe sur les méthodes d'évaluation et constate, le cas échéant, une dépréciation. Nos travaux ont consisté à examiner les modalités de mise en œuvre de ces tests de dépréciation ainsi qu'à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les prévisions de flux de trésorerie futurs et actualisés utilisées, à revoir les calculs effectués par votre société et à comparer ces estimations aux réalisations des périodes précédentes. Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Provisions

Votre société constitue des provisions, le cas échéant, comme décrit dans la note de l'annexe relative aux méthodes d'évaluation. Nos travaux ont consisté à revoir les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations de ces provisions et à les comparer aux évaluations réalisées par des actuaires. Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.



7

COMPTES SOCIAUX DE GFI INFORMATIQUE SA

	Page		Page
<u>7.1. Comptes annuels au 31 décembre 2009</u>	<u>118</u>	<u>7.4 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels</u>	<u>142</u>
<u>7.2. Annexe aux comptes annuels</u>	<u>122</u>		
<u>7.3. Autres informations</u>	<u>140</u>	<u>7.5 Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés</u>	<u>143</u>



7.1. Comptes annuels au 31 décembre 2009

► Bilan

Actif

<i>(en euros)</i>	31.12.2009			31.12.2008
	Montant brut	Amortissements & dépréciations	Montant net	Montant net
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement <i>(note 1)</i>	436 550	144 611	291 939	0
Fonds de commerce <i>(note 1)</i>	85 461 162	6 983 618	78 477 544	30 600 850
Concessions, licences, brevets <i>(note 1)</i>	10 194 100	4 826 910	5 367 190	6 276 644
Immobilisations corporelles <i>(note 2)</i>	13 957 560	10 644 952	3 312 608	3 538 246
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées <i>(note 3)</i>	283 823 045	79 271 036	204 552 009	304 922 631
Autres immobilisations financières <i>(note 3)</i>	2 002 589	332 270	1 670 319	1 821 405
Total actif immobilisé	395 875 006	102 203 397	293 671 609	347 159 776
ACTIF CIRCULANT				
Stock de marchandises	102 193	32 073	70 120	0
Avances versées sur commandes en cours	74 300	0	74 300	25 143
Créances clients et comptes rattachés <i>(note 4)</i>	113 424 827	59 489	113 365 338	134 989 725
Autres créances <i>(note 5)</i>	20 027 675	0	20 027 675	37 917 725
Valeurs mobilières de placement <i>(note 6)</i>	266 007	0	266 007	526 695
Disponibilités <i>(note 7)</i>	164 836	0	164 836	70 177
Total actif circulant	134 059 838	91 562	133 968 276	173 529 465
COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIF				
Charges constatées d'avance <i>(note 8)</i>	1 931 077	0	1 931 077	1 440 647
Charges à répartir sur plusieurs exercices <i>(note 8)</i>	994 848	271 757	723 091	264 848
Écarts de conversion actif <i>(note 8)</i>	0	0	0	0
TOTAL ACTIF	532 860 769	102 566 716	430 294 053	522 394 736



Passif

<i>(en euros)</i>	31.12.2009	31.12.2008
CAPITAUX PROPRES		
Capital	108 587 484	108 587 484
Primes d'émission, de fusion, d'apport	92 313 545	87 947 915
Réserve légale	4 728 433	3 902 846
Report à nouveau	14 212 546	10 387 945
Résultat de l'exercice	(64 200 916)	16 511 739
Provisions réglementées	4 724 885	5 378 113
Total capitaux propres	<i>(note 9)</i> 160 365 977	232 716 042
AUTRES FONDS PROPRES	<i>(note 10)</i> 350 000	350 000
PROVISIONS	<i>(note 11)</i> 17 486 975	4 608 656
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	<i>(note 12)</i> 88 795 206	100 707 869
Dettes financières diverses	<i>(note 12)</i> 27 099 540	39 486 142
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 348 697	516 909
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	<i>(note 13)</i> 42 058 409	48 690 982
Dettes fiscales et sociales	<i>(note 13)</i> 69 043 991	68 440 431
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	<i>(note 13)</i> 7 349 225	6 801 924
Autres dettes	<i>(note 13)</i> 4 090 989	9 706 315
Total dettes	240 786 057	274 350 572
Produits constatés d'avance	11 305 044	10 369 466
TOTAL PASSIF	430 294 053	522 394 736



► Compte de résultat

(en euros)	31.12.2009	31.12.2008
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Chiffre d'affaires		
Prestations de services	361 360 613	352 642 272
Ventes de marchandises	1 592 366	1 040 074
TOTAL (note 15)	362 952 979	353 682 346
Production immobilisée (note 16)	0	1 728 184
Subventions d'exploitation	69 458	0
Reprises d'amortissements, dépréciations et provisions, transferts de charges (note 17)	5 850 273	2 931 940
Autres produits	352 868	18 465
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	369 225 578	358 360 935
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats et charges externes	125 389 707	124 681 408
Impôts et taxes	8 932 589	8 100 782
Salaires et traitements	153 161 977	137 622 207
Charges sociales	70 760 092	65 202 917
Dotations aux amortissements des immobilisations	2 586 531	2 338 335
Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir	271 757	245 915
Dotations aux dépréciations sur actif circulant	44 585	160 591
Dotations aux dépréciations pour risques et charges	526 254	0
Autres charges	255 126	2 151 530
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	361 928 618	340 503 685
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	7 296 960	17 857 250
PRODUITS FINANCIERS		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	5 337	101 034
Produits financiers de participation	20 212 722	25 202 403
Autres intérêts et produits financiers	11 107	54 885
Reprises sur provisions et dépréciations	1 314 785	41 019
Différences positives de change	121	0
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	21 544 072	25 399 341



<i>(en euros)</i>	31.12.2009	31.12.2008
CHARGES FINANCIÈRES		
Intérêts et autres charges financières	4 677 412	8 333 646
Pertes sur créances liées à des participations et malis de fusions	2 326 065	0
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	66 968 177	13 313 525
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES	73 971 654	21 647 171
RÉSULTAT FINANCIER	<i>(note 18)</i> (52 427 582)	3 752 170
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	(45 130 622)	21 609 420
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	47 403	2 332 026
Produits exceptionnels sur opérations en capital	570 077	75 280
Reprises de provisions exceptionnelles et transferts de charges	3 050 434	723 205
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	3 667 914	3 130 511
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	9 594 452	844 958
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	432 489	2 666 389
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	15 788 067	4 838 645
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	25 815 008	8 349 992
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	<i>(note 19)</i> (22 147 094)	(5 219 481)
RÉSULTAT DE L'EXERCICE AVANT IMPÔT	(67 277 716)	16 389 939
Participation des salariés aux fruits de l'expansion	0	0
Impôt sur les bénéfices	<i>(note 20)</i> (3 076 800)	(121 800)
RÉSULTAT NET	(64 200 916)	16 511 739



7.2. Annexe aux comptes annuels

7.2.1. Principaux événements de l'exercice

Acquisitions de titres

En octobre 2009, GFI Informatique a réalisé l'acquisition de 8 355 000 actions de la société GFI Italia (Italie) à sa filiale GFI International, portant ainsi sa participation de 54,5 % à 100 % (cf. Note 3 ci-après).

Créations

L'établissement en Algérie, créé en août 2008 au vu d'un important contrat client à Alger, a débuté son activité début 2009.

Fusions et transmissions universelles de patrimoine

Afin de poursuivre la simplification de ses structures, GFI Informatique a procédé à plusieurs dissolutions sans liquidation de filiales qu'elle détenait à 100 % : Groupe BTM et GFI BFA réalisées en janvier 2009, GFI Elios réalisée en avril 2009, GFI Euvoxa réalisée en décembre 2009.

Ces opérations ont entraîné la transmission universelle des patrimoines à GFI Informatique. Ces transferts se sont faits au coût historique.

Lorsqu'un mali a été constaté sur ces opérations, celui-ci est inscrit à l'actif au poste « Fonds Commercial » s'il est représentatif de plus-values latentes sur des éléments d'actif comptabilisés ou non dans les comptes de la société absorbée.

Lorsqu'un boni a été constaté sur ces opérations, celui-ci est inscrit au passif au poste « Primes de fusion » s'il ne correspond pas à des résultats accumulés, non distribués, déterminables de manière fiable.

Restructurations juridiques

A compter du 2 janvier 2009, la société GFI Informatique a pris en location-gérance le fonds de commerce de la société BTM Consulting, relatif à l'activité Banque.

Renégociation de la dette bancaire

La société a renégocié le 15 décembre 2009 avec son pool bancaire les conditions de remboursement anticipé qui lui étaient appliquées, ainsi que des restrictions à la distribution de dividendes (cf. Note 12 ci-après).

7.2.2. Règles et principes comptables

Préambule

Les comptes annuels sont présentés conformément aux dispositions du Plan comptable général, homologué par le règlement n° 99-03 du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Immobilisations incorporelles

Fonds commerciaux

La valorisation des fonds de commerce est appréciée chaque année par référence à des critères d'évaluation incluant la rentabilité de l'activité et la croissance du chiffre d'affaires.

Une provision pour dépréciation est comptabilisée en cas de non-respect de ces critères.

La quote-part des fonds de commerce liée à la clientèle est amortie sur 5 ans linéairement.

Logiciels

Les logiciels acquis sont comptabilisés à leur coût d'acquisition et amortis sur le mode linéaire, en fonction de leur durée prévisible d'utilisation de 1 à 5 ans.

Les logiciels créés à usage interne sont inscrits à l'actif du bilan et amortis sur le mode linéaire, à compter de la mise en service, sur la durée prévue d'utilisation de 5 à 10 ans.

Il est par ailleurs constaté un amortissement dérogatoire sur une durée d'un an, au *pro rata temporis*.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les frais d'entretien et de réparation sont comptabilisés en charges de l'exercice.



Les amortissements sont calculés linéairement sur la durée d'utilisation probable des différentes catégories d'immobilisations. Ces durées sont principalement les suivantes :

- matériel informatique : 1 à 5 ans ;
- matériel de transport : 5 ans ;
- matériel de bureau/autres : 5 à 10 ans.

Immobilisations financières

Titres de participation et autres titres immobilisés

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition.

La valeur d'inventaire est déterminée en tenant compte, notamment, de la quote-part de GFI Informatique dans les capitaux propres de ces sociétés et des perspectives de rentabilité appréciées par référence aux flux de trésorerie futurs actualisés de ces sociétés selon les principes suivants :

- les flux de trésorerie sont issus des budgets d'exploitation arrêtés par la Direction pour l'exercice à venir avec des prévisions de croissance pour les quatre années suivantes ;
- la combinaison du taux d'actualisation et du taux de croissance à l'infini correspond aux valeurs usuellement retenues dans le secteur ;
- la valeur terminale est calculée par sommation à l'infini des flux de trésorerie actualisés, déterminés sur la base d'un flux normatif et d'un taux de croissance perpétuelle. Ce taux de croissance est en accord avec le potentiel de développement des marchés sur lesquels opère l'entité concernée, ainsi qu'avec sa position concurrentielle.

Les actions propres acquises dans le cadre du programme de rachat d'actions à objectifs multiples sont considérées comme des titres immobilisés. Lorsque leur valeur d'acquisition est inférieure à la moyenne des cours du dernier mois, une dépréciation est enregistrée correspondant à la différence entre le cours historique et la moyenne des cours du mois.

Les frais d'acquisition des titres de participation sont inclus dans le coût d'acquisition.

Créances rattachées à des participations

Dans le cadre de la gestion de leur trésorerie, GFI Informatique et ses filiales ont des intérêts financiers communs. Une optimisation de la gestion de leurs flux et de leurs besoins et excédents de trésorerie est réalisée par la société mère. Ces opérations sont réglementées par les conventions de trésorerie signées entre GFI Informatique et ses filiales.

Les sommes mises à la disposition de GFI Informatique par ses filiales sont rémunérées sur la base de la moyenne trimestrielle Eonia moins 0,30 %.

Les sommes prêtées par GFI Informatique à ses filiales sont rémunérées sur la base de la moyenne trimestrielle Eonia plus 1,00 %.

Cette règle de calcul des intérêts sur comptes courants, appliquée depuis le 1^{er} janvier 2002, a pour objectif de se rapprocher de la réalité économique des taux d'intérêt pratiqués par les banques et les établissements de crédit.

La décision de provisionner les comptes courants et créances rattachées à des filiales de GFI Informatique, est effectuée en tenant compte notamment des capitaux propres de ces sociétés et des perspectives de rentabilité appréciées par référence aux flux de trésorerie futurs actualisés de ces sociétés.

Actif circulant

Affacturation des créances clients

GFI Informatique procède à l'affacturation de la majeure partie de ses créances clients auprès de BNP Paribas Factor. Le risque de non-paiement est pris en charge pour partie par Euler Hermes SFAC. GFI Informatique possède un droit de tirage sur BNP Paribas Factor à hauteur des créances cédées. Les créances cédées, quel que soit le niveau de risque transféré, sont présentées dans la rubrique « Clients et comptes rattachés ». Les créances ayant fait l'objet d'un tirage figurent en « Emprunts et dettes financières auprès des établissements de crédits ».

Clients et comptes rattachés

Les créances dont l'échéance est dépassée depuis plus de 12 mois font l'objet d'une analyse au cas par cas et d'une dépréciation en fonction du risque de non-recouvrement, le cas échéant, à l'exception des créances garanties par la société Euler Hermes SFAC et des créances sur les administrations qui ne font pas l'objet de litiges.

Les créances faisant l'objet de litiges sont provisionnées au cas par cas.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition ou pour leur valeur d'inventaire si celle-ci est inférieure. L'évaluation est estimée globalement par type de placement en fonction des cours officiels à la date de clôture de l'exercice.

Charges à répartir

Les frais d'augmentation de capital sont imputés nets d'impôt sur les primes d'émission.

Les frais d'émission d'emprunts sont constatés en charges au cours de l'exercice où ils sont souscrits à l'exception des frais de montage liés aux contrats d'emprunt contractés par GFI Informatique en 2007, 2008 et 2009 auprès d'un pool bancaire, qui sont constatés en charge à étaler sur la durée de cet emprunt.



Conversion des éléments en devises

Les dettes et créances libellées en devises sont converties aux cours en vigueur au 31 décembre. Les pertes de change latentes dégagées à cette occasion sont provisionnées.

Impôt sur les résultats

L'impôt est calculé au taux en vigueur à la fin de l'exercice.

La société GFI Informatique est tête de groupe d'un périmètre d'intégration fiscale. Celui-ci comprend l'ensemble des filiales et sous filiales françaises.

GFI Informatique constate en résultat la charge d'impôt correspondant au résultat d'ensemble du groupe d'intégration fiscale. L'économie d'impôt réalisée grâce aux déficits des sociétés intégrées n'est pas rémunérée par GFI Informatique, sauf en ce qui concerne GFI Consulting qui bénéficie d'un produit immédiat.

Chiffre d'affaires

Les règles de prise en compte du chiffre d'affaires sont les suivantes :

Assistance technique, Conseil et Intégration de systèmes en régie

Le chiffre d'affaires de ces prestations est comptabilisé au fur et à mesure que le service est rendu. Le revenu est évalué en fonction du prix de vente contractuel et des temps passés facturables. Des factures à établir ou des produits constatés d'avance sont enregistrés lorsque la facturation n'est pas en phase avec l'avancement des travaux.

Prestations faisant l'objet d'un forfait

Le chiffre d'affaires est reconnu au fur et à mesure de l'avancement des travaux sur la base des coûts engagés et des coûts restant à venir. Une provision pour perte à terminaison est constatée contrat par contrat dès qu'une perte est anticipée. Des factures à établir ou des produits constatés d'avance sont enregistrés lorsque la facturation n'est pas en phase avec l'avancement des travaux.

Intégration de systèmes associée à des ventes de matériels

La part de revenu relative aux matériels est enregistrée lorsque le transfert des risques et avantages est effectué. Ce transfert a généralement lieu à la livraison, sauf dans les cas où les projets présentent un degré de complexité inhabituel et sont susceptibles de comporter des risques particuliers quant à leur achèvement. Dans

ce cas, le projet est considéré dans son ensemble et le revenu est enregistré à l'avancement.

La part de revenu relative aux prestations de services est enregistrée à l'avancement sur la base des coûts engagés et des coûts restant à venir.

Ventes de matériels

Pour les ventes de matériels réalisées indépendamment de toute prestation de service, le chiffre d'affaires est constaté lorsque le risque est transféré au client. Ce transfert a lieu à la livraison.

Maintenance

Le chiffre d'affaires relatif à ces prestations est enregistré *pro rata temporis* sur la durée du contrat.

Provisions

- Des provisions sont constituées pour couvrir des risques et charges nettement précisés quant à leur objet, que des événements survenus rendent probables et qui peuvent être évalués de manière fiable.
- GFI Informatique ne provisionne pas ses engagements relatifs aux avantages du personnel à long terme. Les engagements de retraite figurant en engagements hors bilan sont évalués conformément aux dispositions de la Recommandation n° 03-R-01 du CNC du 1^{er} avril 2003.

Instruments financiers

GFI Informatique a recours à des instruments financiers pour couvrir des risques liés à la fluctuation des taux d'intérêt.

L'écart de taux dégagé sur ces instruments financiers est comptabilisé en résultat financier.

Toutefois, les fortes fluctuations de taux et les incertitudes concernant leur évolution dans les années à venir conduisent la société à provisionner dans les comptes les règlements futurs d'intérêts qui pourraient en découler.

Résultat exceptionnel

Les charges et produits exceptionnels sont constitués d'éléments, qui, en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel et de leur non-réurrence, ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle de la société.



7.2.3. Événements postérieurs à la clôture

Le 19 janvier 2010, GFI Informatique a signé un bail commercial portant sur des nouveaux locaux devant lui permettre de regrouper sur la commune de Saint-Ouen, l'ensemble des collaborateurs d'Île-de-France. Cette nouvelle adresse est destinée à devenir le futur siège social du Groupe.

Une provision pour dépréciation des immobilisations a été constatée dans les comptes 2009.

GFI Informatique a signé le 4 mars 2010 un protocole selon lequel il cède l'ensemble des sociétés opérationnelles contrôlées par

le Groupe GFI en Allemagne. Les valeurs de transactions ont conduit à comptabiliser dans l'exercice 2009 des provisions pour dépréciations des actifs financiers concernés (cf. Note 3 ci-après).

GFI Informatique a signé le 17 mars 2010 un protocole selon lequel il cède GFI Italia, la cession devant intervenir courant avril. La valeur de transaction a nécessité de comptabiliser dans l'exercice 2009 des provisions pour déprécier l'ensemble des actifs financiers concernés (cf. Note 3 ci-après), ainsi qu'une provision complémentaire pour risque (cf. Note 11 ci-après).

7.2.4. Notes sur le bilan

NOTE 1 : Immobilisations incorporelles

(en euros)	31.12.2008	Acquisitions	Fusion	Virement	Diminutions	31.12.2009
VALEUR BRUTE						
Frais d'établissement	0		436 550			436 550
Fonds commerciaux	36 571 349	0	48 889 813	0		85 461 162
Concessions, Brevets, Droits similaires	10 824 053	234 470	136 160		1 000 583	10 194 100
	47 395 402	234 470	49 462 523	0	1 000 583	96 091 812
AMORTISSEMENTS						
Frais d'établissement	0	87 310	57 301			144 611
Fonds commerciaux	639 682	213 227	799 892			1 652 801
Concessions, Brevets, Droits similaires	4 547 409	1 156 937	120 857		998 293	4 826 910
	5 187 091	1 457 474	978 050	0	998 293	6 624 322
DÉPRÉCIATION						
Fonds commerciaux	5 330 817	0		0	0	5 330 817
	5 330 817	0	0	0	0	5 330 817
VALEUR NETTE	36 877 494	(1 223 004)	48 484 473	0	2 290	84 136 673

- **L'évolution des fonds commerciaux** au cours de l'année 2009 correspond au TUP réalisées.
- Les fonds déjà valorisés dans les sociétés dissoutes sont à leur coût historique : GFI BFA, et GFI Euvoxa.
- Les fonds non valorisés dans les sociétés dissoutes correspondent à un mali de fusion : Groupe BTD.
- **Dépréciation des fonds commerciaux** : aucune dépréciation complémentaire n'a été comptabilisée au cours de l'exercice.



NOTE 2 : Immobilisations corporelles

(en euros)	31.12.2008	Acquisitions	Fusion	Diminutions	31.12.2009
VALEUR BRUTE					
Aménagement des constructions	1 161	0	0	0	1 161
Matériel de transport	55 698	0	74 302	27 029	102 971
Installations techniques, matériel et outillage	5 498 984	883 287	456 839	93 942	6 745 168
Matériel et mobilier de bureau	1 387 491	68 916	199 497	224 901	1 431 003
Matériel informatique	5 565 352	264 397	156 322	308 814	5 677 257
	12 508 686	1 216 600	886 960	654 686	13 957 560
AMORTISSEMENTS					
Aménagement des constructions	1 160	0	0	0	1 160
Matériel de transport	55 675	9 104	50 680	20 989	94 470
Installations techniques, matériel et outillage	3 027 442	652 978	207 995	75 826	3 812 589
Matériel et mobilier de bureau	837 826	108 773	110 516	224 901	832 214
Matériel informatique	5 048 337	358 201	125 903	302 621	5 229 820
	8 970 440	1 129 056	495 094	624 337	9 970 253
PROVISIONS					
Installations techniques, matériel et outillage	0	674 699	0	0	674 699
	0	674 699	0	0	674 699
VALEUR NETTE	3 538 246	(587 155)	391 866	30 349	3 312 608

La provision est liée à la dépréciation des agencements des sites parisiens, liée aux déménagements prévus pour 2010.

NOTE 3 : Immobilisations financières

(en euros)	31.12.2008	Acquisitions	Fusion TUP	Diminutions	31.12.2009
VALEUR BRUTE					
Participations	226 625 204	9 737 000	(31 722 257)	0	204 639 947
Autres titres immobilisés : actions propres	1 750 807	3 215 513	0	3 724 156	1 242 164
Versement d'apport non capitalisé	5 823 449		0	0	5 823 449
Créances rattachées à des participations	83 733 563	6 235 000	0	17 851 078	72 117 485
Prêts	870 118	66 281	0	64 747	871 652
Dépôts	951 287	81 940	189 387	91 677	1 130 937
	319 754 428	19 335 734	(31 532 870)	21 731 658	285 825 634
DÉPRÉCIATION					
Participations	11 734 761	38 503 144	0	0	50 237 905
Autres titres immobilisés : actions propres	406 331	0	0	256 186	150 145
Versement d'apport non capitalisé	0	5 823 449	0	0	5 823 449
Créances rattachées à des participations	869 300	22 190 237	0	0	23 059 537
Dépôts	0	332 270	0	0	332 270
	13 010 392	66 849 100	0	256 186	79 603 306
VALEUR NETTE	306 744 036	(47 513 366)	(31 532 870)	21 475 472	206 222 328



- Les **participations** sont détaillées dans le tableau des filiales et participations figurant en note 28.

La variation de la valeur brute des titres de participation se résume ainsi :

- acquisition de 100 % des titres de la société GIFI5 (37 milliers d'euros) ;
 - acquisition pour 9,7 millions d'euros afin de contrôler 100 % du capital de GFI Italia ;
 - augmentation de 4,6 millions d'euros, correspondant aux titres Gfi Informatique-Production transmis par GFI Euvoxa dans le cadre de la TUP ;
 - augmentation de 8,8 millions d'euros, correspondant aux titres BTM Consulting, transmis par Groupe BTM dans le cadre de la TUP ;
 - la TUP de Groupe BTM a provoqué une diminution de 42 millions d'euros ;
 - la TUP de GFI Euvoxa a provoqué une diminution de 2,4 millions d'euros ;
 - les autres TUP intervenues (GFI ELIOS, et GFI BFA) ont également réduit le poste.
- Les **autres titres immobilisés** correspondent à 378 099 actions propres, représentant 0,69 % du capital social, pour un montant de 1 242 milliers d'euros (soit 1 144 047 actions achetées au

cours moyen de 2,81 euros et 1 335 194 actions vendues au cours moyen de 2,90 euros en 2009).

- Le **versement d'apport non capitalisé** correspond à un versement en « quasi-capital » de 5 823 milliers d'euros au profit de la société GFI Informatik Holding GmbH. Ce montant est totalement provisionné au 31 décembre 2009.
- Les **dépréciations des titres de participation** portent sur les titres des filiales suivantes :
 - GFI Benelux, dépréciés à hauteur de 100 % de leur valeur, soit 0,2 million d'euros ;
 - GFI Italia pour 29,5 millions d'euros ;
 - GFI Consulting pour 5,5 millions d'euros ;
 - GFI International pour 15 millions d'euros.
- Les **dépréciations des créances rattachées à des participations** concernent les créances des filiales suivantes :
 - GFI Benelux pour 0,9 million d'euros ;
 - GFI Italia pour 10,8 millions d'euros ;
 - GFI Informatik Holding GmbH pour 11,4 millions d'euros.

Les **dépréciations des dépôts** concernent les dépôts de garantie des baux immobiliers d'Île-de-France dépréciés à 50 % dans la perspective de déménagements courant 2010.

NOTE 4: Clients et comptes rattachés

(en euros)	31.12.2009	31.12.2008
Clients hors Groupe	3 493 936	5 534 005
Clients Groupe	4 448 262	2 556 158
Créances cédées au <i>factor</i>	74 733 518	94 319 898
Factures à établir	30 398 690	30 022 199
Créances litigieuses	17 398	96 510
Effets à recevoir	332 596	2 688 065
TOTAL	113 424 827	135 216 835
Dépréciation des créances douteuses	(59 489)	(227 110)
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS	113 365 338	134 989 725

L'ensemble des créances clients et comptes rattachés a une échéance inférieure à un an.



NOTE 5 : Autres créances

(en euros)	31.12.2009	Dont à recevoir	31.12.2008
Personnel	83 708	0	65 037
Stock de tickets restaurant	452 395	0	464 739
Créances sociales (IJSS, prévoyance, formation)	541 929	541 804	349 976
Créances fiscales (IS, TVA, taxe professionnelle)	13 055 810	2 897 528	11 848 533
Débiteurs divers	4 806	0	5 736 834
Comptes courants Groupe et associés	5 708 984	930 591	19 145 304
Avoirs à recevoir	180 043	180 043	658 727
TOTAL	20 027 675	4 549 966	38 269 150
Dépréciation des débiteurs divers	0	0	(351 425)
Dépréciation des comptes courants Groupe et associés	0	0	0
TOTAL AUTRES CRÉANCES	20 027 675	4 549 966	37 917 725

Les autres créances ont toutes une échéance inférieure à un an.

NOTE 6 : Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont constituées de SICAV de trésorerie pour un montant de 266 milliers d'euros. Leur valeur de marché est de 266,2 milliers d'euros au 31 décembre 2009.

NOTE 7 : Disponibilités

(en euros)	31.12.2009	31.12.2008
Banques et caisses	164 836	70 177
TOTAL DISPONIBILITÉS	164 836	70 177

NOTE 8 : Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance correspondent à des charges d'exploitation engagées au cours de l'exercice qui se rattachent à l'exercice suivant.

Charges à répartir sur plusieurs exercices

Les charges à répartir sur plusieurs exercices correspondent aux frais engagés lors des emprunts contractés en 2007, 2008 et 2009 auprès d'un pool bancaire. Ces frais sont amortis sur la durée des emprunts. Le solde des charges à répartir de l'emprunt 2007/2008 a été passé en charge, suite à la renégociation de la dette.

(en euros)	Valeur brute	Amortissement antérieur	Augmentation	Amortissement 2009	Valeur nette
Frais d'émission d'emprunt 2009	0	0	730 000	6 909	723 091
Frais d'émission d'emprunt 2007 et 2008	393 558	128 710	0	264 848	0
TOTAL DES CHARGES À RÉPARTIR	393 558	128 710	730 000	271 757	723 091



Écarts de conversion actif

Les écarts de conversion actif correspondent à des pertes latentes de change sur les comptes courants libellés en devises. Aucun écart n'a été constaté au 31 décembre 2009.

NOTE 9 : Capitaux propres

Variation des capitaux propres

Ils ont évolué comme suit au cours de l'exercice :

(en euros)	Au 31.12.2008 avant affectation	Variation	Distribution Dividendes	Affectation du résultat 2008	Résultat 2009	Au 31.12.2009 avant affectation
Capital	108 587 484					108 587 484
Primes d'émission	56 800 748					56 800 748
Primes de fusion	31 147 167	4 365 630				35 512 797
Réserve légale	3 902 846			825 587		4 728 433
Report à nouveau	10 387 945			3 824 601		14 212 546
Résultat de l'exercice	16 511 739		(11 861 551)	(4 650 188)	(64 200 916)	(64 200 916)
Provisions réglementées	5 378 113	(653 228)				4 724 885
TOTAL	232 716 042	3 712 402	(11 861 551)	0	(64 200 916)	160 365 977

Les provisions réglementées correspondent à l'amortissement dérogatoire cumulé constaté sur les logiciels créés en interne.

Le capital social est de 108 587 484 euros divisé en 54 293 742 actions de 2 euros de valeur nominale. Ces actions sont toutes de même catégorie. Les actions propres ne donnent pas lieu au versement de dividendes.

La variation de la prime de fusion résulte de la TUP de la société GFI Euvoxa réalisée le 31 décembre 2009.

Attribution d'actions gratuites

Le conseil d'administration du 9 décembre 2009 a attribué des droits à actions gratuites au profit d'une trentaine de salariés et dirigeants de la société, ainsi qu'à ceux des filiales qu'elle contrôle à plus de 50 %. Les actions seront acquises aux bénéficiaires à l'issue d'une période d'acquisition minimale de deux ans et sous des conditions de performances du Groupe. Le nombre maximal d'actions gratuites attribuées sera de 584 000.

NOTE 10 : Autres fonds propres

Les autres fonds propres correspondent à une avance conditionnée accordée par l'Anvar pour 350 milliers d'euros. Cette avance provient de la transmission universelle de patrimoine de Spider Business au cours de l'année 2006.

NOTE 11 : Mouvements relatifs aux provisions

(en euros)	Valeur au 31.12.2008	Fusions	Dotations	Reprises non utilisées	Reprises utilisées	Valeur au 31.12.2009
Provisions pour risques	4 608 656	224 000	14 466 774	0	1 950 030	17 349 400
Provisions pour charges	0	0	137 575	0	0	137 575
TOTAL PROVISIONS	4 608 656	224 000	14 604 349	0	1 950 030	17 486 975

Les dotations et reprises aux provisions pour risques sont comptabilisées en résultat exceptionnel, excepté pour le risque de change qui est comptabilisé en résultat financier et les provisions pour perte à terminaison qui sont comptabilisées en résultat d'exploitation.

Les reprises de provisions utilisées correspondent à des risques clients résolus, à des risques salariaux dénoués.



Les provisions pour risques et charges se décomposent comme suit :

(en euros)	Valeur au 31.12.2009	Valeur au 31.12.2008
Litiges prud'homaux et divers risques salariaux	1 165 400	830 530
Litige d'Urssaf	262 126	262 126
Litige TVA	9 751 718	0
Litige client	1 700 000	2 000 000
Perte à terminaison	388 679	0
Autres risques financiers	457 400	1 516 000
Risques sur filiales étrangères	3 500 000	0
Autres	124 077	0
Total provisions pour risques	17 349 400	4 608 656
Autres charges	137 575	0
Total provisions pour charges	137 575	0
TOTAL DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	17 486 975	4 608 656

La provision pour litige d'Urssaf correspond à la notification de redressement portant sur les années 2004 et 2005, pour laquelle GFI Informatique a saisi la commission de recours amiable.

La provision pour litige TVA correspond à la notification de redressement portant sur les années 2004, 2005 et 2006. Le vérificateur a remis en cause l'exonération de TVA sur certaines livraisons intracommunautaires. La société a fait les recours hiérarchiques durant toute l'année 2009. Au stade actuel du dossier, l'administration vient de confirmer sa position et d'émettre un avis de mise en recouvrement rendant nécessaire pour GFI Informatique le provisionnement des redressements (hors pénalités).

La provision pour litige client correspond à une condamnation intervenue en mars 2009, suite à une procédure judiciaire initiée depuis plusieurs années, dans le cadre d'un litige commercial.

La provision pour autres risques financiers correspond à la moins-value latente sur instruments financiers.

La provision pour risque sur filiales étrangères correspond aux engagements pris dans le cadre de la cession de GFI Italia.

NOTE 12 : Échéances des dettes financières

Les emprunts et dettes s'analysent de la façon suivante :

(en euros)	31.12.2009			31.12.2008
	Total	Moins de 1 an	1 à 5 ans	Total
Emprunts moyen terme auprès des établissements de crédits	65 094 416	13 094 416	52 000 000	75 310 563
Emprunts - ouverture de crédit	1 626 376	1 301 376	325 000	2 934 308
Tirage <i>factor</i>	1 536 503	1 536 503	0	8 116 109
Concours bancaires courants	20 537 911	20 537 911	0	14 346 889
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	88 795 206	36 470 206	52 325 000	100 707 869
Dettes rattachées à des participations	27 095 642	0	27 095 642	39 236 643
Intérêts courus vis-à-vis des filiales à payer	3 898	3 898	0	249 499
TOTAL DETTES FINANCIÈRES	115 894 746	36 474 104	79 420 642	140 194 011

L'ensemble des emprunts est contracté en euros.

GFI Informatique a renégocié le 15 décembre 2009 avec son pool bancaire réuni en club deal un contrat de refinancement qui porte sur un montant total de 65 millions d'euros, amortissable sur 5 ans et dont les intérêts sont à taux variables. L'exposition au risque de variabilité des taux d'intérêt est exposée ci-après en note 23.

Les contrats d'emprunts contiennent des clauses conventionnelles de défauts dont certaines sont liées aux non-respects de ratios calculés sur les données financières consolidées du Groupe. Des informations détaillées sont fournies dans les annexes des comptes consolidés. Sur la base du bilan et des performances 2009 du Groupe consolidé, celui-ci se situe à un niveau inférieur aux limites fixées par ses contrats. Par conséquent, il n'existe pas de risque d'exigibilité anticipée pour la société mère GFI Informatique.

**NOTE 13 : Dettes d'exploitation et autres dettes**

L'ensemble des dettes d'exploitation est à moins d'un an.

(en euros)	31.12.2009	Dont charges à payer	31.12.2008
AVANCES ET ACOMPTES REÇUS SUR COMMANDES	2 348 697		516 909
Dettes fournisseurs			
Fournisseurs	28 182 712	0	34 569 116
Factures non parvenues	13 875 697	13 875 697	14 121 866
TOTAL DETTES FOURNISSEURS	42 058 409	13 875 697	48 690 982
Dettes sociales			
Comité entreprise et rémunérations dues	43 628	0	44 665
Provision congés payés, 13 ^e mois et ARTT	13 481 817	13 481 817	12 065 353
Provision pour bonus	1 100 570	1 100 570	2 458 609
Participation	9 824	9 824	0
Autres dettes envers le personnel	1 546 791	0	704 508
Dettes envers les organismes sociaux			
Organismes sociaux	15 532 511	0	13 837 557
Charges sociales sur provisions congés payés, 13 ^e mois et ARTT	6 202 410	6 202 410	5 550 341
Provision Organic	645 535	645 535	537 320
Autres provisions sur charges (bonus, taxe apprentissage...)	4 708 513	4 708 513	4 837 469
Dettes fiscales			
TVA	25 379 777	5 003 450	28 144 579
Impôt sociétés	0	0	0
Taxe professionnelle	331 314	331 314	198 707
TVS	61 301	61 301	61 323
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES	69 043 991	31 544 734	68 440 431
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Fournisseurs d'immobilisations	7 349 225	0	6 801 924
Autres dettes			
Autres dettes	4 090 989	0	9 706 315

Les dettes sur immobilisations comprennent les dettes liées aux acquisitions de titres de participation, incluant notamment, une estimation relative aux engagements fermes d'achats de titres ainsi que les compléments de prix calculés au 31 décembre 2009. Ces engagements fermes d'achats de titres et les compléments de prix ont été évalués sur la base des engagements contractuels tels qu'ils résultent des contrats signés lors de l'acquisition des sociétés

ainsi que des avenants. Les compléments de prix portent sur les performances réalisées par les sociétés.

Les autres dettes comprennent :

- 3,8 millions d'euros d'avares à établir ;
- 224 milliers d'euros de charges à payer diverses.



NOTE 14 : Informations concernant les entreprises liées

Les éléments concernant les entreprises liées et les participations sont résumés comme suit :

<i>(en euros)</i>	
Participations nettes	154 402 043
Versement d'apport non capitalisé	5 823 449
Créances rattachées à des participations	72 117 485
Provisions sur immobilisations financières	79 120 891
Dépôt et cautionnement versé	16 838
Créances clients & comptes rattachés	4 448 262
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	19 317 415
Autres créances : débiteurs divers	0
Autres créances : avoirs à recevoir	136 494
Autres créances : impôt intégration fiscale filiales	2 963 865
Autres dettes : avoirs à établir	153 485
Comptes courants débiteurs	5 708 984
Comptes courants créditeurs	19 852 540
Dettes rattachées à des participations	7 247 000
Produits financiers	20 212 722
Charges financières	68 525 193

7.2.5. Notes sur le compte de résultat

NOTE 15 : Chiffre d'affaires

Le détail du chiffre d'affaires est le suivant :

<i>(en euros)</i>	2009	France	Étranger	2008
Ventes de marchandises	1 592 366	1 592 366	0	1 040 073
Ventes de services	361 360 613	354 414 451	6 946 162	352 642 273
CHIFFRE D'AFFAIRES	362 952 979	356 006 817	6 946 162	353 682 346
CHIFFRE D'AFFAIRES EN %	100 %	98 %	2 %	100 %

NOTE 16 : Production immobilisée

Aucun frais de recherche n'a été immobilisé au cours de l'exercice.

NOTE 17 : Reprises d'amortissements, dépréciations et provisions, transferts de charges

Ce poste comprend notamment les éléments ci-dessous :

- les reprises de dépréciations sur créances douteuses pour un montant de 266 milliers d'euros ;
- le transfert en charges exceptionnelles des coûts de licenciements pour 4 760 milliers d'euros ;
- le transfert en charges à étaler sur emprunt pour 730 milliers d'euros.



NOTE 18 : Résultat financier

Les éléments constitutifs du résultat financier sont les suivants :

(en euros)	2009	2008
PRODUITS FINANCIERS		
Revenus des titres de participation	18 647 008	19 712 110
Revenus des comptes courants	1 565 714	5 490 293
Produits net sur cessions de VMP	5 337	101 034
Gains de change	121	0
Autres produits financiers	11 107	54 885
Reprises des provisions pour risque de change	0	41 019
Reprises des provisions sur instruments financiers	1 058 600	0
Reprises des provisions pour dépréciation des actions propres	256 185	0
Total produits financiers	21 544 072	25 399 341
CHARGES FINANCIÈRES		
Intérêts sur emprunts	1 723 614	4 546 237
Intérêts sur comptes courants	168 363	1 623 342
Intérêts bancaires	253 204	428 772
Intérêts d'affacturage	232 172	933 471
Pertes de change	0	40
Intérêts sur <i>swap</i>	2 214 919	789 712
Provisions d'intérêts de retard	119 077	0
Provisions pour moins value latente sur instruments financiers	0	1 516 000
Provisions pour dépréciations des titres de participation	38 503 144	11 500 000
Provisions pour dépréciations de créances rattachées à participation	22 190 237	0
Provisions pour dépréciations d'apports non capitalisés	5 823 449	0
Provisions pour dépréciations des actions propres	0	297 525
Provisions pour dépréciations des autres immobilisations financières	332 270	0
Malis de fusion	486 065	0
Abandon de compte courant au profit de filiale	1 840 000	0
Autres charges financières	85 140	12 072
Total charges financières	73 971 654	21 647 171
RÉSULTAT FINANCIER	(52 427 582)	3 752 170

- Les revenus des titres de participation correspondent aux dividendes reçus des filiales suivantes :
 - GFI Progiciels pour un montant de 2,6 millions d'euros ;
 - Financière SINORG pour un montant de 16,0 millions d'euros.
 - La provision pour dépréciation des titres de participation correspond aux titres de la filiale italienne GFI Italia pour 23,5 millions d'euros, ainsi qu'aux titres de la filiale suisse GFI International pour 15,0 millions d'euros.
 - La provision pour dépréciation des créances liées aux participations correspond aux filiales suivantes :
 - GFI Italia pour 10 831 milliers d'euros ;
 - GFI Informatik Holding GmbH pour 11 359 milliers d'euros.
 - La provision pour dépréciation d'apports non capitalisés correspond à GFI Informatik Holding GMBH.
 - Les malis de fusion résultent des TUP de GFI BFA pour 177 milliers d'euros et de GFI Elios pour 309 milliers d'euros.
- L'abandon de compte courant a été réalisé au profit de la filiale GFI Elios.



NOTE 19 : Résultat exceptionnel

Les éléments constitutifs du résultat exceptionnel sont les suivants :

<i>(en euros)</i>	2009
PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Cessions d'immobilisations incorporelles	1 273
Cessions d'immobilisations corporelles	20 375
Bonis sur rachat actions propres	548 429
Reprises d'amortissement dérogatoire des logiciels créés	678 761
Reprise provision pour investissement	628 818
Reprises provisions litiges prud'homaux et autres risques sociaux	591 430
Reprise provision litige client	800 000
Reprises provision dépréciation débiteur divers	351 425
Autres	47 403
Total produits exceptionnels	3 667 914
CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Pénalités diverses	2 886
Cessions d'immobilisations incorporelles	2 290
Cessions d'immobilisations corporelles	30 348
Malis sur cessions d'actions propres	399 851
Indemnités sur contrats clients	800 000
Indemnités versées aux débiteurs divers	4 000 000
Provisions coûts litiges prud'homaux et autres risques sociaux	707 300
Provisions litige TVA	9 751 718
Provisions litige client	500 000
Provisions dérogatoires des logiciels créés	654 350
Provisions d'immobilisations corporelles	674 699
Provisions sur cession filiale étrangère	3 500 000
Coûts des licenciements	4 766 486
Autres indemnités versées liées aux salariés	3 831
Autres	21 249
Total charges exceptionnelles	25 815 008
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(22 147 094)

Les coûts de licenciement relatifs aux restructurations réalisées ne sont pas considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle de la société. Ces coûts, nets des reprises de provisions correspondantes, s'élèvent à 4 882 milliers d'euros sur l'exercice 2009.

Dans le cadre de l'appel en garantie reçu de la part de la société Engineering, consécutif à la cession de la société Engisanita

intervenue en juillet 2002, la société a conclu une transaction en 2009. Le montant de celle-ci, à savoir 4 millions d'euros, net de la provision de 351 425 euros constitue une charge exceptionnelle de l'exercice 2009.

Un commentaire sur le litige TVA est donné en note 11.



NOTE 20 : Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

La charge d'impôt sur les sociétés s'analyse comme suit :

(en euros)	Courant	Exceptionnel	Total
Résultat comptable avant IS et participation	(45 130 622)	(22 147 094)	(67 277 716)
Réintégrations	70 292 302	13 754 604	84 046 906
Déductions	(20 124 053)	(628 818)	(20 752 871)
Résultat fiscal	5 037 627	(9 021 308)	(3 983 681)
Base imposable	5 037 627	(9 021 308)	(3 983 681)
Déficits antérieurs reportables	0		0
Résultat période imputé sur les déficits propres			0
Déficits propres après imputation des résultats de la période			0
Base imposable			(3 983 681)
Impôt sur les sociétés à 33 1/3 %	0	0	0
Crédit d'impôt recherche			(780 861)
Total impôt sur les sociétés	0	0	(780 861)
Charge d'impôt propre à la société			(780 861)
Charge d'impôt sur les sociétés intégrées			667 926
Produit d'impôt sur les sociétés intégrées			(2 963 865)
CHARGE D'IMPÔT NETTE			(3 076 800)

NOTE 21 : Accroissement et allègement de la dette future d'impôts

(en euros)	Base	Impôts
ALLÈGEMENTS		
Contribution solidarité	622 148	207 362
Participation à l'effort de construction	673 782	224 572
Participation 2009	0	0
TOTAL ALLÈGEMENTS	1 295 930	431 933

NOTE 22 : Participation de l'exercice

La participation de l'exercice est calculée selon les règles de droit commun, dans le cadre de l'accord passé, au sein de l'unité économique et sociale regroupant GFI Informatique, GFI Progiciels

et Némausic. Seule, GFI Progiciels distribuera de la participation, au titre de l'année 2009, aux salariés de l'UES.



7.2.6. Autres informations significatives

NOTE 23 : Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan de la société sont les suivants :

(en euros)	Objet	31.12.2009	31.12.2008
Cautions bancaires	Garanties de paiement des loyers	169 315	169 315
	Garanties de facilités de caisse	309 517	308 212
	Garanties sur contrats clients	1 009 068	1 585 760
	Garanties sur contrats fournisseurs	32 818	29 718
	Sous-total	1 520 718	2 093 005
Garanties données au profit de filiales	Caution bancaire	1 512 245	1 712 245
	Caution sur contrat client	740 355	740 355
	Caution sur contrat fournisseur	400 000	400 000
Engagements	Sur indemnités de départ à la retraite	5 989 158	5 093 237
	Sur contrats de location mobilière	305 220	39 684
	TOTAL	10 467 696	10 078 526

Garanties données au profit de filiales

Les cautions ont été données au profit des filiales : GFI Progiciels pour : 762 245 euros, GFI Informatique-Production pour 750 000 euros, GFI Benelux pour 740 355 euros, et GFI Solutions pour 400 000 euros.

Après la cession des filiales italiennes, GFI Informatique demeure garante des cautions bancaires fournies dans le cadre des contrats commerciaux de ces filiales pour un montant maximum de 5,4 millions d'euros. Ces cautions s'éteindront après exécution des contrats sous-jacents au plus tard en 2012, et après remises des mainlevées.

Dans le cadre de la cession de l'Italie et préalablement à cette dernière, certaines créances italiennes sur les clients ont été cédées à une société d'affacturage pour un montant de 5 millions d'euros. GFI Informatique est caution pour la totalité de ces créances jusqu'au 15 octobre 2010.

Hypothèques mobilières et nantissement d'actions

Le contrat de refinancement du 15 décembre 2009 passé avec le pool bancaire a mis en place une hypothèque mobilière sur les titres GFI Canada détenus par GFI Informatique, ainsi qu'un nantissement sur les actions BTD Consulting.

Engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite

Les engagements pris par GFI Informatique concernant les indemnités de départ à la retraite s'élevaient à 6,0 millions d'euros au 31 décembre 2009. Ils s'élevaient à 5,0 millions d'euros au 31 décembre 2008.

Ces engagements sont estimés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, les droits à prestation

sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime, en prenant en compte un effet de linéarisation lorsque le rythme d'acquisition des droits n'est pas uniforme au cours des périodes de service ultérieures.

Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ, de mortalité, puis ramenés à leur valeur actuelle sur la base des taux d'intérêt des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie.

Les indemnités légales et conventionnelles sont provisionnées pour chacun des salariés du Groupe présent en fonction de leur ancienneté théorique le jour de leur départ en retraite, conformément à l'IAS 19. Ces engagements sont déterminés avec une hypothèse de départ à l'initiative du salarié dans 100 % des cas, le taux moyen de charges sociales appliqué est de 44 %. Le calcul des engagements tient compte d'un coefficient de présentisme basé sur le turn-over par classe d'âge et des tables de mortalité INSEE 2002-2004 par sexe. Le taux d'actualisation retenu s'élève à 4,9 % en 2009.

Engagements sur contrats de crédit-bail

Il n'existe aucun engagement de crédit-bail au 31 décembre 2009.

Engagements sur contrats de location

Les loyers restants dus sur contrats de location de matériel au 31 décembre 2009 sont les suivants :

- à moins d'un an : 61 046 euros ;
- à plus d'un an : 244 174 euros.



Couvertures de taux

L'exposition de GFI Informatique au risque de variation des taux d'intérêt de marché est liée à la part de l'endettement financier du Groupe, à taux variable. La gestion des taux fait partie intégrante de la gestion de la dette. Le Groupe fixe des normes de répartition

taux fixe/taux variable. Dans cet objectif, le Groupe met en place des instruments de couverture. Les contrats de *swap* (classiques ou à paliers) sont les principaux instruments utilisés. Au 31 décembre 2009, après prise en compte des *swaps* de taux d'intérêt, environ 63 % de la dette du Groupe est à taux d'intérêt fixe (contre 90 % en 2008).

Au 31 décembre 2009, GFI Informatique SA disposait des instruments financiers suivants :

Nature	Date d'émission	Échéance	Contrepartie	Couverture (en milliers d'euros)	Valeur de marché au 31.12.2009 (en milliers d'euros)	2010	A plus d'un an
Swap taux fixe *	17/03/2006	06/03/2011	BNP Paribas	1 625	(27)	1 300	325
Corridor *	19/04/2007	05/11/2010	Société Générale	20 000	(219)	20 000	
Swap taux fixe prog. *	07/08/2006	05/08/2010	Calyon	10 000	(211)	10 000	
Swap taux fixe	15/02/2007	15/12/2011	BNP Paribas	1 780	(60)	889	891
Swap taux structuré	15/06/2007	15/12/2011	BNP Paribas	1 652	(85)	696	956
Swap taux fixe	03/10/2007	15/12/2012	BNP Paribas	3 000	(138)	1 000	2 000
Swap taux fixe	03/10/2007	15/12/2012	Société Générale	3 000	(136)	1 000	2 000
Swap taux structuré	17/09/2007	15/12/2011	Calyon	3 304	(150)	1 392	1 912
Swap taux fixe désactivant	15/06/2007	15/12/2011	Calyon	1 652	(6)	696	956
Swap taux fixe	03/10/2007	15/12/2012	Calyon	3 000	(138)	1 000	2 000
Swap taux fixe	10/10/2007	15/12/2012	HSBC	3 000	(135)	1 000	2 000
Collar	15/06/2007	15/12/2011	HSBC	1 652	(53)	696	956
Swap taux fixe	18/07/2008	15/12/2012	BNP Paribas	4 200	(248)	1 200	3 000
Swap taux fixe	02/10/2008	15/12/2011	Société Générale	5 635	(208)	3 038	2 597
Swap taux fixe	02/10/2008	15/12/2011	Calyon	5 635	(208)	3 038	2 597
Swap taux fixe	18/07/2008	15/12/2012	HSBC	2 100	(122)	600	1 500

* Ces instruments donnent lieu à une provision pour moins-value latente d'un montant de 457 400 euros.

Le contrat de refinancement du 15 décembre 2009 passé avec le pool bancaire a prévu la mise en place de nouvelles couvertures.

Risques de change

En matière de flux commerciaux il n'y a pas de couverture de change, l'essentiel des échanges étant effectués dans la zone Euro. Dans les autres cas (Suisse, Canada, Maroc), les produits issus de la vente sont dans la même devise que les coûts d'exploitation, limitant ainsi l'exposition au taux de change.

Les flux intra-Groupe en devises étrangères sont extrêmement limités. Lorsque GFI Informatique investit directement ou indirectement dans une filiale étrangère, l'investissement est généralement réalisé dans la devise du pays qui en bénéficie.



NOTE 24 : Rémunérations des dirigeants

Le montant total des rémunérations et avantages de toute nature versés au cours de l'année 2009 aux dirigeants se décompose de la manière suivante :

(en euros)	Rémunération fixe	Rémunération variable	Avantages en nature	Jetons de présence	Rémunération totale
Versé en 2009	634 313	593 000	9 237	60 000	1 296 550
Versé en 2008	924 161	325 000	32 935	50 000	1 332 096

NOTE 25 : Effectif moyen

L'effectif moyen de la société est le suivant :

Catégorie	2009	2008
Cadres	3 461	3 068
Employés, Techniciens, Agents de maîtrise	432	434
TOTAL	3 893	3 502

NOTE 26 : Droit individuel à la formation (DIF)

Au 31 décembre 2009, l'engagement total de la société au titre du DIF est de 270 762 heures. Le nombre d'heures qui n'ont pas donné lieu à des demandes est de 270 195 heures.

NOTE 27 : Proposition d'affectation des résultats

Affectation du résultat de l'exercice 2009

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées générales ordinaires :

- constate que la perte sociale de l'exercice clos le 31 décembre 2009 s'élève à 64 200 916,01 euros ;
- décide, compte tenu du report à nouveau bénéficiaire de 14 212 545,29 euros, d'affecter, à hauteur de ce montant, la perte sociale au report à nouveau de telle sorte que celui-ci soit ramené à zéro et d'imputer la perte résiduelle de 49 988 370,72 euros comme suit :
 - - 35 512 797,05 euros sur le poste « prime de fusion »
 - - 14 475 573,67 euros sur le poste « prime d'émission ».



NOTE 28 : Tableau des filiales et participations

(en milliers d'euros)	Pays	Capital	Réserves, Primes et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société	Provision sur créances	Montants des cautions et avals donnés par la société	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
					Brute	Nette					
A – FILIALES (10 % au moins du capital détenu par la société)											
FINANCIÈRE											
SINORG	France	3 758 234	4 969 888	100	22 168 734	22 168 734	144 616	-	-	5 013 802	16 024 060
SCBF	France	40 000	4 303	100	40 000	40 000	2 000	-	-	(2 228)	-
GFI CONSULTING	France	9 916 000	(1 208 831)	100	22 190 500	16 690 500	562 037	-	-	47 475	-
GFI PROGICIELS	France	7 977 992	2 146 895	40	8 082 058	8 082 058	1 181 268	-	762 245	3 569 690	2 622 948
INFORMATIQUE ET SERVICES											
ET SERVICES	France	38 112	42 421	100	38 112	38 112	3 542	-	-	6 528	-
GIFIMO	France	992	210 191	100	991	991	-	-	-	116 704	-
ADELIOR FRANCE	France	347 408	2 747 164	100	4 802 869	4 802 869	60 728	-	-	288 998	-
GFI GROUPE INFRASTRUCTURES ET PRODUCTION											
ET PRODUCTION	France	4 000 000	(496 881)	100	10 711 800	10 711 800	1 260 163	-	-	(35 475)	-
GFI INFORMATIQUE-PRODUCTION											
PRODUCTION	France	1 496 463	8 597 707	14,30	4 550 517	4 550 517	2 816 692	-	750 000	977 603	-
BTD CONSULTING	France	2 597 920	11 419 214	100	8 811 000	8 811 000	359 821	-	-	997 269	-
GIFI 5	France	37 000	-	100	37 000	37 000	633	-	-	1 265	-
GFI N.V.	Belgique	62 000	2 136 822	100	2 260 003	2 260 003	-	-	-	(7 108)	-
GFI ITALIA	Italie	18 355 000	(2 794 471)	100	29 503 144	0	10 868 628	10 831 260	-	(18 212 044)	-
GFI SERVICES	Portugal	60 000	12 320 379	100	10 922 671	10 922 671	246 085	-	-	(663 237)	-
GFI INTERNATIONAL											
INTERNATIONAL	Suisse	25 420 310	2 147 954	100	74 598 840	59 598 840	5 461 614	-	-	(17 463 056)	-
GFI BENELUX	Belgique	225 000	(1 724 045)	100	234 761	0	2 520 534	869 300	743 747	(639 483)	-
GFI CANADA	Canada	5 949 270	3 327 550	56	3 153 778	3 153 778	18 117 695	-	-	1 493 281	-
HOLDING GFI INFORMATIQUE MAROC											
MAROC	Maroc	1 636 510	131 981	100	1 894 541	1 894 541	0	-	-	4 096	-
GFI MAROC OFFSHORE											
OFFSHORE	Maroc	35 384	(257 603)	100	36 180	36 180	251 725	-	-	302 235	-
B – TOTAL AUTRES PARTICIPATIONS *		7 212 145	11 803 776		602 448	602 448	18 515 820	0	0	1 996 188	0
C – ACTIONS AUTODÉTENUES		-	-	1	1 242 163	1 092 018	-	-	-	-	-
TOTAL					205 882 111	155 494 060	62 373 601	11 700 560	2 255 992	(22 207 496)	18 647 008
* DÉTAIL AUTRES PARTICIPATIONS											
GRUPO CORPORATIVO											
GFI Informatica	Espagne	7 212 145	11 803 776	8	601 686	601 686	18 515 820	-	-	1 996 188	-
Informatiques et Statistiques	France	-	-	10	762	762	0	-	-	-	-



7.3. Autres informations

► Résultat financier des 5 derniers exercices

Le capital social est actuellement constitué d'une catégorie d'actions.

	2009	2008	2007	2006	2005
I SITUATION FINANCIÈRE EN FIN D'EXERCICE (en milliers d'euros)					
Capital social	108 587	108 587	108 587	92 680	86 309
Nombre d'actions émises	54 293 742	54 293 742	54 293 742	46 339 887	43 154 277
II RÉSULTAT GLOBAL DES OPÉRATIONS EFFECTUÉES (en milliers d'euros)					
Chiffre d'affaires hors taxes	362 953	353 682	311 083	276 406	264 930
Résultat avant impôts, participation, amortissements et provisions	14 209	34 479	1 444	12 564	9 741
Participation des salariés au titre de l'exercice	0	0	676	1 258	70
Impôt sur les bénéfices	-3 077	-122	-567	6 141	2 330
Résultat après impôts, participation, amortissements et provisions	-64 201	16 512	-1 818	9 324	14 841
Montant des bénéfices distribués *	0	11 862	11 945	9 268	4 634
III RÉSULTAT DES OPÉRATIONS RÉDUIT À UNE ACTION (en euros)					
Résultat après impôts mais avant amortissements et provisions	0,32	0,64	0,02	0,11	0,17
Résultat après impôts, amortissements et provisions	-1,18	0,30	-0,03	0,20	0,34
Dividende	0,00	0,22	0,22	0,20	0,10
IV PERSONNEL					
Nombre de salariés (effectif moyen)	3 893	3 502	3 323	3 049	2 979
Montant de la masse salariale	153 162	137 622	126 790	116 032	111 949
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	70 760	65 203	59 103	53 743	50 968

* Soumis à décision de l'Assemblée générale.



► Inventaire des valeurs mobilières détenues par GFI Informatique SA

	Nombre de titres	Valeur nette comptable au 31 décembre 2009 (en milliers d'euros)
Participations françaises		
FINANCIERE SINORG	246 524	22 169
SCBF	4 000	40
GFI CONSULTING	991 600	16 691
GFI PROGICIELS	4 163 410	8 082
INFORMATIQUE ET SERVICES	2 500	38
GIFIMO	651	1
ADELIOR FRANCE	5 925	4 803
GFI GROUPE INFRASTRUCTURES ET PRODUCTION	40 000	10 712
GFI INFORMATIQUE-PRODUCTION	6 900	4 551
BTD CONSULTING	162 370	8 811
GIFI 5	3 700	37
Participations étrangères		
GFI NV	1 260	2 260
GFI ITALIA	18 355 000	0
GFI SERVICES	12 000	10 923
GFI INTERNATIONAL	9 428 334	59 599
GFI BENELUX	88 464	0
GFI CANADA	5 000 000	3 154
HOLDING GFI INFORMATIQUE MAROC	185 000	1 895
GFI MAROC OFFSHORE	4 000	36
GRUPO CORPORATIVO GFI INFORMATICA	100 000	602
		154 401
Actions autodétenues		
GFI INFORMATIQUE	378 099	1 092
		1 092
Valeurs mobilières de placement		
OPCVM Cyril Monétaire	68	266
		266



7.4 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2009

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société GFI Informatique, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Chiffre d'affaires

La note « chiffre d'affaires » de l'annexe portant sur les règles et les principes comptables expose les règles et méthodes comptables relatives à la prise en compte du chiffre d'affaires. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Immobilisations incorporelles et financières

Comme décrit dans les notes « Immobilisations incorporelles » et « immobilisations financières » de l'annexe portant sur les règles et les principes comptables, votre société peut être amenée à déprécier ses fonds de commerce, ses titres de participation, ses comptes courants et ses créances rattachées en tenant compte notamment des perspectives de rentabilité appréciées par référence aux flux de trésorerie futurs actualisés des sociétés concernées. Nos travaux ont consisté à revoir les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les prévisions de rentabilité ainsi que les calculs effectués par votre société et à comparer ces estimations aux réalisations des périodes précédentes. Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Provisions pour risques et charges

Comme précisé dans la note « provisions » de l'annexe portant sur les règles et méthodes comptables, votre société constitue des provisions pour risques et charges, le cas échéant. Nos travaux ont consisté à revoir les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations de ces provisions et à les comparer aux analyses d'experts indépendants. Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 28 avril 2010
Les Commissaires aux Comptes

TUILLET AUDIT
Jean-Charles Boucher

ERNST & YOUNG et Autres
Pierre Abily



7.5 Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Exercice clos le 31 décembre 2009

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice

En application de l'article L. 225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1. Avec la société Auteuil Conseil

Administrateur concerné

M. Vincent Rouaix.

Nature, objet et modalités

Le conseil d'administration du 1^{er} avril 2010 a autorisé votre société à signer un nouvel avenant au contrat de prestations de services du 15 octobre 2007. Cet avenant fixe un complément exceptionnel d'honoraires d'un montant de € 202.500 au titre de l'exercice 2009 et une réévaluation, à compter du 1^{er} avril 2010, du montant des honoraires à calculer sur une base annuelle de € 486.000 hors taxes.

Votre société a comptabilisé au cours de l'exercice 2009 une charge totale de € 683.000 au titre des avenants et du contrat initial.

2. Avec l'ensemble des sociétés du périmètre d'intégration fiscale en France, filiales de votre société

Nature, objet et modalités

Votre conseil d'administration du 17 mars 2009 a autorisé la modification de l'ensemble des conventions fiscales conclues avec les sociétés du périmètre d'intégration fiscale en France afin de permettre une restitution systématique à la filiale en perte, de

l'économie d'impôt qu'elle procure au groupe sur le modèle de celle en vigueur avec la société GFI Consulting. Un avenant a en particulier été autorisé en ce qui concerne GFI Monetic afin que cette dernière bénéficie en 2009 de l'économie d'impôt procurée au groupe au titre de l'exercice 2008.

Aucune modification n'a été apportée à ce stade sur les conventions fiscales initiales, y compris celle concernant la société GFI Monetic. Aucune économie d'impôt n'a été restituée par votre société au titre de l'exercice 2009.

3. Avec la société GFI Elios Informatique, filiale de votre société jusqu'au 1^{er} avril 2009

Votre conseil d'administration du 17 mars 2009 a autorisé le principe d'un abandon de créance au profit de la société GFI Elios Informatique.

Votre société a consenti un abandon de créance en faveur de la société GFI Elios Informatique en date du 31 mars 2009 pour un montant de € 1.840.000.

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

1. Avec la société Auteuil Conseil

Nature, objet et modalités

Votre société a signé le 15 octobre 2007 un contrat de prestations de services avec la société Auteuil Conseil, en remplacement du contrat initial du 30 janvier 2006. Ce contrat a pour objet de définir les conditions dans lesquelles la société Auteuil Conseil intervient au profit de votre société dans les domaines de la gestion de la stratégie marketing et commerciale, des processus relatifs aux acquisitions de sociétés de services informatiques et des ressources humaines. Le collaborateur affecté à la réalisation des services en application dudit contrat est M. Vincent Rouaix. Le contrat a été conclu pour une période de deux ans à compter du 1^{er} février 2008 reconductible tacitement tous les ans, sauf résiliation un an avant la date d'échéance. En contrepartie de sa mission, la société Auteuil Conseil percevait initialement des honoraires calculés sur une base annuelle de € 350.000.

Le contrat du 15 octobre 2007 a été modifié par les avenants des 15 avril 2008 et 6 avril 2009.

Ce dernier avenant fixe un complément exceptionnel d'honoraires de € 108.000 au titre de l'exercice 2008 et une réévaluation, à compter du 17 mars 2009, du montant des honoraires calculés désormais sur une base annuelle de € 460.000.



2. Avec la société GFI Progiciels (France)

Nature objet et modalités

Une caution d'un montant maximal de € 4.573.471 a été consentie par votre société au profit de sa filiale GFI Progiciels. Cette caution, non rémunérée, est destinée à couvrir les engagements pris par la société GFI Progiciels vis-à-vis de différents établissements financiers ou bancaires. Au 31 décembre 2009, le montant de la caution ressort à € 762.245.

3. Avec la société GFI Consulting (France)

Nature, objet et modalités

Votre société a signé le 15 décembre 2006 une convention d'intégration fiscale prévoyant une nouvelle répartition de la charge d'impôts entre ces deux sociétés pour une durée couvrant les exercices 2006 et 2007. Pour cette convention, la société GFI Consulting (France) constate en profit le montant de l'économie

effective qu'elle a permis à votre société de réaliser lors de la détermination de l'impôt sur les sociétés dû par le groupe du fait des déficits et des moins-values dégagés par elle. Le déficit fiscal ayant ainsi fait l'objet d'une réallocation n'est plus utilisable par la suite pour le calcul de la charge d'impôt de la société GFI Consulting (France). Cette convention a été reconduite tacitement au cours des exercices 2008 et 2009. Aucune économie d'impôt n'a été restituée par votre société à GFI Consulting (France) au titre de l'exercice 2009.

4. Avec la société GFI Solutions (Portugal)

Nature, objet et modalités

Une caution d'un montant de € 400.000 a été consentie par votre société en faveur de NEC Computer S.A.S. pour les opérations d'achats effectuées par sa filiale GFI Solutions (Portugal). Cette caution a été autorisée par le conseil d'administration du 27 août 2008.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 28 avril 2010
Les Commissaires aux Comptes

TUILLET AUDIT
Jean-Charles Boucher

ERNST & YOUNG et Autres
Pierre Abily



8

AUTRES INFORMATIONS A CARACTÈRE GÉNÉRAL

	Page		Page
<u>8.1. Renseignements concernant la société</u>	<u>146</u>	<u>8.4. Responsables du contrôle des comptes</u>	<u>149</u>
<u>8.2. Renseignements concernant la Direction de la société</u>	<u>148</u>	<u>8.5. Communication financière</u>	<u>150</u>
<u>8.3. Responsable du document</u>	<u>148</u>		



8.1. Renseignements concernant la société

▶ 8.1.1. Dénomination sociale et siège social

GFI Informatique – 15, rue Beaujon – 75008 PARIS – France

▶ 8.1.2. Forme juridique

Société anonyme de droit français à conseil d'administration régie notamment par les articles L. 225-1 à L. 225-257 du Code de commerce.

▶ 8.1.3. Date de constitution et durée de la société

La société a été constituée le 8 avril 1992. Sa durée de vie est de 99 ans, et ce, à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés le 5 mai 1992, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

▶ 8.1.4. Objet social (article 2 des statuts)

La société a pour objet :

- la prestation de services et de conseils, dans ses propres locaux ou dans ceux de ses clients, relatifs à l'étude, la conception, l'équipement, l'installation, la gestion, l'utilisation et l'amélioration de systèmes et de réseaux informatiques ;
- la conception, la réalisation et l'exploitation de produits informatiques ;
- et plus généralement, la réalisation de toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rapporter, directement ou indirectement, à l'objet social, lui être utile ou susceptible d'en faciliter la réalisation.

▶ 8.1.5. Registre du commerce et des sociétés

385.365.713 RCS PARIS Code APE et dénomination du secteur d'activité 6 202 A Conseil en systèmes informatiques.

▶ 8.1.6. Lieu où peuvent être consultés les documents et renseignements relatifs à la société

Les statuts, comptes, rapports et procès-verbaux d'Assemblées générales peuvent être consultés au siège social de la société : 15, rue Beaujon – 75008 Paris.



▶ 8.1.7. Exercice social

Du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année.

▶ 8.1.8. Assemblées générales (article 17 des statuts)

Les Assemblées générales sont convoquées dans les conditions définies par la loi. Peuvent seuls participer aux Assemblées :

- les propriétaires d'actions nominatives inscrites en compte cinq jours au moins avant le jour fixé pour la réunion ;
- les propriétaires d'actions au porteur ayant, cinq jours au moins avant la réunion, justifié de l'inscription en compte de leurs actions et de l'indisponibilité de celles-ci jusqu'à la date de l'Assemblée.

▶ 8.1.9. Affectation et répartition du résultat (article 19 des statuts)

Le bénéfice distribuable est déterminé conformément à la loi. Il est réparti entre tous les actionnaires proportionnellement au nombre d'actions appartenant à chacun d'eux.

Toutefois, après prélèvement des sommes portées en réserves en application de la loi, l'Assemblée générale peut décider de prélever toutes sommes qu'elle juge à propos d'affecter à la dotation de tous fonds de réserves facultatives, ordinaires ou extraordinaires, ou de reporter à nouveau.

Les dividendes sont prélevés par priorité sur le bénéfice distribuable de l'exercice. L'Assemblée générale peut, en outre, décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition, en indiquant expressément les postes sur lesquels les prélèvements sont effectués.

▶ 8.1.10. Modalités du paiement des dividendes (article 20 des statuts)

Le paiement des dividendes annuels se fait aux époques et lieux fixés par l'Assemblée générale ou à défaut par le conseil d'administration.

L'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice a la faculté d'accorder à chaque actionnaire pour tout ou partie du dividende mis en distribution une option entre le paiement du dividende en numéraire ou en actions suivant les modalités prévues par la loi et les statuts.

L'Assemblée générale a la faculté d'accorder à chaque actionnaire pour tout ou partie de l'acompte sur dividende mis en distribution une option entre le paiement de l'acompte sur dividende en numéraire ou en actions suivant les modalités prévues par la loi et les statuts.

▶ 8.1.11. Participations significatives

En matière de franchissement de seuils, les dispositions applicables sont celles prévues par la loi.

▶ 8.1.12. Identification des détenteurs de titres au porteur : Titres au Porteur Identifiables (article 7 des statuts)

Conformément à l'article L. 228-2 du Code de commerce, la société peut recourir à tout moment auprès d'Euroclear France à la procédure des titres au porteur identifiables.



8.1.13. Nomination et révocation des administrateurs (article 11 des statuts)

En cours de la vie sociale, les administrateurs sont nommés ou renouvelés dans leurs fonctions par l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires. La durée de leurs fonctions est de trois années. Ils peuvent être révoqués à tout moment par l'Assemblée générale ordinaire. Nul ne peut être nommé administrateur si, ayant dépassé l'âge de 70 ans, sa nomination a pour effet de porter à plus d'un

tiers des membres du conseil le nombre d'administrateurs ayant dépassé cet âge. Si du fait qu'un administrateur en fonction vient à dépasser l'âge de 70 ans, la proportion du tiers susvisé est dépassée, l'administrateur le plus âgé est réputé démissionnaire d'office à l'issue de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

8.1.14. Rémunération des administrateurs (article 15 des statuts)

L'Assemblée générale ordinaire peut allouer aux administrateurs des jetons de présence, dont le montant reste maintenu jusqu'à décision contraire de l'Assemblée générale.

Le conseil d'administration répartit cette rémunération entre ses membres comme il l'entend.

8.2. Renseignements concernant la Direction de la société

Jusqu'au 17 mars 2009, la Direction Générale de la société était composée des membres suivants :

Membres	Fonctions
M. Jacques Tordjman	Président-directeur général
M. Vincent Rouaix	Directeur général délégué
M. Michel Beilin	Directeur général délégué

Du 17 mars 2009 au 20 mai 2009, Monsieur Vincent Rouaix a assuré la Direction Générale, Monsieur Jacques Tordjman étant Président du conseil d'administration.

Depuis le 20 mai 2009, Monsieur Vincent Rouaix est Président-directeur général.

8.3. Responsable du document

Monsieur Vincent ROUAIX

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée. J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux

normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation. J'atteste, à ma connaissance, que le rapport d'activité présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des



principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées. J'ai obtenu des contrôleurs légaux une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document.

Les informations financières historiques présentées dans le document de référence ou incluses par référence ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux qui contiennent les observations suivantes:

Page 116 du document de référence, le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2009 contient deux observations attirant l'attention sur : 1) le chapitre « Variation des capitaux propres consolidés » de l'annexe qui expose les corrections apportées aux comptes

de la société GFI Italia pour les exercices 2006, 2007 et 2008 comptabilisées conformément à la norme IAS 8 ; 2) la note 1 « Ecart d'acquisition » de l'annexe qui expose la sensibilité des tests de dépréciation des écarts d'acquisition à la variation des hypothèses retenues par la direction

Le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2008, incorporé par référence, contient une observation attirant l'attention sur la note 1 « Écart d'acquisition » de l'annexe qui expose la sensibilité des tests de dépréciation des écarts d'acquisition à la variation des hypothèses retenues par la Direction.

Le Président-directeur général

Vincent Rouaix

8.4. Responsables du contrôle des comptes

8.4.1. Commissaires aux comptes titulaires

ERNST & YOUNG et Autres

41, rue Ibry – 92576 Neuilly sur Seine

Représenté par M. Pierre Abily

Date de première nomination : 21 mai 2008 (en remplacement du cabinet Ernst & Young Audit nommé le 25 juin 1996).

Date d'expiration du mandat : Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013 (durée du mandat : 6 exercices).

TUILLET AUDIT

160, boulevard Haussmann - 75008 Paris

Représenté par M. Jean-Charles Boucher

Date de première nomination : 2 juin 2004

Date d'expiration du mandat : Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009 (durée du mandat : 6 exercices).

8.4.2. Commissaires aux comptes suppléants

Cabinet AUDITEX

Faubourg de l'Arche

11, allée de l'Arche – 92037 Paris La Défense Cedex

Date de première nomination : 21 mai 2008

Date d'expiration du mandat : Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013 (durée du mandat : 6 exercices).

Mme Valérie Dagannaud

160, boulevard Haussmann – 75008 Paris

Date de première nomination : 2 juin 2004

Date d'expiration du mandat : Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009 (durée du mandat : 6 exercices).



8.5. Communication financière

8.5.1. Listes des informations publiées par le Groupe GFI Informatique au cours des 12 derniers mois

14 avril 2010	Modalités de mise à disposition ou de consultation des informations relatives à l'Assemblée générale du 19 mai 2010
14 avril 2010	Avis de réunion valant avis de convocation de l'Assemblée générale
14 avril 2010	Confirmation de la cession de la filiale italienne
17 mars 2010	Résultats annuels 2009
4 mars 2010	Cession des filiales allemandes
8 février 2010	Chiffre d'affaires du 4 ^e trimestre 2009 et de l'année 2009
9 novembre 2009	Chiffre d'affaires du 3 ^e trimestre 2009
8 septembre 2009	GFI 1 ^{er} SSII généraliste française certifiée ISO 20000
31 août 2009	Chiffre d'affaires du 2 ^e trimestre 2009 et résultats du 1 ^{er} semestre 2009
1 ^{er} juillet 2009	Nouvelle dynamique fondée sur l'approche sectorielle
27 mai 2009	Évolution de la gouvernance
19 mai 2009	Modification de l'ordre du jour de l'Assemblée générale du 20 mai 2009
13 mai 2009	Chiffre d'affaires du 1 ^{er} trimestre 2009

8.5.2. Calendrier de publication 2010

Date de publication

Chiffre d'affaires 1 ^{er} trimestre 2010	10 mai 2010
Chiffre d'affaires 2 ^e trimestre 2010 et résultats du 1 ^{er} semestre 2010	31 août 2010
Chiffre d'affaires 3 ^e trimestre 2010	9 novembre 2010

Note : la publication a lieu après clôture de la Bourse.

Ce document de référence est disponible sur le site internet de GFI Informatique : www.gfi.fr ou auprès de la Direction de la Communication, au 15 rue Beaujon à PARIS 75008.

Si une information recherchée n'est pas disponible sur le site, GFI Informatique vous invite à contacter les personnes suivantes :

Relations actionnaires individuels

Gilbert Perez
 Secrétariat Général
 Tél. : + 33 (0) 1 53 93 44 65
 Fax : + 33 (0) 1 53 93 44 94
 E-mail : gperez@gfi.fr

8.5.3. Responsable de l'information

Cyril Malher

Directeur financier Groupe
 15, rue Beaujon – 75008 Paris
 Tél. : + 33 (0) 1 53 93 44 40
 E-mail : cmalher@gfi.fr

9

TABLE DE CONCORDANCE ET INDEX

La table de concordance ci-dessous renvoie aux principales rubriques exigées par le règlement n° 809/2004 pris en application de la directive 2003-1971/CE et aux pages du présent document de référence.

1 Personnes Responsables		
1.1	Personnes responsables	8.3
1.2	Déclaration des personnes responsables	8.3
2 Contrôleurs légaux des comptes		
2.1	Information sur les contrôleurs légaux des comptes	8.4
2.2	Changements	n/a
3 Informations financières sélectionnées		
3.1	Informations financières historiques	n/a
3.2	Périodes intermédiaires	n/a
4 Facteurs de risques		
1.12		
5 Informations concernant l'émetteur		
5.1	Histoire et évolution de la société	n/a
5.2	Investissements	1.2.4, 1.5.6, 1.8.1, 6.4
6 Aperçu des activités		
6.1	Principales activités	1.1, 1.3
6.2	Principaux marchés	1.2, 1.3
6.3	Dépendance	néant
6.4	Position concurrentielle	1.12.3
7 Organigramme		
7.1	Groupe	1.4
7.2	Filiales	1.4
8 Propriétés immobilières, usines et équipements		
8.1	Immobilisations corporelles importantes	néant
8.2	Aspects environnementaux	1.10
9 Examen de la situation financière et du résultat		
9.1	Situation financière	1.5, 1.7
9.2	Résultat opérationnel	1.5, 1.7



10 Trésorerie et capitaux	
10.1 Capitaux	2.4
10.2 Flux de trésorerie	1.5.6
10.3 Structure de financement	1.5.6
10.4 Restriction	n/a
10.5 Sources de financement	1.5.7
11 Recherche et Développement, brevet et licences	1.8.1
12 Informations sur les tendances	
12.1 Tendances	1.6
12.2 Influence	1.6
13 Prévisions ou estimations de bénéfices	
13.1 Hypothèses	n/a
13.2 Rapport	n/a
13.3 Comparaisons	n/a
13.4 Actualisation	n/a
14 Organes d'administration, de Direction et de surveillance et Direction Générale	
14.1 Information sur les membres	3.1
14.2 Conflits d'intérêts	3.1.3
15 Rémunération et avantages	
15.1 Rémunération	3.1.2
15.2 Pensions de retraite ou autres avantages	3.1.2
16 Fonctionnement des organes d'administration et de Direction	
16.1 Mandats	3.1.1
16.2 Contrats de service	3.1.2
16.3 Comités	3.3.10 à 3.3.12
16.4 Conformité	3.3.1
17 Salariés	
17.1 Informations sur les salariés	1.9
17.2 Participations et options de souscription d'actions des mandataires sociaux	1.9.6 et 5.1
17.3 Participation des salariés	1.9.5
18 Principaux actionnaires	
18.1 Actionnaires	2.2
18.2 Droits de vote	2.2
18.3 Détention et contrôle	2.2
18.4 Accords liés au contrôle	2.2.4
19 Opérations avec des apparentés	néant
20 Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière	
20.1 Informations financières historiques	n/a
20.2 Informations financières pro-forma	n/a
20.3 États financiers	6 et 7
20.4 Vérification des informations financières historiques annuelles	6.9 et 7.4
20.5 Date des dernières informations financières	n/a
20.6 Informations financières intermédiaires et autres	n/a
20.7 Politique de distribution des dividendes	1.7.9, 1.7.10
20.8 Procédures judiciaires et d'arbitrage	1.5.2, 1.12.1
20.9 Changements significatifs de la situation financière ou commerciale	n/a
21 Informations complémentaires	
21.1 Capital social	2.1, 2.4
21.2 Acte constitutif et statuts	8.1
22 Contrats importants	n/a
23 Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts	
23.1 Déclarations d'intérêts	n/a
23.2 Attestation	n/a
24 Documents accessibles au public	8.5
25 Informations sur les participations	7. note 28



GFI Informatique

Siège social : 15, rue Beaujon - 75008 Paris

Tél. : 33(0)1 53 93 44 44

Fax : 33(0)1 53 93 44 45

www.gfi.fr